

# lutte de classe

Union Communiste Internationaliste (trotskyste)



Le 9 avril 2015, dans le cortège parisien de la manifestation syndicale.

- L'offensive du gouvernement contre les droits des travailleurs 1
- Où va le Front national? 11
- Quand le gouvernement mobilise l'école derrière les valeurs de la bourgeoisie 18
- Martinique : les partis nationalistes et la future collectivité territoriale 25
- Corée du Sud : la poigne de fer de la « démocratie » des chaebols 31
- États-Unis : la situation politique et sociale en 2015 42

édité par  
**LUTTE  
OUVRIÈRE**

n° 168  
mai-juin  
2015

2 €

## Abonnements à *lutte de classe*

Pour un an

– France, Outre-mer	15 €
– Outre-mer, voie aérienne	17 €
– Union européenne de l'Ouest et Suisse	21 €
– Reste de l'Europe	20 €
– Amérique du Nord, Proche et Moyen-Orient, Asie	22 €
– Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	24 €

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement à :  
LUTTE OUVRIÈRE - CCP PARIS 26 274 60 R 020 -  
IBAN FR28 2004 1000 0126 2746 0R02 087 - BIB PSSTFRPPPAR

Correspondance à Lutte Ouvrière, BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

### **CORRESPONDANCE**

**France**

Lutte Ouvrière

BP 233

75865 Paris Cedex 18

**Guadeloupe - Martinique**

Combat Ouvrier

BP 213

97159 Pointe-à-Pitre Cedex

Guadeloupe

### **Site Internet de Lutte Ouvrière**

<http://www.lutte-ouvriere.org>

### **Site multilingue de l'Union Communiste Internationaliste**

<http://www.union-communiste.org>

### **Notre e-mail**

[contact@union-communiste.org](mailto:contact@union-communiste.org)

LUTTE DE CLASSE

c/o Lutte Ouvrière

BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Édité par Éditions d'Avron - 6, rue Florian - 93500 Pantin

SARL au capital de 7622,45 € - Durée 50 ans

Gérant : Michel RODINSON

Associés : René MARMAROS,

Isaac SZMULEWICZ, Jean-Claude HAMON

Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson

Impression : IMS - 93500 PANTIN

Commission paritaire des Publications n° 0419 P 11453

Tirage 5 000 exemplaires

# L'offensive du gouvernement contre les droits des travailleurs

Le gouvernement est pris d'une frénésie de « réforme » concernant le droit du travail. La loi Macron, qui va porter de rudes coups contre les droits ouvriers, n'est même pas encore définitivement adoptée (elle doit être soumise au Sénat, puis pour adoption finale à l'Assemblée nationale) que Hollande, Valls, Macron multipliaient les déclarations sur la nécessité d'aller plus loin en ce domaine. Début avril, le ministre du Travail, Rebsamen, transmettait déjà aux confédérations syndicales le projet de loi sur la réforme du « dialogue social » qui vise à réduire de façon drastique le nombre de délégués dans les entreprises et qui, comme la loi Macron, répond aux attentes du patronat. Enfin, début mai, Valls déclarait qu'il avait demandé à l'ancien délégué général du Travail de Sarkozy, Combrexelle, d'accélérer la mise au point du projet de réforme de la négociation collective, pour que partout et en tous domaines les accords d'entreprise puissent remettre en cause ce qui subsiste du Code du travail. Et ce n'est pas fini, car d'autres initiatives du même genre sont encore attendues dans les semaines et mois à venir. Toutes ces prétendues réformes vont dans le même sens, celui de réduire encore un peu plus les quelques protections existantes pour les travailleurs, avec ou sans emploi, pour satisfaire, autant que faire se peut, l'appétit sans limites du patronat.

Les révolutionnaires savent que les droits du travail ont une longue histoire qui, d'une certaine façon, traduit le rapport de force entre la bourgeoisie et le prolétariat. Mais justement, ces droits concédés n'ont jamais rien de définitif. S'il y a une leçon que la bourgeoisie a donnée depuis longtemps, dans tous les pays, c'est que ce qu'elle lâche un jour, elle peut très bien le reprendre dès le lendemain. Les « acquis », comme les appellent les réformistes de tous genres, n'en sont pas et n'en ont jamais été. Tant que la bourgeoisie domine la société, le combat pour limiter ses appétits ne peut-être qu'un recommencement sans fin. Et cette notion d'acquis peut avoir encore un caractère plus réactionnaire si on se place au niveau de l'ensemble de la classe ouvrière mondiale. Car les capitalistes et leurs États ont toujours su faire payer aux exploités des pays dominés les quelques concessions faites dans leurs citadelles des pays impérialistes, pour acheter une certaine paix sociale.

Mais cela n'empêche pas les révolutionnaires

d'être les meilleurs défenseurs de la moindre avancée. Car, même s'ils savent que rien ne sera réglé tant que la classe ouvrière n'aura pas exproprié la bourgeoisie et détruit son État, ils sont des militants engagés dans les luttes pour garantir les conditions d'existence des leurs, de leur classe.

Avec la crise du système et la stagnation économique qui l'accompagne, on assiste à une offensive en règle de la part du patronat et des possédants, secondés par le pouvoir en place, qui sentent que le rapport de force leur est favorable, car la classe ouvrière, dans le contexte de chômage de masse, pour le moment subit sans trop de réactions collectives cette offensive. La survie, le maintien, voire la progression des profits de la classe capitaliste se trouvent directement liés à l'aggravation des conditions d'exploitation de la classe ouvrière. Il s'agit, dans cette guerre de classe, de diminuer par tous les moyens possibles la part qui revient au monde du travail. Cela veut dire faire baisser les salaires directs et indirects, diminuer le nombre de salariés nécessaires pour assurer la même production, faire travailler plus longtemps pour le même salaire. Et puis aussi restreindre à la portion congrue tout ce qui était redistribué aux classes populaires par l'État, les services sociaux, les collectivités, pour que la plus grande part de cet argent retourne dans les caisses des capitalistes et serve à leur garantir leurs revenus. Et cela implique bien évidemment de lever tous les obstacles que l'histoire politique et sociale avait institués. Voilà le rôle que s'est donné le gouvernement socialiste, comme ses prédécesseurs de droite.

Dans cette offensive contre la classe ouvrière, ceux qui sont à la manœuvre bénéficient d'alliés de poids, les directions des confédérations syndicales. L'intégration des appareils syndicaux à l'État et leurs interventions pour la défense de l'ordre bourgeois ne datent pas d'hier. En 1936 déjà, ils ont mis un coup d'arrêt à la montée révolutionnaire du prolétariat; en 1968, ils ont agi de tout leur poids pour contenir le mouvement de contestation ouvrière. Mais au moins ils justifiaient leur existence en se présentant comme les avocats des travailleurs, avec les quelques concessions accordées par le patronat. Alors, pour reprendre les mots du leader de Force Ouvrière, Bergeron, le patronat leur « *donnait du grain à moudre* ». Mais ce temps n'est plus. Le réformisme, comme soutien de l'ordre patronal,

n'a plus rien dans sa besace. Avec la crise, non seulement le patronat ne lâche plus rien, mais au contraire c'est lui qui revendique sans cesse de nouvelles concessions de la part des travailleurs. Alors, les confédérations syndicales, pour continuer à jouer un rôle, se sont de plus en plus adaptées à cette nouvelle situation et sont passées d'avocats des travailleurs à avocats directs des intérêts patronaux auprès de la classe ouvrière. Certains, comme la CFDT, le revendiquent haut et fort, et essaient même d'aller au-devant, de précéder les demandes et les attentes patronales. Quant à la direction de la CGT, qui regroupe encore la base combative la plus large, avec des milliers de militants qui, eux, entendent résister le plus possible à l'offensive des patrons – cette base qui peut aussi exister dans bien d'autres syndicats –, elle agit dans le même sens, mais de façon plus hypocrite. D'un côté, elle laisse faire et accompagne toute cette régression, mais de l'autre elle donne un peu le change à ses militants, en organisant quelques protestations qui permettent à ceux-ci de s'exprimer. Mais sur le fond, il s'agit de la même politique que celle de ses compères des autres confédérations.

### LES ATTAQUES DU GOUVERNEMENT AYRAULT

Toute la politique actuelle d'agression contre les travailleurs est enveloppée dans une série de formules toutes faites, comme « *il faut libérer le travail* », et plus précisément « *il faut en réalité libérer le marché du travail* », « *redonner de la souplesse aux entreprises* », « *permettre aux entreprises françaises de relever le défi de la compétition avec leurs concurrents* », « *reconstituer des marges pour leur profitabilité* », etc.

La feuille de route a été rappelée par les représentants du patronat, en particulier le président du Medef, Gattaz. Pour lui et les siens, il faut abaisser les salaires, augmenter les horaires, réduire à la portion congrue tous les accompagnements sociaux, les allocations-chômage, les prestations sur la santé, les pensions de retraite, et faire qu'en plus de récupérer pour le compte de ses exploités une partie des salaires prélevés pour assurer ces missions la classe ouvrière dans son ensemble n'ait aucune échappatoire face aux exigences des patrons.

Alors, bien sûr, Hollande et le gouvernement sont aux ordres. Mais en plus, comme toujours, les socialistes tiennent à montrer qu'au pouvoir ils peuvent faire mieux que la droite pour servir la bourgeoisie.

La première année du quinquennat a été occupée en priorité par les cadeaux au patronat, les augmentations d'impôts en tous genres supportés



par les milieux populaires, les diminutions des prestations sociales, des aides au logement et autres. Depuis 2013, Hollande et son gouvernement se sont mis au travail pour tailler à la hache dans les droits des travailleurs.

D'ailleurs, il faut noter, à propos des rodomontades de l'ex-ministre du Redressement productif, Montebourg (2012-2014), qui a le culot de se présenter comme opposant à la politique du gouvernement, que c'est lui-même qui avait mis en chantier la loi que son successeur Macron a présentée à l'Assemblée nationale, et qui marque bien une offensive aggravée contre les travailleurs et leurs droits.

En 2013, sous le gouvernement Ayrault, il y a eu coup sur coup la mise en chantier de deux lois, l'une nommée, à contresens, « loi de sécurisation de l'emploi », et la nouvelle loi sur les retraites, venant compléter celle de 2010 mise en œuvre par Sarkozy, qui reportait de 60 à 62 ans l'âge de départ à la retraite.

La loi de sécurisation de l'emploi, pour l'essentiel, raccourcit les délais pour procéder à des licenciements économiques, et lève une série d'obstacles mis en place par les juges au travers de la jurisprudence. La principale disposition en ce domaine a été de retirer à la justice civile la possibilité d'annuler un plan social – un plan de licenciement pour parler clair – en particulier pour insuffisance de reclassements. La validation des plans de licenciement a été confiée à l'administration, sous l'autorité du ministre du Travail et sous le contrôle final de la justice administrative. Mais il faut savoir que les licenciements économiques, reconnus officiellement comme tels, et entraînant une procédure particulière, s'ils font parfois la une des médias, ne représentent qu'une petite minorité (moins de 10%) de l'ensemble des licenciements. De plus, en réalité, la majorité des licenciements ne sont même pas reconnus comme tels puisqu'ils passent par la simple fin d'une mission d'intérim ou de CDD. Et cela sans parler des licenciements dits transactionnels, censés se faire de gré à gré entre salariés et employeurs, mais où

ces derniers ont toujours la main. Ces procédures ont véritablement explosé ces dernières années.

Cette loi de 2013 a aussi mis en place un dispositif qui permettait, si un patron considère que son entreprise est en difficulté, de baisser les salaires des salariés payés au-dessus de 1,2 fois le smic, et d'augmenter les horaires sans augmentation de salaires pour une période de deux ans. Cette procédure a été jugée encore trop contraignante par les patrons, et surtout bien en retard par rapport à la réalité sociale sur le terrain. Car cela fait des années que dans les entreprises, petites et grandes, sans se soucier de savoir si cela était légal ou pas, des directions et des patrons ont fait ce chantage à leurs salariés. D'abord très largement sur l'augmentation des horaires sans avoir à les payer, puis sur le vol des jours de congé, des temps de pause acquis par les salariés, pour finir par la modification du contrat de travail avec baisse des salaires à la clé.

Cette première loi a repris la plus grande partie de l'accord signé par trois confédérations syndicales (CFDT, CFTC, CGC) et le patronat. Mais cette loi a laissé en place certains moyens de s'opposer aux volontés patronales. Par exemple, des syndicats recueillant la majorité des voix aux élections professionnelles pouvaient s'opposer à des décisions patronales. En s'appuyant sur la loi de représentativité, mise en place par Sarkozy, ils pouvaient légalement mettre en échec des propositions d'accord. Et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé dans plusieurs entreprises.

C'est qu'en France, pour le moment, la justice n'est pas totalement en phase avec les reculs sociaux imposés sur le terrain par le patronat. Une partie des juges, qui tiennent à leurs prérogatives et qui entendent juger selon ce qu'ils considèrent comme le droit, non seulement se refusent à se plier aux demandes des patrons, mais ont même renforcé la jurisprudence, qui dans bien des domaines se retrouve plus protectrice en faveur des salariés que la loi. Alors, il s'agissait de marquer publiquement qu'il faut laisser les mains libres au patronat, et rapprocher la législation de la réalité sociale.

La nouvelle loi sur les retraites, entrée en application au 1<sup>er</sup> janvier 2014, a complété les dispositions prises par Sarkozy. La loi de Hollande a allongé la durée de cotisation pour y avoir droit, en la portant à 43 ans et en renforçant l'augmentation quasi automatique de cette durée, en fonction, a-t-il été dit, de l'augmentation de l'espérance de vie. Elle va aboutir, pour ceux qui n'auront pas les annuités requises, à devoir attendre jusqu'à 67 ans pour prendre leur retraite, s'ils ne veulent pas subir des décotes financièrement insupportables sur leur pension. Mais, avec l'hypocrisie

et le culot qui les caractérisent, Hollande, le gouvernement et les socialistes se sont vantés du fait que, dans leur loi, ils n'avaient pas remis en cause le principe de la retraite à 60 ans. Sauf que la majorité des salariés ne pourront avoir les années de cotisations requises avant... leurs 63 ans.

Ces premières attaques se sont faites sans aucune opposition véritable de la part des directions des syndicats. La CFDT, la CGC et la CFTC ont approuvé, FO et la CGT ont protesté mollement.

### LE GOUVERNEMENT VALLS POURSUIT L'OFFENSIVE

Après une première raclée électorale aux municipales de mars 2014 (complétée en mai par celle des européennes), le Premier ministre Ayrault était débarqué et remplacé par Valls. Avec un objectif affiché par celui-ci : affirmer, haut et encore plus fort que son prédécesseur, que le gouvernement était là, non pas pour satisfaire de quelque manière que ce soit les attentes de son électorat, mais pour servir le patronat et toutes les classes riches.

Et c'est ainsi que tout ce beau monde en a rajouté des tonnes sur le terrain médiatique, pour que chacun comprenne pourquoi ils sont aux affaires. Après le « *J'aime les entreprises* » crié par Valls, la loi Macron est venue mettre des paroles sur cette musique.

### LA LOI MACRON

La loi Macron vise à « libérer » les entreprises, et d'abord les plus grandes d'entre elles, et les grands bourgeois, de toute une série d'entraves, ou du moins considérées comme telles, que ceux-ci pouvaient rencontrer dans leur aspiration à faire fructifier leur capital. Cette loi, avec ses 295 articles, est un véritable fourre-tout. Elle concerne différentes catégories sociales : notaires, huissiers de justice, avocats, taxis, architectes, etc. Mais c'est l'ensemble de la classe ouvrière, ses quelques droits et protections, qui sont visés en premier lieu.

Mais les seuls à descendre dans la rue et à manifester bruyamment leur opposition ont été les catégories qui n'étaient pas les plus à plaindre. Du côté des confédérations syndicales, ce fut la passivité.

Ces dernières n'ont émis que des protestations de pure forme, pour l'essentiel concentrées sur le problème du travail du dimanche, qui représente certes une aggravation pour les salariés concernés, en permettant à leurs employeurs d'utiliser cette possibilité plus à leur gré, mais qui reste quand même marginal face au reste.

Car sur le fond il s'agit toujours de rendre

## ENCORE UN CASSE AU GROS CAÛBRE...



les licenciements plus faciles. Le gouvernement reprend à son compte cette affirmation surréaliste avancée par le patronat : « en facilitant les licenciements on facilite l'embauche ».

La loi Macron supprime les risques pour les chefs d'entreprise d'être poursuivis au pénal pour les infractions graves au Code du travail et à la protection des salariés. Elle enlève aux inspecteurs du travail la possibilité de dresser des procès-verbaux, et ceux-ci se retrouvent pour l'essentiel mis sous la tutelle de leur hiérarchie. Au pire, les patrons n'encourront que des amendes, bien improbables, car cela sera contrôlé par l'administration.

Elle encourage la pratique des petits licenciements (moins de 10 salariés), en les exonérant de toute justification et contrôle. Elle libère en partie les entreprises multinationales de leur obligation de reclassement, en contrant ainsi la jurisprudence instituée par les juges. Elle encourage les grandes entreprises à se servir du dépôt de bilan de leurs filiales lorsqu'elles veulent se débarrasser de leurs salariés. Les sociétés dont la filiale serait en dépôt de bilan n'auront plus aucune responsabilité ni obligation de reclassement vis-à-vis des salariés menacés de licenciement, comme cela existe en théorie aujourd'hui. Les

reclassements ne pourront être réclamés qu'au sein de la seule filiale en dépôt de bilan, ce qui est impossible par nature.

Quant aux procédures de contestation des plans de licenciement, après en avoir retiré en 2013 le contrôle et la possibilité de sanction aux tribunaux civils de grande instance et aux Prud'hommes, la nouvelle loi a édicté une règle empêchant que se reproduise ce qu'un tribunal administratif avait fait dans le cas du plan de licenciement de Mory Ducros. Dans le cadre de la loi de 2013, le gouvernement avait validé le plan de près de plus de 2000 licenciements. Des centaines de salariés avaient saisi le tribunal administratif, qui avait annulé le plan et du même coup les licenciements, ouvrant la voie soit à une réintégration soit à une très forte indemnisation. Du coup la loi Macron institue que, si des tribunaux administratifs annulaient un plan de licenciement validé par l'administration du travail, cette annulation serait sans effet, car elle ne pourrait entraîner ni réintégration ni indemnisations pour les salariés. Une loi qui institue donc des jugements sans application, c'est là une vraie innovation « socialiste ».

Enfin, il y a une autre innovation dans cette loi concernant le droit du travail : elle permet de conclure des conventions hors des droits collectifs

se rapportant au contrat de travail. Selon certains spécialistes du droit du travail, elle ouvrirait la voie à la remise en cause du principe même de contrat de travail et des droits collectifs qui y sont attachés.

Le patronat a donné le ton en expliquant que, pour aller au bout de la logique, il fallait en finir avec le CDI et pouvoir licencier à sa guise, sans aucune justification à fournir. Les quelques dissidences avec le gouvernement ne portaient pas sur le fond, mais sur la présentation de la chose. La critique envers Macron, qui s'était précipité pour dire que dans quelques semaines le sujet serait sur la table, portait sur son langage trop cru, qui empêchait l'adhésion des syndicats, qui demandaient quand même qu'on y mette les formes.

Aujourd'hui, il est acquis que la possibilité de baisser les salaires et d'augmenter les horaires sera notablement élargie par le gouvernement. Très vite. Par une nouvelle loi ou simplement en ajoutant quelques amendements à la loi Macron d'ici son adoption finale? Une série de concertations sont prévues dès ce printemps, et le gouvernement a affirmé sa volonté de continuer à « réformer » sur le sujet.

### LA PRÉSENCE SYNDICALE DANS LES ENTREPRISES REMISE EN CAUSE...

Cette volonté de réformer s'est manifestée à l'occasion des négociations, toujours mal nommées, sur « l'amélioration du dialogue social », qui se sont terminées en janvier 2015.

Les négociateurs du Medef proposaient de mettre au point un accord qui réduisait de façon drastique le nombre de délégués dans toutes les usines, bureaux et services. Quand on sait que les syndicats aujourd'hui ne se maintiennent souvent dans les entreprises que par l'intermédiaire de ces délégués, c'est dire qu'accepter cette perspective revenait à voir leur présence sur le terrain réduite de façon considérable.

### ...AVEC L'ACCEPTATION TACITE DES CONFÉDÉRATIONS

Malgré cela, la CFDT, la CFTC et la CGC étaient prêtes à signer. Quant à la CGT et à FO, qui s'étaient déclarées opposées à ce projet, ni l'une ni l'autre n'avait mis en garde largement leurs propres militants sur les dangers qui les menaçaient de façon imminente, en cas de signature de cet accord. De son côté, le gouvernement avait fait savoir qu'il espérait et attendait la signature de cet accord pour l'entériner sur-le-champ et lui donner force de loi.

Non, l'opposition n'est pas venue des syndicats mais de l'intérieur même du patronat. Déjà

la CGPME, syndicat patronal pour les entreprises moyennes, avait fait savoir son opposition. On laissait trop aux syndicats. Mais c'est de l'intérieur même du Medef que l'opposition décisive s'est manifestée, contre ses propres représentants, les jugeant trop favorables encore aux syndicats. Et du coup brutalement, à la surprise des syndicats prêts à signer et du gouvernement, la délégation patronale a annoncé, le 22 janvier 2015, qu'il n'y aurait pas d'accord. C'est dire l'état d'esprit d'une bonne partie des milieux patronaux à l'heure actuelle.

À la suite de cela, le gouvernement a pris le relais et, début avril, le ministre du Travail a présenté aux confédérations syndicales son projet de loi sur le sujet. Sans surprise, ce projet reprend pour l'essentiel les « modernisations » avancées par le patronat. La seule modération vient de la taille des établissements touchés. Le projet de loi s'appliquerait d'office à tous les établissements de moins de 300 salariés. Les délégués du personnel et ceux des comités d'hygiène et de sécurité, les CHSCT, seraient supprimés et ne resteraient que le comité d'établissement, dont les délégués se verraient confier le soin d'assumer les missions des délégués disparus. Dans les établissements de 50 à 200 salariés existait déjà la possibilité pour l'employeur de mettre en place des délégations uniques du personnel (DUP), qui supprimaient de fait les seuls délégués du personnel. Mais cette fois les suppressions sont beaucoup plus étendues et radicales. Pour ne pas trop déranger les patrons, la périodicité obligatoire de ces réunions va, elle aussi, être notablement diminuée, tous les deux ou trois mois.

Mais surtout la diminution massive du nombre de délégués va aboutir à la diminution correspondante du nombre de salariés protégés, que les patrons ne pouvaient licencier que dans le cadre de procédures particulières. Or, dans de nombreuses entreprises, en particulier là où les patrons sont le plus à l'offensive, où l'exploitation est la plus dure, l'arrogance de la maîtrise et de l'encadrement les plus agressifs, où la simple dignité des travailleurs est remise quotidiennement en cause, il existe des militants syndicaux qui essayent de résister à la toute-puissance des patrons. La seule chose qui empêchait que les délégués mal vus soient mis à la porte séance tenante était justement cette protection contre les licenciements, dont l'autorisation ne pouvait être accordée que par les inspecteurs du travail. La mise en place de la nouvelle loi va donc avoir des effets catastrophiques pour des dizaines de milliers de délégués dans le pays, en place actuellement, en offrant aux patrons la possibilité de les jeter à la rue sans problème.

Pour appâter les bureaucrates syndicaux, le ministre a fait savoir que le nombre d'heures à répartir serait à peu près maintenu. Cela offre la perspective de postes de permanents ou de quasi-permanents à une minorité de délégués. Par contre, le projet de loi ne précise pas le nombre exact de délégués qui subsistera. Cela sera fixé par décret, sous la seule responsabilité du ministre, et donc pourra à tout moment être revu à la baisse dans l'avenir.

Si l'on prend comme comparaison la règle qui avait été retenue pour la mise en place des délégations uniques du personnel – et il n'y a aucune raison que cela soit plus favorable – cela devrait entraîner dans le pays la disparition d'au moins 150 000 délégués.

Ces mêmes diminutions massives de délégués pourront s'appliquer dans toutes les entreprises de plus de 300 salariés. Il suffira qu'un accord soit conclu au sein de l'établissement.

Y a-t-il eu des protestations indignées de la part de dirigeants syndicaux ? Pas du tout. Berger pour la CFDT, comme attendu, s'est félicité de ce projet. Quant à la CGT, dont les militants risquent d'être les premières victimes de cette loi, sa direction a fait savoir qu'il fallait « *prendre en compte les avancées, et discuter des remises en cause* ». Les avancées ? Ah oui, il y a la mise en place de commissions régionales où les bureaucrates syndicaux pourront parler de ce qui se passe dans les entreprises où il n'y a pas de représentation syndicale. Quelle avancée ! Des parlottes et des tas de réunions en perspective.

Les dirigeants syndicaux entérinent ainsi ce qu'ils considèrent essentiel : voir conforter leur existence d'appareil par le patronat, débarrassés d'une base encore trop nombreuse, et parfois encore trop remuante à leur gré, tant leur soif d'intégration dans le système est importante. Ils ont tellement pris l'habitude de sacrifier la classe ouvrière aux intérêts du patronat que sacrifier une bonne partie de leurs propres militants ne les effraye pas outre mesure.

Le patronat, lui, se sent le vent en poupe et pense qu'il lui faut alléger le plus possible le fardeau de ces droits syndicaux, d'un autre temps. Il est persuadé que le temps de la contestation ouvrière est terminé. Mais il se trompe, car jamais celle-ci n'a pris fin, et elle ne prendra pas fin tant qu'existera ce régime d'exploitation. Elle subsistera, ouverte ou cachée. Le syndicalisme est né de cette situation-là. Alors, demain, cette résistance à la dictature patronale trouvera peut-être d'autres chemins que ceux de la collaboration de classe affichée aujourd'hui par les dirigeants syndicaux. Le retour aux principes de lutte de classe, qui ont ouvert la voie au mouvement ouvrier, qui

permettent de distinguer ses frères de ses faux amis et de ses ennemis, serait alors beaucoup plus dangereux pour les tenants de l'ordre social actuel.

### **DROITS OUVRIERS ET AMORTISSEURS BOURGEOIS, JUSQU'EN 1936**

Depuis l'origine, d'un côté les bourgeois ont voulu pouvoir exploiter à leur guise leurs ouvriers, et de l'autre ceux-ci ont essayé de contester ce sacro-saint pouvoir, parfois de façon embryonnaire, parfois de façon plus ouverte, en tentant d'arracher une limitation de cette exploitation et une amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

C'est dans la douleur et les luttes, parfois violentes et radicales, que d'un côté la classe ouvrière a pris conscience de sa force et a affirmé sa volonté de combattre contre l'injustice de l'exploitation ; et de l'autre que la bourgeoisie a consenti des concessions et tenté de canaliser cette contestation sur un terrain moins dangereux pour elle.

C'est ainsi que le travail des enfants a été le premier à être réglementé, et de plus en plus limité. Mais l'utilisation massive du travail des enfants aujourd'hui par toutes les multinationales, dans tous les domaines, de l'habillement à la haute technologie, est là pour rappeler que les concessions faites par la bourgeoisie dans ses citadelles des pays impérialistes ne sont pas des acquis.

Mais l'élévation du niveau de conscience des travailleurs et l'apport d'intellectuels communistes dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle ont débouché, sur le terrain syndical et politique, sur la conclusion qu'on ne pouvait en finir avec cette lutte incessante contre les méfaits de l'exploitation qu'en y mettant fin de façon radicale, en supprimant la cause, en mettant les travailleurs à la direction de la société pour pouvoir donner à chacun selon ses besoins, en expropriant la classe capitaliste ou, pour le dire avec les mots de la CGT à partir de 1906, par l'abolition du salariat. C'est ainsi que les militants ouvriers qui réclamaient la journée de 8 heures depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle entendaient unifier les forces de toute la classe ouvrière et arracher cette revendication en l'imposant au patronat.

C'est cette force montante du prolétariat qui a amené la bourgeoisie à consentir des reculs, pour apaiser une contestation qui prenait de plus en plus d'ampleur. Mais, pour tenter de contrecarrer le caractère révolutionnaire de cette contestation, très vite la bourgeoisie et ses hommes politiques ont essayé de canaliser le mouvement ouvrier vers le mirage d'une concertation possible entre

l'eau et le feu. C'est ainsi que la gauche bourgeoise, avec Clemenceau, d'un côté mettait les syndicalistes révolutionnaires de la CGT en prison (massivement en 1906) ou faisait tirer sur les grévistes, et de l'autre mettait sur pied le ministère du Travail censé organiser une concertation apaisée entre les travailleurs et les capitalistes. Le but était le même : contenir la poussée du mouvement ouvrier révolutionnaire.

D'ailleurs, en France, la journée de 8 heures n'a pas été conquise par la lutte, mais a été octroyée par la loi en 1919, par une chambre ultraréactionnaire qui espérait ainsi contenir l'influence de la révolution russe et les aspirations révolutionnaires du prolétariat. C'est la même année, en liaison avec le haut clergé, qu'était lancé le syndicat chrétien CFTC (qui donnera naissance en 1964 à la CFDT), syndicat jaune par excellence, pour tenter cette fois de contrer l'influence de la CGT. Mais l'aide la plus décisive pour contrer l'influence des idées révolutionnaires au sein de la classe ouvrière est venue du sein même de la CGT, qui était passée avec armes et bagages du côté de la bourgeoisie en août 1914.

### LE SURSAUT OUVRIER DE 1936...

Malgré tout, jusqu'en 1936, l'idée qu'il fallait en finir avec le système capitaliste restait bien ancrée dans la classe ouvrière. Et quand éclatèrent les

grandes grèves de juin 1936, les reculs consentis par la bourgeoisie étaient à la hauteur de sa peur, celle de perdre ses usines. Bien sûr, les dirigeants de la CGT et du PCF aidèrent à canaliser cette révolte ouvrière, mais les avancées temporaires obtenues alors correspondaient à de réelles avancées, qui unifiaient les revendications ouvrières et leurs combats. C'est ainsi que le principe des conventions collectives nationales, s'appliquant à tous les travailleurs d'une même corporation de la même façon quelle que soit la taille de leur entreprise, participait au renforcement de cette conscience d'appartenir à une seule et même classe, aux intérêts communs, sans se soucier de compétitivité, d'industrialisation ou autres fadaïses.

Par contre, les prétendues conquêtes de la Libération n'ont pas représenté une avancée de la conscience de classe de la classe ouvrière. Au contraire, elles ont installé durablement, en l'institutionnalisant, l'idée que patrons et ouvriers auraient un intérêt commun à défendre. C'est le PCF et la CGT qui ont été les principaux acteurs de ce recul de la conscience ouvrière. Cela s'est fait en particulier avec la mise sur pied des comités d'entreprise, instruments revendiqués de la collaboration de classe, chargés de discuter des meilleurs moyens de faire prospérer l'entreprise.

Ce qui a été octroyé par la suite par l'État l'a



*Grévistes à Paris, en juin 1936.*

été également pour détourner la classe ouvrière de la contestation de la politique bourgeoise. Ainsi, si la troisième semaine de congés payés a été octroyée par le gouvernement socialiste de Guy Mollet en 1956, c'était pour calmer deux contestations radicales qui s'étaient manifestées dans le pays. Tout d'abord la révolte ouvrière qui, pendant des mois en 1955, agita toute la région de Saint-Nazaire puis de Nantes. Grèves à répétition qui se généralisaient à tous les travailleurs des villes concernées et au-delà; manifestations regroupant des dizaines de milliers de travailleurs; affrontements violents et répétés avec les CRS, jusqu'à l'assaut des prisons où se trouvaient des ouvriers arrêtés. Enfin, des appareils syndicaux débordés par la base. Et, sur un autre terrain, les oppositions à l'envoi du contingent en Algérie et à la décision du même gouvernement socialiste de renier ses engagements, en renforçant massivement la présence militaire en Algérie pour intensifier la guerre.

La quatrième semaine, elle, a été octroyée par de Gaulle en 1963, pour servir de dérivatif après le désaveu public que ce pouvoir dit fort venait de recevoir de la classe ouvrière lors de la grève générale des mineurs de 1963, qui dura plus de trois mois. Elle fut massive, décidée, les mineurs refusèrent de répondre à l'ordre de réquisition signé par de Gaulle lui-même, en défiant ainsi le pouvoir et faisant la démonstration de la force et de la puissance de la classe ouvrière en lutte. Cela ne sera pas perdu et cinq ans plus tard éclatera mai 1968.

### ...ET CELUI DE 1968 ET SES CONSÉQUENCES

L'essentiel des droits qui sont remis en cause aujourd'hui ont été les conséquences induites par Mai 1968, et par la grève générale qui a duré des semaines.

Tout en reculant devant la mobilisation ouvrière, la bourgeoisie a tenu à sa manière à remercier les appareils syndicaux de la CGT et de la CFDT d'avoir su la contenir. Les droits syndicaux dans l'entreprise ont été considérablement élargis. C'est dans les années qui ont suivi qu'a été réformé en profondeur le droit de licenciement, en 1973. Avant cette date, on pouvait se faire licencier quasiment sans motif. Quant aux Prud'hommes, leur rôle était vraiment réduit. C'est aussi à partir de 1971 qu'ont été généralisés la mensualisation, le droit à être indemnisé totalement quand on est malade, et que des règles plus strictes ont été édictées pour protéger la santé des travailleurs, etc. Et c'est après 1968 qu'a été mis fin pour un temps aux contrats à durée déterminée, qui tendaient à se généraliser pour l'embauche dans la période précédente. Et qu'en

plus le temps de travail effectif a été fortement réduit sans perte de salaire, pour en revenir enfin aux quarante heures... de 1936.

Les contrecoups de 1968 se sont encore fait sentir après 1973 et la lutte radicale des travailleurs de chez Lip contre les licenciements, avec l'institution par Chirac et Giscard du paiement intégral des salaires pendant un an en cas de licenciement.

Plus près de nous, la révolte des sidérurgistes de 1978-1979 et les mouvements radicaux qui eurent lieu, comme dans les mines dans les années qui suivirent, amenèrent le patronat et les gouvernements, de droite comme de gauche, à mettre sur pied une série d'amortisseurs sociaux pour faire retomber la pression. Ce fut entre autres le système des préretraites, qui permit à des travailleurs de continuer à être payés tout en cessant le travail à 50 voire à 45 ans et même moins pour d'autres.

### LE RETOUR DE LA GAUCHE AU POUVOIR EN 1981

De retour au pouvoir en 1981, les politiciens de gauche, après une courte période d'excitation populaire, se sont engagés dans une politique aux conséquences désastreuses pour la classe ouvrière et démoralisante pour ses militants.

Depuis des décennies, des générations de militants ouvriers avaient été éduqués dans la perspective du « vrai changement », du règlement de tous les problèmes subis par le monde du travail grâce à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Et ils y ont mis du cœur, ces centaines de milliers de militants, sous la direction du PCF et de la CGT, pour convaincre tous leurs camarades de travail et dans les quartiers populaires. « Vous allez voir ce qui se passera quand on aura éliminé la droite. » Et ils ont vu : licenciements en masse, et d'abord dans les entreprises nationalisées, blocage des salaires, aggravation de l'exploitation etc. Et les militants encore plus que les autres ont été désespérés par la trahison de tous leurs espoirs. C'est ainsi que Marchais, Séguin puis Krasucki ont démoralisé des générations entières de militants qui ont quitté à jamais le terrain militant. En laissant jusqu'à aujourd'hui un vide qui n'a pas été comblé, avec des effets dévastateurs en cascade.

Les conséquences de l'avènement de la gauche au gouvernement et de la collaboration des appareils syndicaux peuvent s'illustrer par un chiffre, celui de l'évolution des adhérents de la CGT. En 1981 la CGT revendiquait deux millions d'adhérents. Cinq ans plus tard ce nombre était déjà diminué de moitié, et il a continué de baisser par la suite.

Dès janvier 1982, le gouvernement Mitterrand-Mauroy, avec ses quatre ministres du PCF, s'attaquait aux droits des travailleurs.

Par ordonnance, le gouvernement décréta le passage de l'horaire légal de 40 à 39 heures, mais sans la compensation salariale pour que cette diminution du temps de travail se réalise sans diminution de salaire. Il annonça aussi l'institution d'une cinquième semaine de congé, mais en donnant la possibilité aux patrons de reprendre tous les congés existants (ancienneté et autres) et aussi de décompter du temps de travail les pauses repas, les pauses sur les chaînes, tous les acquis des travailleurs en ce domaine. De plus, les ordonnances ouvraient la possibilité de conclure des accords inférieurs à la loi et à tous les acquis existants dans les conventions collectives et accords collectifs. Enfin, elles instituaient une dérogation à la loi qui imposait de calculer les heures de travail sur la semaine et légalisait ainsi la possibilité d'introduire la flexibilité du temps de travail sur l'année. Tout cela était la remise en cause de ce qui avait acquis... en 1936.

Si cette offensive en règle contre les droits ouvriers fut stoppée, pour un temps, ce fut à cause d'un événement inattendu. La vague de grève qui spontanément, en février-mars 1982, se répandit dans le pays, touchant des centaines de milliers de travailleurs dans toutes les régions et dans toutes les professions, des métallos aux supermarchés.

Les 39 heures furent décrétées payées et les attaques en vue remises au placard pour un temps assez long. C'est l'irruption de la classe ouvrière sur la scène qui a réglé le problème. Il appartiendra à Martine Aubry, après 1997, sous le gouvernement Jospin, de remettre en place avec la loi sur les 35 heures ces attaques abandonnées à la suite des grèves de 1982.



**Les réactions ouvrières à la loi sur le 39 heures font la une d'un quotidien aujourd'hui disparu, proche alors du Parti socialiste.**

### RÉIMPLANTER LA CONSCIENCE DE CLASSE, RENOUER AVEC L'ESPÉRANCE RÉVOLUTIONNAIRE

Alors bien sûr, l'approfondissement de la crise, l'intégration toujours plus poussée des appareils syndicaux, la démoralisation des militants ouvriers disparaissant des usines et des quartiers, conséquence des passages désastreux de la gauche au gouvernement, ont façonné l'état dans lequel se trouve la classe ouvrière aujourd'hui. Aucune grande lutte n'est venue inverser cela. Les travailleurs et les militants qui tentaient de résister n'ont connu depuis des années que reculs sur reculs. Et de son côté la bourgeoisie y a pris goût et croit que ce sera sans retour.

Mais cela ne sera pas. Cela n'a jamais été le cas, le réveil ouvrier viendra justement à cause de cette arrogance non contenue.

Bien sûr la crise et le chômage qui l'accompagne, avec le chantage permanent à l'emploi de la part du patronat et des gouvernements, font peser sur les travailleurs une chape qu'ils ne se sont pas encore senti la force de soulever. Mais le plus grave ce sont les dégâts qu'a entraînés la politique des partis de gauche et, encore plus, des confédérations syndicales.

Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que tous ces appareils bureaucratisés ont une sainte peur de l'expression directe des travailleurs. Le réformisme du Parti socialiste et des appareils syndicaux et, plus encore, le stalinisme ont profondément perverti le mouvement ouvrier organisé. Pour des générations de militants déformés par leurs dirigeants, la classe ouvrière c'était eux. Eux, les chefs éclairés, et les travailleurs n'avaient qu'à les suivre, sans contestation. À preuve, entendait-on partout: « Nous on milite toute l'année, eux (les travailleurs), ce n'est pas quand ils se réveillent qu'ils vont nous dire ce qu'on doit faire ». Ce mépris envers la base, cette autosatisfaction, cet élitisme bureaucratique ont été distillés par en haut par les dirigeants depuis des décennies, pour construire des appareils le moins sensibles possible aux poussées contestatrices de la masse des travailleurs. Les dirigeants syndicaux savaient très bien qu'ils étaient là pour la préservation de l'ordre social, quoi qu'en pensaient leurs propres militants.

C'est dire qu'on était loin de l'esprit des générations à l'origine du mouvement ouvrier organisé qui, à l'opposé, avaient comme préoccupation majeure, dans la propagande comme dans toutes les luttes, à toute occasion, de viser l'élévation du niveau de conscience des travailleurs. Les militants ouvriers agissaient pour leur redonner confiance en eux, à eux les méprisés, les exploités, les sans-grade. Pour donner aux travailleurs

la fierté d'appartenir à la classe qui portait en elle l'avenir de la société. Bref, pour reprendre les mots de Fernand Pelloutier, il s'agissait d'apprendre aux travailleurs la science de leurs malheurs.

Le pire crime du stalinisme, au temps où il dominait le mouvement ouvrier, est d'avoir démolit cet héritage transmis de génération en génération. Il l'a fait en mettant le mouvement ouvrier à la remorque de la bourgeoisie et de ses hommes politiques : de Gaulle pendant et après la guerre, Mitterrand un quart de siècle après. Il l'a fait en substituant aux valeurs du mouvement ouvrier révolutionnaire les valeurs de la bourgeoisie, le nationalisme à l'internationalisme, l'électoratisme à la révolution sociale.

Mais, malgré toutes les déformations bureaucratiques, le sentiment d'appartenir à un camp, l'esprit de classe, s'était plus ou moins maintenu au sein de la classe ouvrière, avec des dizaines de milliers de militants actifs, partout dans les entreprises et les quartiers. 1981 a ouvert la voie à la disparition massive de la présence militante, réduite à la portion congrue aujourd'hui.

Il existe dans le pays des milliers de militants ouvriers, de travailleurs, qui sont révoltés par les reculs incessants qu'on impose à la classe ouvrière. Ils ne sont peut-être pas révolutionnaires, du moins pour l'instant, mais ils restent attachés au devenir de leur classe, et ils ont la volonté de s'opposer par tous les moyens aux reculs qu'on veut imposer aux leurs, aux travailleurs.

Alors ils regrettent le ton combatif, le langage

de lutte qui étaient les leurs mais qu'ils pouvaient encore entendre dans la bouche de leurs dirigeants il y a quelques années. Mais le langage lui-même a fini par suivre la réalité sociale. Et ce n'est pas un hasard si les seuls qui défendent encore les idées de base de la lutte de classe, la nécessité de faire front ensemble contre les patrons, l'idée que la classe ouvrière a des intérêts propres à défendre, bref si ces idées élémentaires ne sont défendues que par les révolutionnaires.

L'alternative, pour refuser la soumission et défendre les intérêts et les droits élémentaires des travailleurs, se trouve du côté des militants révolutionnaires qui gardent confiance dans les capacités de la classe ouvrière à mettre en déroute les capitalistes et leur État, mais aussi à changer le monde. Pour que ces idées se réimplantent, il faut une reprise de la combativité de la classe ouvrière, il faut une reprise de confiance en elle-même ; il faut un contexte politique et social qui ne peut pas être provoqué par les seuls militants révolutionnaires. C'est la lutte de classe menée par la bourgeoisie elle-même, aggravée par la crise de l'économie, qui finira par les provoquer.

Il appartient cependant aux militants révolutionnaires de la classe ouvrière de maintenir le drapeau de la lutte de classe prolétarienne et d'entraîner, là et quand faire se peut, les militants ouvriers déboussolés aujourd'hui, mais qui n'ont pas perdu la volonté d'agir pour le relèvement de leur classe.

5 mai 2015



Dans le cortège de la manifestation syndicale organisée le 9 avril 2015 par les centrales CGT, FO, FSU et Solidaires.

## Où va le Front national ?



**Jean-Marie Le Pen, interdit de discours par sa fille lors du rassemblement annuel du FN le 1<sup>er</sup> mai 2015, place de l'Opéra à Paris. Il s'est invité à la tribune pour se faire applaudir.**

En réaffirmant qu'il admirait le maréchal Pétain et que les chambres à gaz étaient un « détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale », Jean-Marie Le Pen a déclenché une crise politique au sein du Front national. Au-delà du mélodrame familial qui met en scène trois générations de la famille Le Pen – le patriarche se retirant finalement au profit de sa petite-fille Marion Maréchal-Le Pen pour conduire la liste du FN dans la région PACA lors des prochaines régionales – cet épisode illustre la coexistence de deux lignes politiques entremêlées au sein du FN.

L'une est incarnée par Marine Le Pen, lancée depuis son accession à la tête du parti en 2011 dans l'entreprise dite de « dédramatisation ». La nouvelle génération qui l'entoure – celle des Philippot, Aliot, Rachline et autres Ravier – ambitionne visiblement d'accéder au pouvoir par la voie électorale, parlementaire et institutionnelle. Elle s'inscrit dans le contexte politique et social actuel où, malgré la crise économique et les attaques permanentes contre les conditions de vie et de travail des classes populaires, il n'y a pas de luttes sociales d'envergure, où la grande bourgeoisie n'est pas menacée par le prolétariat organisé et combatif, où il n'y a pas des millions de petits bourgeois ruinés et désespérés prêts à

se mobiliser dans la rue.

Les succès électoraux du FN<sup>1</sup>, accélérés par l'arrivée de Hollande à l'Élysée et par le dégoût provoqué dans les milieux populaires par la politique antiouvrière du PS au pouvoir, ont ouvert l'appétit de cette bande de jeunes loups. D'ores et déjà, le FN a mis à bas le bipartisme qui réglait depuis plusieurs décennies le jeu des institutions électorales entre deux grands partis bourgeois, l'un dit de droite, l'autre s'affirmant de gauche. Ces institutions ont certes été taillées sur mesure pour permettre aux grands partis adoués par la bourgeoisie de gouverner par alternance en atténuant les « gifles » électorales. Mais, de progression électorale en progression électorale, la question de l'accès du Front national au pouvoir, seul ou dans le cadre d'une coalition de droite et d'extrême droite dont il pourrait être le centre de gravité, n'est désormais plus une hypothèse farfelue.

L'autre ligne est celle dont le fondateur du FN ne cesse de rappeler l'existence : la référence au régime de Pétain, l'admiration pour des organisations terroristes d'extrême droite comme l'OAS et la conquête du pouvoir en s'appuyant sur

1 Voir encadré à la fin de cet article

des milices et des moyens extraparlimentaires. Même si Marine le Pen a exclu les membres du FN, y compris des cadres, qui affichaient trop ostensiblement leur admiration pour les régimes fascistes ou manifestaient de façon trop grossière leur racisme et leur xénophobie, ce courant reste l'ADN du FN. Il suffit de voir le succès d'estime remporté devant les militants par le vieux Le Pen forçant l'accès à la tribune à l'occasion du rassemblement du 1<sup>er</sup> mai dernier devant l'Opéra de Paris, alors même qu'il était interdit de discours avant d'être carrément suspendu de son statut d'adhérent.

### **DEUX VOIES QUI S'OPPOSENT TOUT EN SE COMPLÉTANT**

Ces deux lignes, l'une électorale et institutionnelle, l'autre violente et extraparlimentaire, s'opposent et se complètent à la fois.

Elles s'opposent quand il s'agit de séduire des millions d'électeurs appartenant à des couches sociales variées ou d'attirer vers le FN une myriade de notables locaux indispensables pour diriger des départements et des régions, à l'image des grands électeurs qui ont permis, pour la première fois dans son histoire, l'élection de deux sénateurs FN. 430 grands électeurs dans les Bouches-du-Rhône, soit 12,4 % d'entre eux, et 400 dans le Var (19 %) ont permis à Stéphane Ravier et David Rachline d'être élus sénateurs. Sur l'ensemble des départements renouvelables, les listes du FN ont rassemblé 3972 voix, soit quatre fois plus que le nombre de grands électeurs se réclamant explicitement de ce parti. Les grands électeurs sont principalement des maires de petites communes et certains conseillers municipaux dans des villes moyennes, souvent sans étiquette politique, mais représentatifs de l'état d'esprit de leurs administrés. Cette capacité à obtenir le soutien de plusieurs milliers de grands électeurs est l'un des effets visibles de la dédramatisation.

Les deux voies s'opposent plus encore quand il s'agit de convaincre les cadres de la bourgeoisie que le FN est un parti fréquentable, un parti de gouvernement comme un autre. Certes, le patronat sait bien que la famille Le Pen, elle-même millionnaire, est profondément respectueuse de la propriété privée. Il y a des précédents récents en Europe où des partis d'extrême droite ont été associés au pouvoir. En Italie, Berlusconi a longtemps dirigé le gouvernement en coalition avec la Ligue du Nord et l'Alliance nationale issue directement des néo-fascistes italiens. En Autriche, le FPÖ de Jörg Haider, admirateur de la Waffen-SS, a participé au gouvernement fédéral au début des années 2000.

Mais chaque pays a sa propre histoire politique

et, en France, depuis des décennies, les principaux partis de droite, dont le courant gaulliste est le centre de gravité, ont toujours refusé de gouverner aux côtés de l'extrême droite. Oh, il y a de nombreux transfuges et les différences idéologiques sont souvent bien minces. Le jeune arriviste Guillaume Peltier, qui a passé quatre ans au FN puis sept ans au Mouvement pour la France de Philippe de Villiers avant de rallier Sarkozy, n'aurait certainement aucun problème pour gouverner aux côtés de ses anciens amis. Et que dire d'un homme de l'ombre comme Patrick Buisson, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*, qui resta conseiller de Sarkozy durant tout son mandat. Mais, par inclination personnelle ou au nom de l'héritage gaulliste, les dirigeants de la droite ont jusqu'à présent maintenu un cordon sanitaire avec le Front national, trop directement héritier de l'OAS – qui tenta de tuer de Gaulle – et trop complaisant à l'égard du régime de Vichy.

Les progrès électoraux du FN s'amplifiant, cette ligne de partage du personnel politique et de l'électorat de la droite pourra se résorber. Mais cela pourrait se traduire par des crises politiques, par un éclatement et une recomposition au sein de la droite, que la bourgeoisie française n'a aucune raison de souhaiter.

En outre, la démagogie virulente du FN contre l'Union européenne et l'euro, ou encore son protectionnisme en matière économique, sont totalement opposés à la politique souhaitée par la grande bourgeoisie, qui est de maintenir l'union économique de l'Europe et de sauver la zone euro malgré ses tares congénitales. Même si, au pouvoir, le FN fera ce que le Medef et la grande bourgeoisie lui demanderont, il ne pourra pas tourner casaque du jour au lendemain et sans dommages collatéraux. C'est pourquoi les milieux patronaux ne font rien, actuellement, pour faciliter l'accès du FN au pouvoir. La presse économique patronale, comme le journal *Les Échos*, critique impitoyablement ses prises de position. Plus significatif encore, le FN n'a pas réussi à trouver une banque en France pour financer ses campagnes. Il a dû se tourner vers la Russie de Poutine. Sans le nerf de la guerre, il est difficile de gagner l'élection présidentielle !

C'est largement pour montrer sa compatibilité avec l'exercice du pouvoir que Marine Le Pen tient tant à la dédramatisation de son parti. Un épisode ridicule mais significatif vient de l'illustrer : celle qui ne rate pas une occasion de se démarquer du « système » est allée parader en robe du soir à la *surprise party* organisée à New York par le magazine *Time*, qui venait de la consacrer parmi les cent personnalités influentes de l'année.

En même temps, les deux lignes se complètent car les succès électoraux actuels du FN nourrissent en son sein les plus réactionnaires et, dans son sillage, des groupes identitaires et autres groupuscules violents que l'on a vus agir lors de la Manif pour tous en 2013. Renforcés par les succès du FN et par la banalisation des idées racistes et réactionnaires dans toute la société, ces groupes pourraient se sentir de plus en plus libres de s'en prendre physiquement à des migrants, à des personnes en raison de leur origine ou à des militants politiques, syndicaux ou antiracistes.

On le voit en Hongrie où l'exercice du pouvoir par un parti très à droite, le Fidesz, qui a fait inscrire le caractère chrétien de la Hongrie dans la Constitution, fait prospérer un parti encore plus réactionnaire, aux ambitions fascistes, le Jobbik. Celui-ci entretient une milice paramilitaire qu'il envoie en toute impunité attaquer physiquement les Roms mais aussi parfois des travailleurs en grève. Lors des élections de l'an dernier, le Jobbik a progressé, rassemblant 20% des voix contre 16% quatre ans plus tôt. Il vient d'ailleurs de remporter une élection législative partielle, faisant ainsi son entrée au Parlement.

L'avenir du FN, entre une évolution vers un grand parti d'extrême droite particulièrement réactionnaire mais intégré dans le jeu parlementaire, et une formation fascisante s'attaquant à la classe ouvrière et aux militants de gauche, ne se déterminera pas dans l'affrontement tragi-comique interne à la famille Le Pen, ni même en interne au FN. La question sera tranchée par la situation économique et ses conséquences sociales. Si l'aggravation de la crise et l'intensification des attaques portées par la bourgeoisie finissent par déclencher des mobilisations sociales et des affrontements entre la classe ouvrière et la bourgeoisie, ou une radicalisation de la petite bourgeoisie frappée par la crise, les partisans des méthodes musclées à l'extrême droite, autrement dit des méthodes de type fasciste, seront alors disponibles et renforcés.

Les cadres qui entourent Marine Le Pen à la tête du FN sont des opportunistes capables d'adapter leur stratégie au gré des circonstances. Portés par leurs succès électoraux, ils se sont démarqués avec empressement des déclarations du vieux Le Pen. Dans l'état actuel de la situation politique, ils veulent montrer leur compatibilité avec les institutions républicaines. Ils mettent en avant les personnalités de la société civile qu'ils ont su séduire, l'avocat Collard, député du FN, ou l'ancien journaliste Ménard, nouveau maire de Béziers. Le vice-président du FN et proche conseiller de Marine Le Pen, Florian Philippot,

est un énarque, gaulliste et souverainiste qui a démarré sa carrière en soutenant Chevènement en 2002. Ces gens-là aspirent aux ors de la République.

Mais la plupart des membres du nouveau comité central du FN, élu en 2011, ont rejoint le FN à l'époque où Le Pen père le dirigeait. Ils n'étaient gênés ni par ses petites phrases ni par son idéologie. À commencer par Marine Le Pen elle-même. Pour ne citer que quelques noms parmi ces nouveaux dirigeants, Stéphane Ravier, 44 ans, sénateur-maire du 7<sup>e</sup> secteur de Marseille, a adhéré au FN à l'âge de 16 ans, séduit par les idées du vieux Le Pen. Louis Aliot, dont la mère rapatriée d'Algérie était elle-même membre du FN, a fait ovationner lors d'un meeting Bastien-Thiry, organisateur pour l'OAS de l'attentat du Petit-Clamart contre de Gaulle. David Rachline, sénateur-maire de Fréjus de 26 ans, a fait un passage à Égalité et réconciliation, le mouvement identitaire et antisémite d'Alain Soral, avant de s'en éloigner pour policer son image<sup>2</sup>.

Quant aux cadres dans l'ombre du FN, ceux qui animent aujourd'hui le micro-parti Jeanne dédié au financement des campagnes de Marine Le Pen ou l'agence Riwal qui organise sa communication, ce sont des anciens du GUD, cette association étudiante d'extrême droite qui faisait le coup de poing dans les années 1970.

Tout cela indique la continuité entre la nouvelle génération dirigeante du FN et l'ancienne. Selon les circonstances, les chantres de la dédiablement d'aujourd'hui pourraient devenir demain ou après-demain les parrains de milices paramilitaires envoyées contre les travailleurs mobilisés.

**SUR LE TERRAIN ÉLECTORAL  
OU EXTRAPARLEMENTAIRE,  
LE FN EST UN DANGER  
POUR LA CLASSE OUVRIÈRE**

De toute façon, quelle que soit l'évolution future du FN, ses succès sont un danger pour les travailleurs. La progression de son influence électorale pèse déjà sur toute la société en favorisant les idées les plus réactionnaires et en aggravant tous les facteurs de division parmi les travailleurs, la xénophobie, le racisme, le repli communautaire. Son accès au pouvoir, même par la voie strictement parlementaire, aggraverait encore ces divisions. Elle menacerait particulièrement la fraction immigrée de la classe ouvrière.

Cette progression est d'autant plus dangereuse que le Front national a réussi à renforcer son influence dans les rangs mêmes de notre

<sup>2</sup> Voir l'article « Dieudonné et Soral, ces deux figures de l'extrême droite », *Lutte de classe* n° 166 (mars 2015).



**Depuis quelques années le FN a cherché à attirer un électorat ouvrier. Ici, Marine Le Pen discutant avec des ouvriers à la porte d'une usine.**

classe. Notre expérience militante tout comme divers reportages diffusés aux lendemains des élections départementales le confirment : des travailleurs, des retraités, des chômeurs, longtemps électeurs du PS ou parfois du PCF, électeurs de Hollande en 2012, ont voté pour le FN lors des derniers scrutins. Déçus et écœurés par la politique du PS au pouvoir, désespérés face à leur situation personnelle qui se dégrade, cherchant à bon compte un nouveau sauveur suprême – en l'occurrence une femme providentielle – faute d'avoir confiance dans la force collective de leur classe, ces travailleurs déboussolés, parfois plus prompts à dénoncer d'autres pauvres, immigrés ou vivant avec des prestations sociales, que les grands patrons responsables du chômage, ont voté pour le Front national avec comme principal argument : « *ceux-là, on ne les a jamais essayés* ».

Marine Le Pen, comme tant d'autres démagogues d'extrême droite dans le passé, a adapté son discours pour récupérer des voix au sein des classes populaires. Elle a promis d'augmenter le smic ou de ramener la retraite à 60 ans – promesse que son père ne supporte pas, même par démagogie – sur fond de discours hostiles à l'Europe et à la « mondialisation financière ». En opposant « *ceux qui travaillent dur et n'ont droit à*

*rien* » aux prétendus « *assistés* », elle vise toujours les pauvres et bien sûr jamais les actionnaires gavés de crédits d'impôt et autres exonérations de cotisations sociales. Le leitmotiv de tous ses discours reste la haine des étrangers, surtout s'ils sont de confession musulmane. Elle sème ainsi les divisions au sein des travailleurs.

Cette progression du FN et son influence dans les rangs de notre classe inquiètent de plus en plus de militants ouvriers, de travailleurs conscients et plus généralement d'électeurs de gauche. Leur inquiétude est plus que légitime. Mais la seule réponse à cette menace ne peut être que militante.

Il faut bien sûr commencer par convaincre ceux des travailleurs qui se sont laissé embobiner par les marchands d'illusions du FN, que ces politiciens les méprisent et les tromperont plus encore que ceux en qui ils ont placé leur confiance dans le passé. Nombre d'électeurs ouvriers du FN ne sont encore pas réellement gagnés ni à ses idées ni à son programme et peuvent encore être convaincus que le FN est autant au service de la bourgeoisie, du grand capital, que l'« UMPS » qu'il dénonce, mais en plus menaçant encore pour la classe ouvrière.

Mais il est surtout vital de comprendre quelles

sont les causes politiques immédiates et lointaines de cette progression parmi les travailleurs.

### LES RESPONSABILITÉS ÉCRASANTES DU STALINISME

Les principaux responsables de cette situation, dans laquelle une fraction de la classe ouvrière est tellement déboussolée qu'elle en vient à considérer ses pires ennemis comme des sauveurs potentiels, sont les dirigeants des partis qui se prétendaient ouvriers. Le Parti socialiste étant depuis un siècle un parti de gouvernement au service de la bourgeoisie, ceux qui par leur influence et leur crédit parmi les travailleurs portent la responsabilité principale sont les dirigeants staliniens.

Depuis plus de 80 ans, toute leur politique a consisté à mettre la classe ouvrière à la remorque de la bourgeoisie, qu'elle soit incarnée par de Gaulle dans les années 1940 ou Mitterrand dans les années 1970 à 1990. Ces dirigeants ont détourné méthodiquement toutes les luttes un peu sérieuses vers le terrain électoral.

Ils n'ont donné comme perspective à leurs militants, à leurs électeurs, aux travailleurs qui leur faisaient confiance, que de choisir celui des politiciens bourgeois en qui ils devaient placer leur confiance pour changer leur sort, que de réaliser « l'union de la gauche » puis la « gauche plurielle », c'est-à-dire de s'aligner derrière le PS pour gérer loyalement les affaires de la bourgeoisie. D'espoirs de changement avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en déceptions répétées à chacun de ses passages où elle exécute servilement toutes les demandes du patronat et trahit ses promesses électorales, une fraction de l'électorat ouvrier en est arrivée à chercher du côté du Front national un nouveau sauveur potentiel.

Au fil des déceptions, le PCF a perdu progressivement ses électeurs. Mais il a fait perdre aux travailleurs pire encore : leur conscience de classe ; la conscience qu'ils formaient une classe sociale spécifique, la conviction que, par-delà leurs différences d'origine, de nationalité, de religion ou de qualification, ils avaient entre eux des intérêts communs, inconciliables et opposés à ceux de la bourgeoisie.

Le PCF n'a plus été au gouvernement depuis treize ans et il est dans l'opposition depuis l'arrivée de Hollande à l'Élysée. Mais il continue de payer les illusions électoralistes qu'il a semées. Aux yeux des électeurs populaires séduits par le FN, le PCF et le Front de gauche font partie du même bloc de la « gauche ». Leurs appels systématiques à voter pour le PS au 2<sup>e</sup> tour, leurs appels récurrents au « front républicain », c'est-à-dire à voter pour la droite sous prétexte, disent-ils,



*En 1970, le PCF n'était pas en reste sur le terrain du nationalisme.*

de « faire barrage au Front national », contribuent à obscurcir la conscience des électeurs.

Et, même sur le terrain des idées, la propagande nationaliste et protectionniste diffusée par le PCF a contribué à préparer le terrain aux idées du FN. Lors de son émission télévisée sur Canal+, le 19 avril dernier, Hollande a déclaré que la propagande du FN ressemblait « à un tract du PCF des années 1970 ». Cette petite phrase illustre certes le mépris de Hollande à l'égard du PCF et de ses militants. Ce sont les militants communistes de cette époque, leur dévouement sans limite, les millions de tracts qu'ils ont distribués pour convaincre les travailleurs de soutenir le Programme commun, qui ont permis à Mitterrand et au PS d'accéder au pouvoir. Au bout du compte, ce sont ces militants qui ont contribué à ce qu'un Hollande soit aujourd'hui à l'Élysée pour mettre en musique les exigences patronales. On comprend que cette petite phrase, qui laisse entendre malhonnêtement que les militants du PCF pourraient avoir quelque chose en commun avec ceux du FN, ait choqué et fait réagir les responsables du PCF. Mais Hollande exprimait pourtant, avec cynisme et condescendance, une vérité : en rabâchant qu'il

fallait « produire français », en dénonçant avec virulence l'entrée de la Grèce et de l'Espagne dans le Marché commun européen sous prétexte de protéger les intérêts des viticulteurs et des maraîchers du Sud-Ouest, en réclamant même à plusieurs reprises une régulation de l'immigration, le PCF a effectivement distillé un poison nationaliste sur lequel le FN peut aujourd'hui prospérer.

Les militants ouvriers ne pourront pas combattre la progression des idées du Front national parmi les classes populaires sans rompre avec le nationalisme et le protectionnisme économique et sans faire le bilan de ces décennies où la seule perspective offerte aux classes populaires par les dirigeants du PCF a été de bien voter pour avoir une « bonne gauche » au pouvoir.

### **RÉARMER POLITIQUEMENT LA CLASSE OUVRIÈRE**

À ce jour, la montée de l'extrême droite prend une forme surtout électorale. Outre le poison que cette progression distille dans les rangs des travailleurs et le recul que son accès au pouvoir signifierait pour les classes populaires, elle renforce en coulisse les partisans de méthodes plus musclées.

L'aggravation de la crise se traduira inévitablement par des explosions sociales, spontanées ou organisées. Si la bourgeoisie n'arrive pas à y faire face, si elle n'arrive pas à imposer les reculs sociaux qu'exige la concurrence acharnée entre les capitalistes, en s'appuyant sur des gouvernements et des partis classiques, avec la complicité des directions syndicales complaisantes, elle n'hésitera pas à s'appuyer sur des moyens extra-parlementaires et violents, comme elle l'a fait à diverses reprises dans le passé. En ce sens, une course de vitesse est engagée entre l'extrême droite et le mouvement ouvrier.

Or, pour l'heure, l'extrême droite est largement mieux préparée que les travailleurs pour affronter une telle situation. Face à la montée du nazisme en Allemagne et la menace de l'arrivée de Hitler au pouvoir à partir de 1931-1932, Trotsky s'était adressé à des millions de militants ouvriers entraînés par leurs dirigeants dans une politique suicidaire. Par-dessus la tête de ces dirigeants, il proposait une politique à un mouvement ouvrier alors puissant et éduqué politiquement. Étant donné la profondeur de la crise économique et politique et le degré de mobilisation des classes sociales, jetées les unes contre les autres, il n'y avait plus

alors de solution intermédiaire. Il n'y avait qu'une seule alternative : soit le prolétariat prenait le pouvoir en entraînant derrière lui les petits bourgeois ruinés et radicalisés, soit les nazis accédaient au pouvoir en embrigadant la petite bourgeoisie pour briser le prolétariat.

Aujourd'hui, nous n'en sommes absolument pas là. La menace de l'extrême droite n'est pas aussi immédiatement mortelle pour les travailleurs que ne l'étaient les Sections d'assaut hitlériennes. La situation sociale ne l'exige pas.

Mais le mouvement ouvrier, lui, est infiniment plus faible qu'il ne l'était à l'époque où Trotsky tentait de lui donner une politique. Par de multiples aspects, on part aujourd'hui de beaucoup plus loin. C'est pourquoi les militants ouvriers inquiets des succès du FN doivent s'atteler à réarmer la classe ouvrière. Ils doivent mettre leur énergie et le crédit qu'ils ont parmi leurs camarades de travail pour les aider à retrouver confiance dans leur force collective, pour gagner de nouvelles générations aux idées de la lutte de classe.

Personne n'a de baguette magique pour déclencher les explosions sociales qui permettront d'enrayer la progression des idées réactionnaires, chauvines, xénophobes et des communautarismes. Mais ce qui est à la portée des militants ouvriers, ce à quoi ils doivent s'atteler, c'est d'en défendre la nécessité et de les préparer. Potentiellement, les forces de la classe ouvrière sont considérables car les travailleurs font tout tourner dans cette société. Mais encore faut-il en avoir conscience. Encore faut-il être conscient que personne ne mènera les combats à notre place, encore faut-il se préparer à les mener.

Les militants conscients doivent convaincre leurs camarades qu'il n'y a aucun sauveur suprême, pas plus à l'extrême droite qu'à gauche ni même à la gauche de la gauche. Ils doivent réimplanter cette conviction que seules leurs luttes collectives, guidées par la conscience claire de leurs intérêts de classe, permettront aux travailleurs de sortir de l'impasse, de rendre les coups, de défendre leurs intérêts vitaux face à la guerre de classe menée par le patronat, et qu'au bout du compte le prolétariat doit chercher à prendre la tête de la société car il est la seule classe capable d'offrir un autre avenir à l'humanité que le chaos et la barbarie dans lesquels le capitalisme est en train de la plonger.

*Le 5 mai 2015*

## Une progression électorale accélérée depuis l'arrivée de Hollande à l'Élysée

Élections	Candidat	Nombre de voix	% des exprimés	Nombre d'élus
Présidentielle 2002 (1 <sup>er</sup> tour)	J-M. Le Pen	480 4713	16,9	
Présidentielle 2007 (1 <sup>er</sup> tour)	J-M. Le Pen	3 834 530	10,4	
Présidentielle 2012 (1 <sup>er</sup> tour)	Marine Le Pen	6 421 426	17,9	
Municipales 2014	597 listes FN (82 en 2008 et 200 en 2001)	1 000 000		15 maires FN élus
Européennes 2004	Listes FN	1 684 868	9,8	7 députés européens
Européennes 2009	Listes FN	1 100 000	6,34	3 députés européens
Européennes 2014	Listes FN	4 711 339	24,8	24 députés européens
Sénatoriales 2014		3 972 grands électeurs		2 sénateurs D. Rachline et S. Ravier
Départementales 2015 (1 <sup>er</sup> tour)	1912 binômes FN (93% des cantons)	5 142 241	25,2	
Départementales 2015 (2 <sup>e</sup> tour)	FN dans 1 104 cantons	4 107 891	22,2	62 élus contre 2 sortants

Après un court intermède en 2007, où Sarkozy avait siphonné les voix du FN en reprenant largement son discours, la déconsidération de l'UMP au pouvoir a de nouveau alimenté le vote pour le FN. Lors de la présidentielle de 2012, Marine Le Pen n'était pas qualifiée pour le 2<sup>e</sup> tour, contrairement à son père en 2002, mais elle obtenait plus de voix que lui, récupérant l'essentiel des voix perdues par Sarkozy.

Hollande au pouvoir s'est déconsidéré encore plus vite que son prédécesseur et, dès 2013, toutes les élections partielles, depuis celle de Villeneuve-sur-Lot, l'ancienne circonscription de l'ex-ministre Jérôme Cahuzac, furent marquées par la progression des scores du Front national et par sa capacité à être présent au second tour.

Les élections européennes de mai 2014 ont marqué de façon spectaculaire cette progression puisque, pour la première fois, le FN est arrivé en tête dans le pays. Les succès du FN aux élections

municipales de mars 2014, avec la conquête de 15 mairies, lui ont permis d'accéder pour la première fois au Sénat.

Lors des élections départementales de mars dernier, le FN a pu trouver près de 8 000 candidats, en comptant les suppléants, issus de tous les départements, prêts à s'afficher publiquement pour le représenter. Ces élections ont donc confirmé la capacité à mobiliser des électeurs, malgré des taux d'abstention élevés. Le FN a réussi à élargir cet électorat dans des départements où il enregistrait jusque-là des scores assez modestes, dans l'Ouest par exemple. Si on en croit plusieurs instituts de sondages, il a attiré une fraction non négligeable de la jeunesse, près du quart des électeurs de moins de 25 ans. Et ces élections ont confirmé la capacité du FN à attirer une nouvelle fois des électeurs des classes populaires, dans des régions ravagées par le chômage et la crise.

## Quand le gouvernement mobilise l'école derrière les valeurs de la bourgeoisie

Quelques jours après les attentats de janvier dernier à Paris, la ministre de l'Éducation nationale Najat-Vallaud Belkacem annonçait une grande mobilisation de l'école pour « *renforcer les transmissions des valeurs de la République* ». Hollande déclarait, lors de ses vœux au monde éducatif, vouloir « *faire revenir la République partout où elle est affaiblie* », et notamment à l'école. Devant les réactions d'un certain nombre d'élèves ayant refusé de participer à la minute de silence organisée pour rendre hommage aux morts des attentats de *Charlie Hebdo* ou défendu ces attentats et leurs auteurs, tous, du PS à la droite et à l'extrême droite, accusaient l'école d'avoir failli à sa mission.

Passons sur l'hypocrisie de tels cris d'indignation contre l'école, principalement contre celle des quartiers et cités populaires, qui, bien que la ministre de l'Éducation nationale s'en défende, est la principale accusée. Ce sont en effet ces mêmes représentants politiques qui contribuent à distiller les idées les plus réactionnaires, de Valls fustigeant les Roms, à Sarkozy ou à Marine Le Pen distillant leur propagande anti-immigrés

nauséabonde. Combattre réellement la montée des préjugés, la montée des intégrismes, de l'islamisme radical, dans la jeunesse, les dirigeants socialistes n'en ont même pas vraiment l'intention. Ils ont fait mine de répondre à l'inquiétude légitime des enseignants sans leur donner le moindre moyen, souhaitant surtout prolonger l'union sacrée formée aux lendemains des attentats.

Mais les « valeurs de la république » qu'ils disent vouloir transmettre à la jeunesse ne sont en rien des remèdes contre la montée des préjugés et idées réactionnaires de toute sorte. Dans cette société de classes, elles ne sont pas autre chose que les valeurs de la bourgeoisie que tous les gouvernements, de gauche comme de droite, tentent d'inculquer à la jeunesse, et tout particulièrement à celle des classes populaires.

Les enseignants sincèrement préoccupés de l'éducation des jeunes des classes populaires ne pourront qu'être déçus par la prétendue « grande mobilisation » pour l'école annoncée par la ministre de l'Éducation, si toutefois ils en attendaient vraiment quelque chose, car même lorsque



**La ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem s'invite volontiers dans les écoles. Elle est parfois fraîchement accueillie par parents, enfants et enseignants, notamment lors de la redistribution des moyens attribués dans le cadre du réseau d'éducation prioritaire (REP).**

l'objectif affiché, telle « *la lutte contre les préjugés* », ne peut qu'être partagé, il ne s'accompagne d'aucun moyen, en enseignants supplémentaires par exemple. Il s'agit surtout de mesures destinées à encadrer la jeunesse scolarisée, comme celle dévoilée le 9 février dernier par Najat Vallaud-Belkacem lors des « assises de l'école ». Le « *livret de prévention et de lutte contre les phénomènes de radicalisation* », qui fut présenté à cette occasion, met en garde contre « *la radicalisation des jeunes* », celle-ci pouvant « *s'exprimer par la contestation violente de l'ordre public et de la société ainsi que par la marginalisation vis-à-vis de celle-ci* ». À la question « *Comment réagir ?* », la fiche répond : « *En cas de situation jugée préoccupante, tout personnel de l'Éducation nationale a obligation de la signaler à des fins de protection au procureur de la République.* » Outre le fait que peut devenir suspecte toute contestation de la société, si l'on en croit la fiche telle qu'elle est formulée, les enseignants qui « *repèrent une situation préoccupante* » sont sommés de ranger leurs livres et leurs arguments et de s'en remettre à un procureur. Hollande l'a dit et répété : « *Tout comportement mettant en cause les valeurs de la République fera l'objet d'un signalement au chef d'établissement* », avec une sanction « *adaptée* » à la clé.

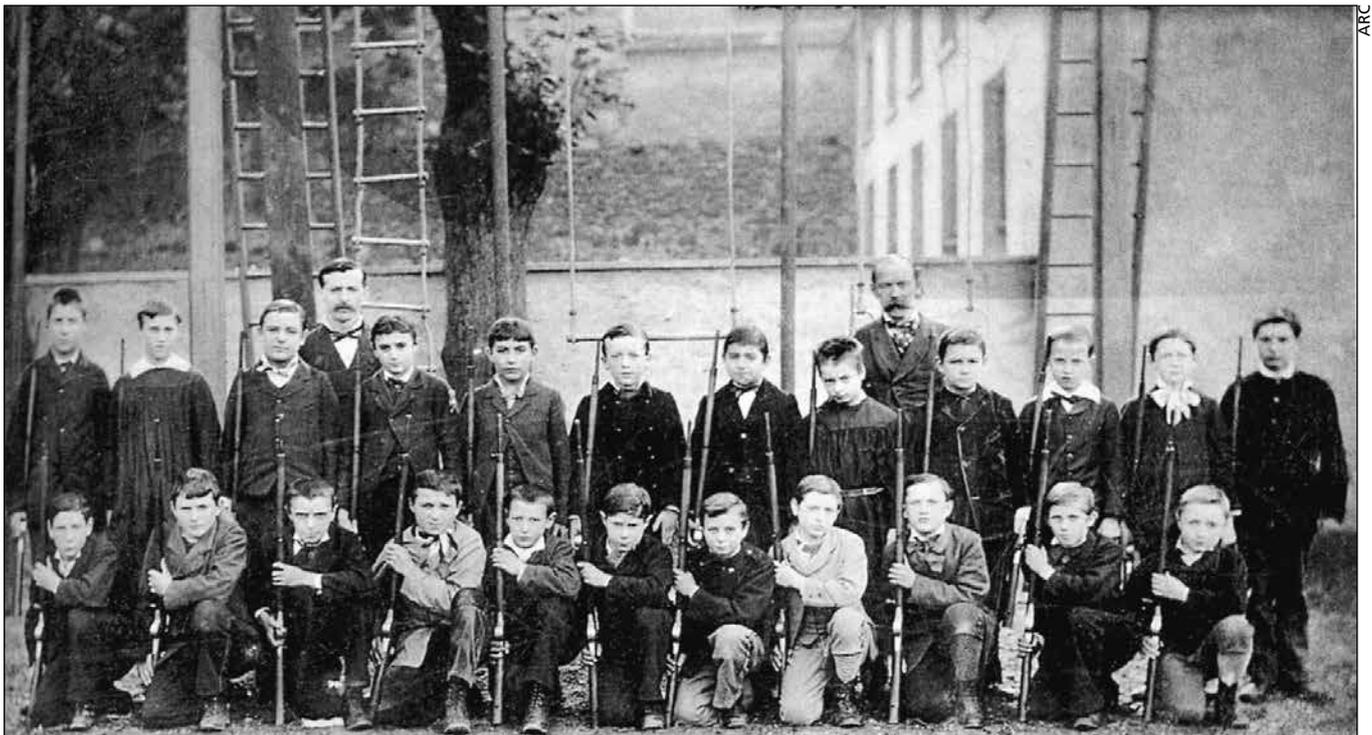
Les moyens éducatifs proposés par Najat Vallaud-Belkacem éclairent l'objectif du gouvernement, tout autant que le bâton brandi par Hollande. Elle propose de rétablir des rites patriotiques. La cérémonie de levée du drapeau a été

évoquée. Il est prévu d'encourager la participation des élèves à des commémorations patriotiques, telle celle du 11 novembre. Un nouvel enseignement civique et moral sera mis en œuvre dès septembre 2015. Les enseignants sont donc priés de se transformer en instruments de propagande patriotique.

Le cœur de cette mobilisation de l'école est la défense de la laïcité, a martelé la ministre de l'Éducation. Ainsi, dans le catalogue des mesures proposées, on trouve la mise en place d'une journée de la laïcité qui serait célébrée dans tous les établissements scolaires, pour commémorer la loi de séparation de l'Église et de l'État qui date du 9 décembre 1905, une formation à la laïcité et un renforcement de l'enseignement laïc du fait religieux. Signalons au passage qu'un enseignement du matérialisme n'est pas prévu dans ce programme qui se veut audacieux.

La laïcité est présentée comme un principe qui sauverait l'école. Mais de quoi ? Il s'agirait de « protéger » la jeunesse de l'influence d'idées politiques, de toutes les idées politiques, d'en faire un terrain neutre ? Mais faire de l'école un terrain neutre où les opinions politiques et philosophiques ne doivent pas s'exprimer revient à laisser le champ libre à l'idéologie dominante, celle de la classe dominante. L'école est tout sauf un terrain neutre.

L'école laïque a été créée par Jules Ferry, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, pour être un instrument de pouvoir dans les mains de la bourgeoisie. L'éducation sous la III<sup>e</sup> République, toujours citée comme



Entre 1880 et 1891, l'école de Jules Ferry embrigade les enfants dans des bataillons scolaires pour leur inculquer « l'amour de la patrie ».

référence, a été construite avec deux écoles distinctes : d'un côté, celle des élites, conçue pour former les futurs cadres de sa société et en faire ses défenseurs, et de l'autre, celle des classes populaires, conçue pour les dresser à respecter son ordre. Marx, il y a plus d'un siècle et demi, écrivait dans le *Manifeste du Parti communiste* que la culture diffusée par la bourgeoisie « n'est pour l'immense majorité qu'un dressage qui en fait des machines ». Aujourd'hui, même si l'école s'est démocratisée, même si elle permet à de plus larges couches de jeunes des classes populaires d'acquérir une certaine culture, et par là même une certaine ouverture sur le monde, elle est toujours, pour la bourgeoisie, un moyen de diffuser son idéologie.

### **L'ÉCOLE DE JULES FERRY ET LES « VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE »**

C'est avec les lois adoptées en 1881 et 1882 à l'initiative de Jules Ferry que l'État créa une école gratuite, obligatoire et laïque. Créer un service public national d'éducation était devenu une nécessité pour la bourgeoisie française. Elle avait de plus en plus besoin de trouver sur le marché du travail une main-d'œuvre ayant un minimum d'instruction, c'est-à-dire sachant lire, écrire et compter. Et, dans le contexte politique de l'époque, les bourgeois républicains ne tenaient pas du tout à ce que l'instruction populaire soit dominée par le clergé. Les institutions républicaines étaient loin d'être solidement installées. Si la République avait été proclamée le 4 septembre 1870, elle n'avait en fait été instituée qu'en 1875. Les partisans d'une restauration monarchique étaient nombreux et soutenus par l'Église.

Lorsque commença la bataille pour l'adoption des lois Ferry, le mouvement ouvrier en France était encore sous le coup de l'écrasement de la Commune de Paris, cette tentative révolutionnaire des ouvriers d'instaurer leur propre État. La bourgeoisie républicaine pouvait par conséquent lancer son offensive anticléricale sans crainte d'être débordée par le mouvement ouvrier. « *Si vous voulez une saine domination des classes supérieures, il ne faut pas fusiller le peuple, il faut l'instruire* », déclarait en pleine répression de la Commune, le 23 mai 1871, le républicain Félix Pécaut, qui fut un délégué à l'éducation nationale nommé par Jules Ferry. La bourgeoisie a donc envisagé la création d'un enseignement pour les futurs travailleurs, limité à l'école primaire et bien distinct de celui destiné à la bourgeoisie. Les enfants de la bourgeoisie ne fréquentaient pas ces écoles, mais des « petits » lycées, et pouvaient poursuivre leurs études au lycée et au-delà.

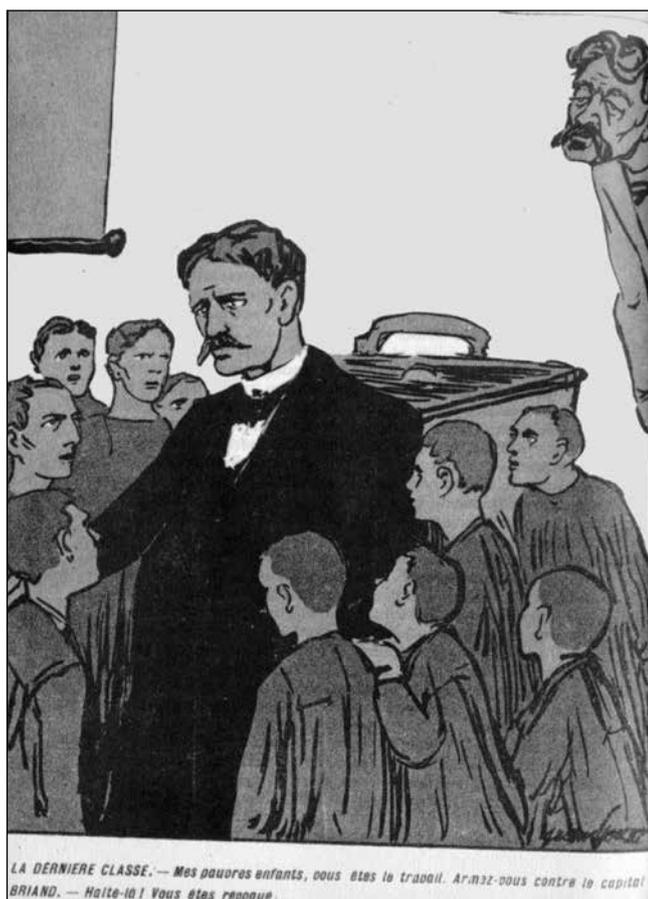
Jules Ferry était un homme politique de la

bourgeoisie, député républicain à la fin du Second Empire, partisan de la chasse aux communards en 1871 et, sous la III<sup>e</sup> République, un des défenseurs acharnés de la colonisation. Il fit voter à l'Assemblée les interventions militaires en Tunisie, à Madagascar, et sous son autorité la conquête de l'Indochine fut parachevée (en 1885).

L'école gratuite, obligatoire et laïque eut le mérite d'alphabétiser la quasi-totalité des enfants des classes populaires, et de les préserver de l'emprise d'une éducation religieuse. Mais elle n'avait pas le caractère de neutralité idéologique qu'on lui prête toujours. Pour Jules Ferry, l'instituteur avait une mission : apprendre aux enfants des classes populaires « *l'obéissance aux lois, le respect de la hiérarchie sociale, la frugalité et le travail sans récrimination* ». Il fallait arracher la jeunesse aux griffes des curés, mais aussi à celles des socialistes. « *Si cet état de choses se perpétue, il est à craindre que d'autres écoles se constituent, ouvertes aux fils d'ouvriers et de paysans, où l'on enseignera des principes diamétralement opposés, inspirés peut-être d'un idéal socialiste ou communiste emprunté à des temps plus récents, par exemple à cette époque violente et sinistre comprise entre le 18 mars et le 28 mai 1871* », déclarait-il.

Pour domestiquer les masses, il remplaça la religion des curés par celle de la patrie. Il fallait exalter le patriotisme militaire et rappeler aux jeunes qu'ils seraient soldats. On créa une commission d'éducation militaire en novembre 1881. Jean Macé, le fondateur et le président de la Ligue de l'enseignement, rédigea en 1885 la préface d'un manuel de tir à l'usage des écoles primaires des lycées et des bataillons civiques. Les jeunes élèves étaient organisés en bataillons scolaires.

Derrière le paravent de la laïcité, il y avait une éducation qui se donnait pour but, à travers la « morale », « l'instruction civique », mais aussi la manière d'enseigner l'histoire ou la géographie, de convaincre les futures générations d'ouvriers de la communauté de leurs intérêts avec la bourgeoisie : le drapeau national contre celui de la lutte des classes. Paul Bert, un député républicain proche de Jules Ferry, déclarait ainsi dans un discours prononcé le 1<sup>er</sup> mai 1880 : « *Restez français ! Restez français par l'esprit d'abord, (...) ne vous laissez pas envahir par je ne sais quel esprit de cosmopolitisme toujours détestable, qu'il soit rouge ou qu'il soit noir.* » Tout l'enseignement de l'école de Jules Ferry devait tendre vers cet objectif. La préface d'un manuel scolaire intitulé *Le tour de France par deux enfants*, publié en 1877 mais utilisé jusqu'en 1950 et donc imposé à des générations d'écoliers, précisait que « *la connaissance*



**L'instituteur dit : « Mes pauvres enfants, vous êtes le travail. Armez-vous contre le capital! ». Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet de Clemenceau, répond : « Halte-là ! Vous êtes révoqué. » Des instituteurs liés au mouvement ouvrier socialiste et à la CGT, avant 1914, se sont opposés au gouvernement et à l'école de la bourgeoisie.**

de la patrie est le fondement de toute véritable instruction civique ». Toutes les matières étaient sur tous les sujets imprégnées de patriotisme. Le 16 août 1884, le sujet de rédaction suivant fut proposé aux élèves d'un cours élémentaire : « À l'hôpital de Toulon, un jeune sergent subit une amputation pour une blessure subie au Tonkin. Le blessé se réveille, regarde la plaie : « Il vaut mieux cela que d'être prussien » dit-il. Le sergent était de Metz. » L'élève était convié à s'émerveiller en quelques lignes sur une si belle réaction patriotique. Les instituteurs qui ne manifestaient pas leur patriotisme étaient révoqués, comme le fut cet instituteur du temps de Jules Ferry, pour avoir écrit, à propos de la cérémonie militaire de son village, qu'il aurait mieux valu planter le drapeau français sur un tas de fumier.

Il s'agissait de faire des enfants du peuple de futurs « bons ouvriers », non seulement du point de vue professionnel, mais aussi du point de vue de la morale patronale, de futurs « bons soldats » prêts à défendre « l'œuvre colonisatrice de la France » ou « la patrie »... autrement dit les intérêts de la bourgeoisie française.

## L'ÉCOLE, TOUJOURS LE VECTEUR DE L'IDÉOLOGIE BOURGEOISE

L'école publique a certes changé depuis les années 1880. Elle scolarise un bien plus grand nombre de jeunes et permet à ceux qui le souhaitent de faire des études plus longues, certains pouvant accéder à des métiers plus qualifiés, mieux rémunérés. Mais, outre que cette démocratisation est en fait souvent illusoire, aujourd'hui comme hier, l'école se fait toujours le vecteur de l'idéologie bourgeoise.

Cent trente ans après Jules Ferry, l'enseignement de l'histoire de la colonisation et de la décolonisation reste toujours un sujet explosif. Certes, on n'exalte plus, du moins plus ouvertement, « la plus grande France », comme ce fut le cas du temps de la colonisation à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Mais les programmes scolaires continuent à minimiser, voire à occulter les siècles d'histoire coloniale, avec les exactions commises par l'armée coloniale contre les peuples qui se battaient pour leur indépendance.

Les instructions officielles de 1995 expliquaient dans le chapitre de la classe de quatrième consacré au « partage du monde » au 19<sup>e</sup> siècle qu'il fallait être « attentif aux aspects culturels du phénomène : développement des sociétés de géographie, essor de l'ethnologie ». Quid des massacres coloniaux qui ont jalonné les « explorations du monde au 19<sup>e</sup> siècle » ? Il fallut attendre la loi d'avril 1999, destinée à satisfaire les aspirations des anciens combattants, pour que l'expression « guerre d'Algérie » soit enfin employée à la place du mot « pacification » employé par les gouvernements français de l'époque. Dans la partie des manuels scolaires actuels consacrée à la décolonisation, la guerre d'Algérie reste souvent un « objet d'étude » que l'enseignant peut choisir de traiter... ou pas.

Jean-Pierre Rioux, qui fut inspecteur général d'histoire de 1991 à 2003, déclarait : « Au nom de quoi faudrait-il s'attarder délibérément sur la guerre d'Algérie ? Pourquoi ne pas s'attarder sur la guerre du Vietnam ou du Kosovo ? » La torture en Algérie par l'armée française n'est toujours pas évoquée nettement. Ainsi, dans un manuel de chez Hatier, paru à la fin des années 1990, des lycéens peuvent lire que « certains militaires utilisent la torture », certains, pas toute l'armée. Ratissages, exécutions sommaires, napalm sur les Aurès, camps de regroupement ne sont la plupart du temps pas évoqués. Jean-Louis Nembrini, qui fut inspecteur général de l'Éducation nationale puis, à partir de 2007, directeur général de l'enseignement scolaire, refusait que l'enseignement de la colonisation et de la décolonisation fasse « ressortir de manière excessive l'émotionnel ».

« *Ce n'est pas servir l'objectivité historique. Il faut éviter le clinquant* », précisait-il.

Le 23 février 2005, les députés adoptaient une loi dont l'article 4 stipulait que « *les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit* ». Cet article de la loi ne fut finalement abrogé qu'après plusieurs mois de mobilisation d'historiens, d'enseignants, d'étudiants.

C'est cette histoire qui est ainsi racontée aux enfants et petits-enfants d'ouvriers algériens, marocains, tunisiens ou sénégalais.

La présentation du mouvement ouvrier et de ses luttes dans les programmes et manuels scolaires est tout aussi significative du parti pris de l'école « de la République ». La haine de la bourgeoisie envers la Commune de Paris de 1871, cette tentative de la classe ouvrière parisienne d'instaurer son propre pouvoir, a longtemps transpiré dans chaque ligne des manuels d'histoire. On pouvait lire dans celui rédigé par Albert Malet en 1911, à propos des conséquences du siège de Paris pour la population ouvrière, le commentaire suivant : « *Alors qu'elle avait manqué de pain pendant près de deux mois, cette population avait eu sans cesse à pleins tonneaux le vin et l'alcool.* » Le cours complet d'histoire de Jules Isaac datant de 1922 donnait l'explication suivante : « *Dans une crise de folie de destruction, les Fédérés auxquels s'était mêlée toute la lie de la population suivirent le conseil des partisans de la guerre scientifique et incendièrent au pétrole les Tuileries, le Louvre, le Palais-Royal. La Seine coulait entre deux murs de feu.* » Aujourd'hui, la haine ne s'exprime plus... mais il n'est quasiment plus fait mention de l'histoire de la Commune. Dans une édition chez Nathan d'un manuel de première, un paragraphe du chapitre intitulé « être ouvrier en France de 1830 à 1975 » souligne les « *politiques répressives* » subies par les ouvriers : « *En 1831 et en 1834, en 1848, ou encore durant la Commune de Paris de 1871, leurs révoltes sont durement réprimées.* » Passons sur le fait que des révolutions sont rétrogradées au rang de révoltes. Mais sur ce que fut la Commune, on ne trouve pas plus de commentaire, ni document, ni même une simple définition.

L'étude de bien d'autres luttes marquantes de la classe ouvrière est complètement absente des programmes. La révolution russe n'est souvent traitée que pour signaler qu'elle a débouché sur un « régime totalitaire », le stalinisme pour sa part étant longuement étudié. Quant à la partie

du programme d'histoire des élèves en baccalauréat professionnel première année présentant les grèves avec occupation de mai-juin 1936, elle a été supprimée il y a deux ans. Sans doute ne faut-il pas donner de mauvaises idées aux futurs travailleurs.

Voilà donc au travers de quelles lunettes de classe se construisent les programmes et manuels scolaires.

### **LE MOUVEMENT OUVRIER ET L'ÉDUCATION : S'INSTRUIRE POUR SE RÉVOLTER**

Le mouvement ouvrier s'est toujours fixé l'instruction des ouvriers comme objectif. Les combats pour l'interdiction du travail des enfants ou pour la journée de huit heures visaient aussi à permettre aux travailleurs de s'instruire, mais « *s'instruire pour se révolter* », comme le disait Fernand Pelloutier, un militant syndicaliste révolutionnaire de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Durant la Commune de Paris, le *Journal officiel* daté du 29 mars 1871 proclamait que « *l'avenir appartient au savoir et il importe qu'un peuple qui veut être réellement libre ne demeure pas dans une dépendance honteuse imposée par l'ignorance.* » L'arrêté du 29 avril 1871 affirmait la nécessité « *d'organiser dans le plus bref délai l'enseignement primaire et professionnel sur un modèle uniforme dans les divers arrondissements de Paris* » et « *de hâter, partout où elle n'est pas effectuée, la transformation de l'enseignement religieux en enseignement laïc.* » Arracher les ouvriers à l'influence de l'Église était donc une nécessité pour les communards dix années avant les lois Ferry... mais avec un tout autre objectif que celui de la bourgeoisie républicaine.

Les militants ouvriers se méfiaient de l'Église, mais ils se méfiaient tout autant de l'enseignement dispensé par la bourgeoisie. Conscient du caractère de classe de l'éducation, Pelloutier écrivait en 1898 dans *L'ouvrier des deux mondes* : « *Ce qui lui manque (à l'ouvrier), c'est la science de son malheur; c'est de connaître les causes de sa servitude; c'est de pouvoir discerner contre quoi doivent être dirigés ses coups* », d'où la nécessité d'une éducation animée par des révolutionnaires, dans le cadres des Bourses du travail qu'il développa, car à ses yeux l'école républicaine n'était qu'une « *pépinière de contremaîtres et de surveillants* ».

Malgré toutes les précautions prises par tous les gouvernements depuis Jules Ferry, le fait de permettre à de larges couches de la population d'apprendre à lire et à écrire et d'avoir un accès à la culture, même passée au travers de leur filtre, favorisa la propagande des organisations ouvrières, qui purent toucher un public plus

nombreux parmi la classe ouvrière. Avec l'essor du mouvement ouvrier à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la diffusion des idées marxistes passa par les journaux, les brochures et différents ouvrages de base. Pour diffuser les idées du mouvement ouvrier, les socialistes ne comptaient évidemment pas sur l'école de la République. Les partis socialistes multiplièrent les écoles, les bibliothèques, et éduquèrent des millions d'ouvriers, les éveillant à la vie politique et sociale.

C'est aussi en lien avec le mouvement ouvrier que se développèrent les expériences pédagogiques les plus novatrices, comme celles de l'instituteur anarcho-syndicaliste Célestin Freinet (1896-1966) qui voulait éveiller l'intérêt des enfants du peuple, favoriser leur motivation, leur initiative et développer leur esprit collectif au travers des activités scolaires.

### LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE... SOCIALISTE

Dans la Russie soviétique où, à la veille de la révolution de 1917, la très grande majorité de la population était illettrée et les écoles existantes



« Femme, apprends à lire et à écrire ! » peut-on lire sur cette affiche soviétique de 1923. Dès 1917, la révolution russe avait la volonté d'instruire les classes populaires.

tenues par des popes de l'Église orthodoxe, l'éducation fut une des immenses tâches que le tout nouvel État ouvrier eut à accomplir. Dans l'effervescence révolutionnaire, des millions de travailleurs aspiraient à comprendre, et donc à apprendre. John Reed, militant communiste américain, décrivait ainsi cette soif de savoir : « *Toute la Russie apprenait à lire et lisait de la politique, de l'économie et de l'histoire car le peuple voulait savoir et connaître (...). L'aspiration à l'éducation pendant si longtemps contenue éclata avec la révolution.* » La révolution agissait comme un formidable accélérateur de la conscience des masses populaires.

Le 15 décembre 1917, un décret fermait les établissements scolaires religieux et créait un Commissariat à l'Instruction publique. La mixité était promulguée dans chaque classe, quel qu'en soit le niveau, quelques mois plus tard. À la même date, un autre décret ouvrait l'accès à l'université sans examen à tout citoyen de 16 ans et plus. Boukharine, dans un livre intitulé *l'ABC du communisme*, véritable manuel à destination des nouveaux militants du Parti communiste, rédigé en pleine guerre civile, décrivait ainsi son « école unique du travail » : « *Cela signifie d'abord que la séparation des sexes doit être supprimée; (...) il faut cesser également la distinction entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, la division en écoles accessibles à tous et en écoles réservées aux classes privilégiées. L'école unique doit constituer une échelle unique que tout élève de la république socialiste peut et doit gravir en commençant par l'échelon le plus bas : le jardin d'enfants et en terminant par le plus haut : l'Université.* » Comme on le voit, l'école unique du travail est une conception de l'éducation qui ne ressemble en rien à la nôtre, hormis la mixité qui fut instaurée en France, mais cinquante ans plus tard.

De l'effervescence révolutionnaire surgirent nombre d'expériences nouvelles en matière d'éducation, telles celles réalisées par Anton Makarenko qui, devant le nombre croissant d'orphelins, créa des communautés gérées par les jeunes eux-mêmes. De 25 % de la population alphabétisée en 1917, on passa à près de 80 % vingt ans plus tard.

### L'INSTRUCTION COMME ARME POUR CHANGER LA SOCIÉTÉ

Aujourd'hui, comme hier, l'objectif de l'école bourgeoise est à l'exact opposé de celui défendu par le mouvement ouvrier communiste. Il est de maintenir les « chaînes de l'esclavage », ou plutôt de semer l'illusion que les esclaves sont libres et ont toute leur place dans la République

française, à égalité avec les riches, les patrons, les banquiers.

Les dirigeants politiques passent leur temps à regretter, très hypocritement, que les jeunes, enfants et petits-enfants d'immigrés, pour la plupart nés en France, ne se sentent pas « intégrés » dans leur République et que l'école ne les y aide pas. Les mêmes leur renvoient pourtant constamment à la figure leur origine et distillent le mépris social que la classe qu'ils servent éprouve à leur égard. Mais cette République dans laquelle ces jeunes devraient se sentir « intégrés » accentue les inégalités et n'offre comme perspective à la jeunesse des classes populaires que le chômage pour les uns, et l'exploitation pour les autres.

Au rejet dont ils sont victimes, en particulier du fait du racisme, l'immense majorité de cette jeunesse réagit, comme leurs parents, par un repliement sur leur communauté. Les jeunes d'origine maghrébine se sentent ainsi d'abord algériens, marocains, et souvent surtout musulmans. Et ce repliement communautaire ne touche pas seulement la jeunesse d'origine maghrébine. Dans tous les cas, ce communautarisme laisse le champ libre à la démagogie de propagandistes de toute sorte qui, derrière le drapeau de la religion, mènent un combat politique.

La montée dans la jeunesse de l'influence des idées réactionnaires, qu'elles prennent la forme des idées intégristes religieuses ou de celles du Front national, est une réalité inquiétante. Mais prétendre que l'école de la République pourrait lutter contre est mensonger, car celle-ci ne peut être que traversée par les mêmes courants que ceux qui agitent toute la société. La montée des

idées racistes des uns, xénophobes des autres, ou de celle du repliement communautaire, est une conséquence de la démoralisation de la classe ouvrière et de la disparition de l'influence de partis ouvriers diffusant une certaine conscience de classe et proposant de réelles perspectives de transformation de la société à la jeunesse.

L'école ne peut pas suffire à empêcher les démagogues de tout poil, et en particulier les activistes de l'islam intégriste, de manipuler cette jeunesse. Certes, les militants communistes que nous sommes se battent aussi pour que l'école ait des moyens pour permettre aux jeunes des classes populaires d'avoir accès à la culture, car à ces futurs exploités, elle permet de se défendre, de ne pas être que de la chair à exploiter. Mais l'école laïque ne peut proposer à la jeunesse ouvrière qu'une intégration... derrière les intérêts de la bourgeoisie et son drapeau national, dans une même communauté de « citoyens », les exploités avec les exploités.

S'il est à souhaiter une intégration pour la jeunesse ouvrière, c'est celle qui consiste à avoir la conscience d'appartenir à une même classe sociale, celle qui produit toutes les richesses, et d'en être fier. Alors il faut que se trouvent des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes pour renouer avec les traditions du mouvement ouvrier et transmettre ces valeurs de classe, ce sentiment d'appartenir à une même classe exploitée, quelle que soit son origine, quelle que soit sa nationalité, quelle que soit sa religion, comme l'ont fait des générations de militants ouvriers.

*Le 14 avril 2015*

# Martinique : les partis nationalistes et la future collectivité territoriale

La loi du 19 mars 1946, dite loi d'assimilation, votée par le Parlement français, a transformé juridiquement certaines colonies françaises en départements français. Il s'agissait des quatre plus vieilles colonies françaises : dans l'océan Indien, l'île de La Réunion ; en mer des Caraïbes, la Guadeloupe et la Martinique ; en Amérique du Sud, la Guyane française. Pour la première fois depuis 1946, au moins deux de ces territoires, la Martinique et la Guyane, verront leur statut administratif changer. Lors de référendums dans ces deux départements en 2010, l'électorat a approuvé la création d'une collectivité unique, la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) et la CTG en Guyane. La CTM remplacera les deux assemblées : le conseil général et le conseil régional. Jusqu'en décembre 2015 la Martinique et la Guyane auront été comme La Réunion et la Guadeloupe, et contrairement aux départements français de l'Hexagone, des régions constituées d'un seul département. L'élection de la CTM et de son exécutif se fera en décembre 2015, en même temps que les élections régionales françaises. Les élus de Guadeloupe et de La Réunion n'ont pas pour le moment choisi de changer de statut. Mais il est fort probable qu'ait lieu dans quelque temps, au moins en Guadeloupe, le même changement de statut qu'en Martinique.

Les quatre plus vieux départements français d'outre-mer ont connu au cours de leur histoire toutes les vicissitudes d'une histoire coloniale mouvementée, depuis la découverte par Christophe Colomb et le massacre des Amérindiens, la traite et l'esclavage des Noirs déportés d'Afrique, le colonialisme. Depuis la départementalisation, les populations de ces territoires avaient donc vocation à obtenir les mêmes droits que les Français de l'Hexagone. Mais il aura quand même fallu un demi-siècle de luttes ouvrières pour obtenir l'égalité des droits avec la métropole française et la disparition de presque toutes les discriminations de nature coloniale.

Pour ce qui est de la Guadeloupe et de la Martinique, c'est cette situation coloniale qui a généré au cours de l'histoire une variété de revendications de changement de statut, lequel était prôné

par un certain nombre de leaders politiques et leurs partis. La question du statut a toujours été au centre de la vie politique locale, et ce quand bien même elle n'a jamais été une préoccupation majeure au sein de la population, parmi les travailleurs et les classes populaires aux prises avec les 25% de chômage endémique qui sévit dans ces territoires et les mêmes difficultés que la population laborieuse française de l'Hexagone, mais aggravées du fait de l'histoire coloniale et de ses séquelles.

## LES DIFFÉRENTES REVENDICATIONS DE CHANGEMENT DE STATUT

La lutte pour l'égalité des droits et des devoirs entre les peuples des Antilles et celui de la métropole est une très ancienne revendication. Les premiers socialistes antillais de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, avec à leur tête des dirigeants comme Hégésippe Légitimus (1868-1944) en Guadeloupe et Joseph Lagrosillière (1872-1950) en Martinique, déjà réclamaient cette pleine intégration. Ils se sont battus afin que les jeunes Antillais puissent faire comme les jeunes métropolitains leur service militaire et puissent être enrôlés dans l'armée française lors de la Première Guerre mondiale. L'impôt du sang devait favoriser la pleine intégration. De même, un notable d'origine hindoue, Henry Sidambarom (1863-1952), s'est battu farouchement et avec succès pour que les Indiens (hindous déplacés de force vers les Antilles vers la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle) puissent obtenir les droits électoraux et les obligations du service militaire pour au moins leurs fils nés en Guadeloupe, ce qui en faisait automatiquement des citoyens français... et encore plus français par l'impôt du sang versé dans les différentes guerres menées par l'impérialisme français. Le mariage avec la France devait se faire sinon pour le meilleur mais au moins pour le pire.

Au moment du vote de la loi d'assimilation du 19 mars 1946, on vit apparaître la revendication d'autonomie budgétaire prônée par une minorité de socialistes dirigés par le député de Guadeloupe Paul Valentino. Ce dernier fut le seul député antillais à voter contre la loi d'assimilation. Puis,

la départementalisation a été votée à l'initiative d'Aimé Césaire (1916-2008), de Rosan Girard (1913-2001) et d'autres députés communistes de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion. Après-guerre, la revendication d'égalité des droits avec le peuple français de l'Hexagone fut essentiellement portée par les Partis communistes guadeloupéen et martiniquais. À partir de 1958, dans le sillage des mouvements de décolonisation et des luttes armées indépendantistes d'Indochine, d'Algérie et des mouvements anticolonialistes du tiers-monde, apparurent aux Antilles les revendications d'autonomie et d'indépendance. En 1958, les Partis communistes de Guadeloupe et de Martinique prônèrent l'autonomie, puis l'autonomie en liaison avec la France.

Le Parti progressiste martiniquais (PPM), fondé par Aimé Césaire, et Césaire lui-même avancèrent la revendication d'autonomie. Dans les années 1960, certaines organisations ont manifesté plus fermement leur combat anticolonialiste. Ce fut le cas de l'Organisation de la jeunesse anticolonialiste de Martinique (OJAM). Elle déclarait dans son manifeste en 1962 :

*« L'OJAM condamne définitivement le statut de département français (comme contraire aux intérêts du peuple et de la jeunesse de la Martinique, et rendant impossible tout développement) ;*

*- Proclame le droit des Martiniquais de diriger leurs propres affaires ;*

*- Appelle les jeunes de la Martinique, quelles que soient leurs croyances et leurs convictions, à s'unir pour l'écrasement définitif du colonialisme dans la lutte de libération de la Martinique. LA MARTINIQUE AUX MARTINIQUAIS. »*



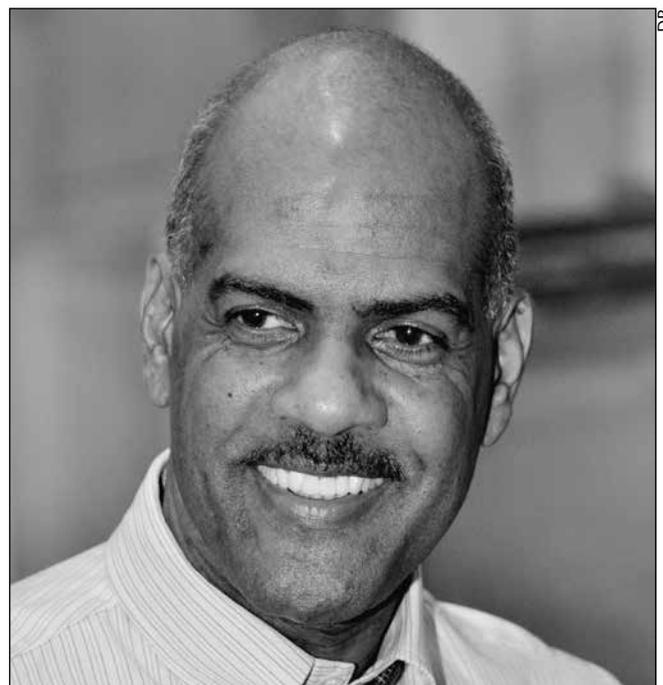
**Alfred Marie-Jeanne.**

Puis le GONG (Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe) fut la première organisation nationaliste à prôner l'indépendance en Guadeloupe. Il le fit en même temps que le groupe qui fut à l'origine de notre organisation Combat Ouvrier. Mais nous le posions en des termes très différents.

### NOTRE GROUPE ET LA QUESTION DE L'INDÉPENDANCE EN 1965

La Ligue antillaise des travailleurs communistes, comme notre groupe s'intitulait à l'époque, éditait un petit journal ronéoté intitulé *Lutte Ouvrière* et un bulletin du nom de *Gro ka* (le tambour guadeloupéen) à l'adresse des travailleurs antillais des hôpitaux et des PTT. Voilà ce que nous écrivions :

*« Notre lutte pour l'indépendance, c'est la lutte des classes pauvres de la population pour une vie meilleure. Ce n'est pas la lutte pour que les bourgeois antillais puissent profiter de leur commerce, sans craindre la concurrence impérialiste, pour que quelques médecins, avocats ou autres élites se retrouvent, plus tard, nantis de postes et de sinécures en nous prêchant le travail, la patience et l'espoir pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Notre lutte pour l'indépendance, nous ne la menons pas pour remettre le pouvoir à qui que ce soit, mais pour que les ouvriers, paysans pauvres, chômeurs, hommes, femmes, jeunes, l'exercent eux-mêmes. Nous avons su nous battre, nous avons su vaincre, nous saurons bien nous gouverner. Si les CRS français reprennent la mer, ce n'est pas pour voir à Sainte-Thérèse ou ailleurs d'autres CRS, fussent-ils de notre couleur. »*



**Serge Letchimy.**

## DES ANNÉES 1980 À NOS JOURS

Par la suite, les années 1980 furent marquées par l'activisme plus radical de groupes indépendantistes qui organisèrent des attentats à la bombe contre des symboles du colonialisme : le Groupe de libération armée (GLA), l'Armée de libération nationale (ALN), l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) tentèrent ainsi de faire avancer la lutte pour l'indépendance mais restèrent isolés.

Aujourd'hui, les principales organisations indépendantistes et autonomistes en Martinique sont le Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM) dirigé par le député Alfred Marie-Jeanne et le PPM du défunt Césaire, dirigé par le député Serge Letchimy. Ces deux formations et leurs leaders ont réussi par la voie électorale, depuis quelques années, à écarter les organisations départementalistes et à se faire élire en tête des assemblées locales martiniquaises, emmenant dans leur sillage une cohorte de notables. Alfred Marie-Jeanne fut président du conseil régional, puis Serge Letchimy lui succéda. Ce dernier l'est encore aujourd'hui et sera probablement le dernier président de conseil régional avant le changement de statut de la Martinique.

## UNE SURENCHÈRE POLITICIENNE POUR UN ENJEU MINIME

Le MIM, plusieurs organisations nationalistes (RDM, PALIMA, CNCP, Martinique écologie) et aussi le Parti communiste martiniquais (PCM) ont formé un regroupement du nom de Camp des patriotes. Ils s'opposent à l'autre regroupement dirigé par Letchimy et le PPM, qui regroupe aussi des notables au-delà de leur parti dans la coalition Ensemble pour une Martinique nouvelle. Dans un passé récent ces deux camps s'opposaient sur le statut : les uns, avec le MIM, prônaient l'indépendance ou une autonomie plus large ; les autres, autour du PPM, une autonomie plus restreinte, qui notamment n'élargissait pas les compétences d'une assemblée locale à la possibilité de voter des lois locales. Il s'agissait du principe de « l'identité législative », sur la base de l'article 73 de la Constitution française. Les partisans d'une autonomie plus large, eux, MIM et Camp des patriotes se réclamaient de l'article 74 de la Constitution française, celui de la « spécialité législative » donnant donc à la future assemblée des compétences législatives locales. Avant le référendum de 2010 en Martinique, la vie politique fut animée par ces deux camps : partisans de l'article 74 et partisans de l'article 73 de la Constitution française. Ce sont ces derniers qui remportèrent le référendum sur le statut de la Martinique. Aujourd'hui, tout en faisant croire qu'ils défendent le peuple mieux que l'autre,



*Ghislaine Joachim-Arnaud, porte-parole de Combat Ouvrier en Martinique.*

en réalité ces deux camps ne s'opposent que pour gagner les postes à la future assemblée unique, la CTM.

Depuis plusieurs mois, ces partis et les notables qui les composent rivalisent de déclarations et de réunions publiques pour préparer les élections de décembre à la CTM. Ils sont déjà en campagne. C'est, de fait, sur un objectif limité et somme toute assez dérisoire : gagner l'élection à une assemblée unique que l'État français a bien voulu leur accorder et qui ne change absolument rien de fondamental. Les notables et partis nationalistes ont trouvé le secret de gonfler cette baudruche et d'en faire, comme ils le disent eux-mêmes sans rire : « la mère des batailles ». Ils présentent cette élection comme celle du siècle, celle qui changera « la Martinique » et qui apportera des changements considérables à la population.

D'un petit hochet accordé par l'État français lui-même, les nationalistes martiniquais d'aujourd'hui, somme toute très modérés, profitent pour tenter de susciter un engouement populaire « patriotique » à bon compte, au sein d'une population dont la grande majorité n'a que faire de cette CTM. Toutefois, ils font tant et si bien que, dans les milieux politiques, la CTM devient la question centrale, y compris chez les travailleurs politisés. Vu le caractère insignifiant de cette CTM, on ne peut que penser que, si ces notables se battent avec autant de hargne pour elle, c'est uniquement pour obtenir les postes. D'autant que ces derniers seront plus chers car, au lieu de

89 postes à pourvoir dans les actuels conseils général et régional, il n'y en aura que 60. Il y en aura donc encore moins pour tout le monde.

### LE SOUTIEN À LA BOURGEOISIE LOCALE ET LA LUTTE POUR LES POSTES

Au cours de vastes rassemblements (les « gran samblé »), dont le dernier a eu lieu le 26 avril dernier, Marie-Jeanne précise son programme. Le 26 avril il a notamment déclaré : « *Je lance un appel solennel aux investisseurs martiniquais leur demandant d'accompagner les initiatives publiques.* » En clair, Marie-Jeanne lance un appel aux patrons. Il ajouta : « *J'ai toujours considéré que j'étais le président de tous les Martiniquais.* » Le président de tous les Martiniquais, donc aussi bien de Hayot, le Béké le plus riche de l'île, que du chômeur ou de l'ouvrier pauvre ! Comme s'il était possible de satisfaire à la fois les revendications patronales et celles des travailleurs et des pauvres.

Le PPM de Letchimy ne dit pas mieux. En 2013, Letchimy avait répondu à une invitation de Bernard Hayot, pour constater que l'arbre que Césaire avait planté avec ce même capitaliste

avait poussé. C'était tout un symbole, Césaire et Bernard Hayot plantant un arbre, puis Letchimy et ce même Bernard Hayot. Eh bien, ce symbole est bien celui de l'alliance des leaders politiques autonomistes et indépendantistes avec la bourgeoisie locale. C'est bien cela « la Martinique » dont ils parlent tous, celle qui appartient au richissime Bernard Hayot.

### LE PCM DANS LE CAMP DES PATRIOTES

De tous ceux qui font partie du Camp des patriotes, le PCM est le seul à pouvoir se prévaloir d'une implantation passée dans la classe ouvrière de la Martinique. Il fut en première ligne à l'époque où la soldatesque coloniale tirait sur les travailleurs en grève. Il fut à l'origine de la création de la première centrale syndicale de la Martinique, la CGTM. Il fut le parti de deux jeunes députés qui, à l'époque des années 1940 et 1950, ont enthousiasmé des milliers de travailleurs et de jeunes : Léopold Bissol et le jeune poète et écrivain Aimé Césaire (avant qu'il quitte le PCM pour fonder le PPM). Le PCM fut le parti d'André Alikér, journaliste au journal du PCM, *Justice*, qui fut assassiné sur ordre des Békés (les possédants blancs



Le « camp des patriotes » en meeting.

issus des familles esclavagistes). Jusqu'aux années 1960, c'est le PCM qui attirait les jeunes qui voulaient se battre contre l'exploitation capitaliste et coloniale. Ce sont les militants du PCM qui furent les premiers frappés par une loi d'exception, l'ordonnance d'octobre 1960 qui interdisait à tout fonctionnaire d'affirmer publiquement ses idées autonomistes aux Antilles. Plusieurs d'entre eux furent obligés de s'expatrier. D'autres choisirent de rester en Martinique, sans travail, sans salaire pendant des années.

Aujourd'hui, le PCM n'a plus rien de ce passé. Non seulement il ne cherche plus à militer au sein de la classe ouvrière et à impulser les luttes, mais il n'a pour seul programme que la « défense de la Martinique » et de l'autonomie. Il est devenu un parti nationaliste modéré au même titre que tout l'aréopage du Camp des patriotes. Un de ses derniers éditoriaux était titré : « *Mettre la Martinique au cœur de nos préoccupations et de l'action politique* ». Et il fait allégeance au député Marie-Jeanne, leader de ce regroupement, se plaçant délibérément à sa remorque.

#### **LA MARTINIQUE ACTUELLE APPARTIENT À UNE POIGNÉE DE POSSÉDANTS !**

Tous les partis n'ont que cela à la bouche : « défendre la Martinique ». Le PCM titrait dernièrement à sa une « *Avoir la Martinique au cœur* ». Comme si défendre « la Martinique » c'était défendre les travailleurs et les classes populaires de la Martinique.

Défendre « la Martinique » actuellement, c'est défendre forcément les intérêts de ceux qui la possèdent. Et ceux qui la possèdent ne sont pas les travailleurs et les classes populaires. Ceux qui détiennent les terres, les grandes plantations de banane et de canne à sucre, ceux qui possèdent les supermarchés, Carrefour, toutes les grosses sociétés sont les Hayot (le GBH, groupe Bernard Hayot, qui est la plus grosse fortune de la Caraïbe), Parfait, Ho Hio Hen, les Fabre Domergue, les Despointes, de Lucy et tous les autres possédants. Une partie d'entre eux descendent des vieilles familles békés qui ont fait fortune sur l'exploitation des esclaves, et ensuite en exploitant jusqu'au sang encore les travailleurs de la canne, descendants directs de ces esclaves.

Et quand ils ne sont pas directement propriétaires, ils sont actionnaires des grosses sociétés françaises. Ce sont eux qui exploitent les travailleurs, qui organisent le chômage, ce sont eux qui profitent de toutes les niches fiscales et exonérations prévues par la loi en outre-mer et que le gouvernement Hollande élargit dès que les patrons en réclament plus. Les leaders du PPM, dont Letchimy, sont liés, comme l'était Aimé Césaire,

au Parti socialiste français et se trouvent être les relais fidèles de la politique antiouvrière de Hollande. De même le Camp des patriotes avec Marie-Jeanne. Faire croire aux classes populaires qu'en défendant « la Martinique » ils défendent leurs intérêts est une tromperie, une vraie duperie qu'il faut dénoncer.

#### **POUR UNE FORCE POLITIQUE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTE**

Notre organisation, Combat Ouvrier, présentera une liste aux élections à la CTM en Martinique, et une liste aux élections régionales classiques en Guadeloupe. Dès maintenant, nous mettons en garde les travailleurs et les exploités contre la duperie des deux camps nationalistes de notables qui s'affrontent pour les postes en Martinique. Nous ne nous battons pas pour « défendre la Martinique », mais nous nous battons pour que, dans cette Martinique, les travailleurs, les classes exploitées, les classes populaires se mettent en lutte contre l'exploitation des capitalistes, békés ou noirs, et ceux des grosses sociétés métropolitaines. Dès maintenant, nous leur disons : « Construisons notre force, indépendante des capitalistes et de tous les notables qui prétendent vous défendre alors qu'ils ne se battent que pour des postes. »

Et s'il faut une force pour éliminer les séquelles du colonialisme, c'est cette force des travailleurs et des exploités qui pourra le faire bien mieux que les autres, bien mieux que ces notables qui déjeunent à l'Élysée, qui ne sont que les serviteurs politiques des riches exploités et qui veulent nous faire croire que la CTM serait un pas vers la décolonisation totale. Cela aussi, c'est une tromperie, car cette CTM a été octroyée par l'État français comme un joujou, un hochet, aux notables locaux pour faire croire en notre émancipation. Mais ce n'est qu'un bricolage administratif de plus de l'État français, qui ne changera rien, rien au chômage qui fait des ravages, rien à la pauvreté, rien à l'exploitation et aux bas salaires, rien aux séquelles coloniales.

Par contre, cette CTM, les travailleurs pourraient l'utiliser pour y envoyer des travailleurs combattifs. Il faut que des travailleurs combattifs puissent y faire entendre les revendications ouvrières, et aussi contrôler les notables et dénoncer les mauvais coups. C'est la seule chose utile que nous pourrions faire à ces élections

C'est pour cela que les travailleurs doivent faire de la politique. Ils doivent faire leur politique et défendre leurs intérêts propres ! Se battre pour l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, l'augmentation des salaires, des pensions des minima sociaux, le contrôle des travailleurs sur les comptes

des entreprises, prendre sur les profits capitalistes de quoi améliorer la vie sociale, les hôpitaux, les écoles, et tout ce qui concerne la vie quotidienne de la population. Si les travailleurs ne font pas cette politique-là, d'autres se chargeront d'en faire une autre pour eux et de les englober dans leurs programmes et leurs plans qui sont faits pour d'autres, pour les classes aisées, pour la bourgeoisie.

Si nous parvenons à gagner des milliers de voix sur une liste Combat Ouvrier, nous aurons déjà gagné. Si nous parvenons à faire entrer des

travailleurs combattifs dans cette CTM, ce sera un premier pas vers le renforcement de notre camp, le camp des travailleurs. Nous ne changerons rien fondamentalement, cela ce sont les luttes seules qui le feront, mais nous assurerons la permanence et le renforcement d'un courant communiste révolutionnaire qui se bat pour la création d'un parti ouvrier révolutionnaire communiste et, à terme, pour la révolution sociale, le renversement de la bourgeoisie aux Antilles comme ailleurs.

30 avril 2015



*Une manifestation d'employés municipaux en mars 2015.*

# Corée du Sud : la poigne de fer de la « démocratie » des chaebols

*L'article que nous publions ci-dessous est traduit de la revue de nos camarades britanniques de Workers' Fight (Class Struggle n° 104 – printemps 2015).*

Avec ses 52 millions d'habitants et son territoire de moins de 100 000 km<sup>2</sup>, entre la Chine et le Japon, la Corée du Sud est présentée comme un modèle de réussite capitaliste, tant sur le plan économique que politique.

Sur le plan économique, les médias occidentaux soulignent le fait que, bien que la Corée du Sud soit arrivée tard sur la scène industrielle mondiale – puisqu'elle n'a rejoint l'OCDE, le club des pays industrialisés, qu'en 1996 –, sa production industrielle par habitant est l'une des plus élevées au monde. Ses deux principaux constructeurs automobiles, Hyundai et Kia, sont connus du grand public dans le monde entier. Samsung, son plus grand groupe électronique, est à la fois le principal concurrent d'Apple sur le marché mondial de la téléphonie mobile et le numéro un mondial de la fabrication des semi-conducteurs. C'est également des chantiers sud-coréens de Hyundai, Samsung ou Daewoo que sortent les navires les plus gigantesques de la planète. Mais, bien entendu, les commentateurs qui encensent le « modèle » sud-coréen se gardent bien de rappeler comment ce pays en est arrivé à un tel développement économique, et en particulier le prix exorbitant qu'a dû payer pour cela sa classe ouvrière, prix qu'elle continue à payer.

Sur le plan politique, ces mêmes médias parlent de la Corée du Sud comme d'une démocratie qui se situerait aux antipodes de la dictature opaque nord-coréenne. Mais ce qu'ils oublient, c'est que, sans le soulèvement ouvrier de la fin des années 1980, la Corée du Sud serait restée sous le joug de la longue lignée de dictateurs militaires mise en place par les armées impérialistes occidentales en 1946. De même, les médias ne disent rien des étroites limites actuelles de cette « démocratie », ni des moyens répressifs mis en œuvre par l'appareil d'État sud-coréen pour imposer à la classe ouvrière la poigne de fer d'un petit groupe de grands conglomérats.

Que signifie réellement cette « réussite capitaliste » pour la classe ouvrière sud-coréenne

en général, et pour ses militants en particulier ? C'est à cette question que cet article va tenter de répondre.

## **L'OMBRE PERSISTANTE D'UNE GUERRE FROIDE...**

La guerre froide a officiellement pris fin il y a 24 ans avec l'effondrement de l'Union soviétique. Mais son influence pèse encore si lourd sur les institutions et la scène politique sud-coréennes qu'il est nécessaire de revenir sur la naissance de ce pays, avec la partition de la Corée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

En fait, cette partition de la Corée fut d'abord le premier d'une série d'événements qui devaient aboutir à la guerre froide, avant de devenir par la suite une cause récurrente de conflit.

La Corée, qui avait été une colonie japonaise depuis 1905, faisait partie des restes de l'empire japonais que les Alliés entendaient se partager. Au début, il était prévu de la placer sous administration conjointe des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'URSS et de la Chine pour une période de vingt à trente ans, avant de lui accorder son indépendance. Mais les événements prirent un autre tour. En août 1945, l'Armée rouge progressait rapidement depuis le nord de la Corée, alors même qu'aucun soldat américain n'avait encore mis le pied dans le pays. Les dirigeants américains déclarèrent alors unilatéralement que la Corée serait divisée « provisoirement » par le 38<sup>e</sup> parallèle : une zone d'influence soviétique serait créée dans le nord déjà occupé par l'Armée rouge, tandis que le sud deviendrait zone d'influence américaine. Et, peu après, les troupes américaines débarquèrent au sud pour organiser la reddition des forces d'occupation japonaises.

Environ un tiers de la population se retrouva ainsi dans la zone nord sous un régime formé par une alliance issue de la résistance à l'occupation japonaise dont la composante dominante était le Parti communiste. Quant à la zone sud, elle se vit rapidement imposer par les États-Unis un

régime aussi anticommuniste que brutal, formé à partir du personnel coréen qui avait servi dans l'appareil d'État colonial du Japon impérial. Et, en février 1946, un gouvernement intérimaire entra en fonction à Séoul, avec à sa tête Syngman Rhee, un cheval de retour de la politique, anti-communiste et bien connu des cercles dirigeants américains.

Mais peu après, en septembre 1946, le mécontentement social éclata sous la forme d'une grève générale entraînant 250 000 travailleurs dans tout le pays. Il fallut pas moins de trois mois aux troupes américaines et coréennes pour venir à bout du mouvement. Ce fut un bain de sang. Plus d'un millier de grévistes furent assassinés et 30 000 autres arrêtés. Certains des militants qui réussirent à échapper à la répression passèrent au nord, mais beaucoup reprirent la lutte armée dans les maquis, comme au temps de l'occupation japonaise, où ils la poursuivirent pendant quatre autres années.

Puis vint le début de la guerre froide. En août 1948, alors qu'en Chine, le régime de Tchang Kai-Chek qu'ils soutenaient menaçait de s'effondrer face à l'armée paysanne de Mao, les dirigeants américains décidèrent de rendre la division de la Corée permanente. Le gouvernement de Syngman Rhee devint la seule autorité coréenne officiellement reconnue par les puissances occidentales. Son régime était tout aussi dictatorial que l'ordre colonial jadis imposé par les Japonais, à ceci près qu'il avait désormais le soutien des États-Unis et que l'objectif qui lui était assigné était clairement de reprendre de force le contrôle du nord du pays pour leur compte.

Mais les dirigeants nord-coréens furent les plus rapides, en envahissant le sud, en juin 1950. Il semblerait qu'ils aient tablé sur le fait que l'armée américaine ne prendrait pas le risque d'intervenir, à la fois parce qu'elle était déjà occupée à protéger la retraite de Tchang Kai-Chek à Taïwan, suite à la victoire de Mao, mais aussi parce que les troupes du nord avaient toutes chances de rencontrer un soutien populaire massif dans le sud, ce qui fut effectivement le cas.

Quoi qu'il en soit, leur calcul se révéla erroné. Pour les États-Unis, il n'était plus question de tolérer la moindre concession à un régime susceptible de rejoindre la sphère d'influence soviétique. Ils ripostèrent en mobilisant une coalition impérialiste, dans laquelle la Grande-Bretagne tint la seconde place, et obtinrent de l'ONU qu'elle donne son aval à l'intervention. Et la coalition finit par repousser les troupes nord-coréennes au-delà du 38<sup>e</sup> parallèle, non sans difficultés d'ailleurs.

À ce stade, les dirigeants américains estimèrent qu'ils pouvaient en finir avec la Corée du

Nord. Et sans la contre-offensive massive lancée par l'armée chinoise, qui stoppa les forces impérialistes, le pays aurait certainement été réunifié, mais sous la dictature de Syngman Rhee, qui était alors occupé à « nettoyer » Séoul de toute opposition, dans un bain de sang qui fit 100 000 morts d'après les archives militaires américaines.

Finalement, les dirigeants américains retirèrent leurs troupes au sud du 38<sup>e</sup> parallèle. On estima qu'au moment de la signature de l'armistice, en juillet 1953, le conflit avait fait 900 000 victimes militaires et 1,5 million de victimes civiles, principalement au nord, du fait du contrôle total exercé par la coalition impérialiste sur l'espace aérien.

### ... QUI N'A JAMAIS CESSÉ

En un certain sens, la guerre de Corée n'a jamais vraiment pris fin. La Corée du Sud ne signa pas l'armistice de 1953 et elle continue à revendiquer la souveraineté sur le territoire du nord. D'après ses autorités et ses institutions, le pays continue à vivre sous la menace permanente d'une attaque venant du nord et c'est ce que l'on enseigne aux enfants à l'école dès leur plus jeune âge.

Mais cet usage obsessionnel de l'épouvantail nord-coréen est d'abord et avant tout un instrument de contrôle social et politique sur la population en général, et sur la classe ouvrière en particulier, tout en permettant de justifier un énorme appareil de répression.

D'ailleurs, de toute évidence, les capitalistes sud-coréens eux-mêmes ne sont pas trop inquiets d'une éventuelle menace venant du nord. C'est ce qu'illustre, entre autres choses, la Région Industrielle de Kaesong, qui est en fonction depuis 2004. Il s'agit d'une enclave sud-coréenne en plein territoire nord-coréen, à environ 10 km au nord de la zone démilitarisée qui sépare les deux pays. Elle a été concédée à la Corée du Sud pour une durée de 50 ans afin de permettre aux entreprises de ce pays de profiter du faible coût de la main-d'œuvre du Nord. En 2014, plus de 50 000 travailleurs nord-coréens y étaient employés dans 123 usines sud-coréennes, sous la surveillance de quelques centaines de cadres sud-coréens qui traversaient la frontière tous les jours. Autrement dit, pour les capitalistes du Sud, les affaires sont les affaires, quelle que soit la menace supposée que représenterait la Corée du Nord.

Mais cela n'empêche pas l'épouvantail nord-coréen de continuer à justifier l'existence d'un appareil militaire pléthorique, tout comme au temps de la dictature. Aujourd'hui, la Corée du Sud arrive en 26<sup>e</sup> position dans le monde en terme de population. Mais son armée occupe le 6<sup>e</sup> rang mondial en terme d'effectifs sous l'uniforme et

même la 2<sup>e</sup> place en terme d'effectifs de réserve. En tout, l'armée sud-coréenne absorbe 15% des dépenses publiques du pays, soit un montant bien supérieur à la totalité du PIB du prétendu ennemi nord-coréen.

Il y a toutefois une certaine logique derrière cette aberration. Le service militaire obligatoire de deux ans imposé aux jeunes travailleurs est fort apprécié par les entreprises sud-coréennes : certains travailleurs sont en effet affectés à faire leur service en usine, fournissant au patronat un flux régulier de recrues qui sont tenues à la même discipline que si elles étaient dans une base militaire. L'armée est également appréciée comme un organe qui, pour reprendre les termes d'un journal patronal, « *forme une main-d'œuvre qualifiée possédant un sens élevé de ses devoirs* », autrement dit, une main-d'œuvre malléable. Et pourtant, même si, comme toutes les armées du monde, elle se targue de briser les fortes têtes, il semble que l'armée sud-coréenne ne soit pas si efficace qu'elle le prétend, si l'on en juge par la combativité infatigable de la classe ouvrière sud-coréenne !

D'autres raisons expliquent la taille disproportionnée de l'armée. Une couche importante de la bureaucratie d'État doit son statut social à ses liens avec l'armée ce qui, là aussi, n'a guère changé depuis l'époque de la dictature. Qui plus est, les contrats passés par cette armée pléthorique constituent un fromage énorme pour les marchands d'armes, tant locaux que des pays impérialistes, principalement des États-Unis.

En plus de cette armée démesurée, 29 000 soldats américains sont toujours stationnés sur huit sites différents dans le pays, et cela 62 ans après la fin officielle de la guerre de Corée ! De plus, la Corée du Sud doit supporter une partie de la charge financière du maintien de ces troupes sur son territoire, comme le ferait un pays occupé, pour un coût annuel équivalent à 3% d'un budget militaire déjà considérable.

Autre reste de la guerre de Corée, l'armée américaine conserve dans le pays un centre de commandement régional permanent, qui est prêt à prendre le contrôle direct de l'armée sud-coréenne en cas de conflit. Normalement cet arrangement devrait prendre fin en décembre 2015, après quoi l'armée sud-coréenne serait censée redevenir pleinement indépendante. Mais les gouvernements successifs ont tenté de convaincre les États-Unis de repousser cette échéance, sans doute parce qu'ils craignaient que ceux-ci cessent de considérer la Corée du Sud comme un pion suffisamment important sur l'échiquier impérialiste régional pour continuer à lui servir de protecteurs, en particulier dans les conflits territoriaux

récurrents qui l'opposent au Japon.

### L'ANTICOMMUNISME INSTITUTIONNALISÉ

Politiquement, l'épouvantail nord-coréen sert de multiples manières les intérêts de la bourgeoisie et de son État, notamment pour éliminer ou au moins neutraliser toute opposition « indésirable » au régime en place. C'était, bien sûr, le cas aux temps de la dictature mais cela reste tout aussi vrai, sous le régime démocratique de la Corée du Sud actuelle.

Le mot « communisme » demeure interdit en Corée du Sud, en tant que signe de trahison. Il est illégal pour une organisation politique de l'utiliser dans son nom ou dans sa propagande. Ce n'est que relativement récemment que la publication de traductions coréennes de classiques du marxisme est devenue possible, mais uniquement dans la mesure où ces textes n'évoquent ni événements récents ni le mouvement communiste coréen ou régional. Toute publication actuelle doit encore faire l'objet de mille précautions éditoriales pour éviter des poursuites.

À Séoul, capitale du pays, des affiches discrètes apposées dans les transports en commun invitent toujours les citoyens « responsables » à contacter anonymement un numéro de téléphone pour rapporter tout comportement « subversif ». Et en cas de condamnation pour « trahison », la loi prévoit encore explicitement non seulement de lourdes peines de prison, mais même la peine de mort. Et bien que cette dernière n'ait pas été prononcée depuis la fin de la dictature, la menace continue de peser comme une épée de Damoclès au-dessus de toute organisation communiste.

L'instrument sur lequel s'appuie la répression anticommunistes est la Loi sur la sécurité nationale (LSN), qui fut adoptée sous la dictature de Syngman Rhee, en décembre 1948, et pratiquement pas modifiée depuis. Sous la dictature, cette loi avait permis d'arrêter, d'incarcérer, de torturer et même d'exécuter des milliers de militants, afin d'écraser toute forme d'opposition, tant politique que syndicale. Toute personne suspectée de sympathies pour le Nord, voire ne manifestant pas assez d'enthousiasme pour condamner son régime, pouvait être accusée d'espionnage, tombant par là même automatiquement sous le coup de la LSN. Le suspect était alors pris en main par la bien nommée KCIA (la CIA coréenne), organisation des plus opaques dont le rôle était précisément de faire respecter cette législation de la guerre froide.

Cet appareil d'État brutal et répressif resta en place après la fin de la dictature, pour ainsi dire sans subir de changements. Après plusieurs changements de nom, la KCIA fut rebaptisée

Service national d'information (NIS), mais sa nature n'a guère changé, pas plus que celle de la LSN qui, elle, n'a même pas changé de nom. L'anticommunisme virulent de la guerre froide est demeuré un élément essentiel de l'arsenal répressif de l'État, tout spécialement après l'arrivée au pouvoir du président Lee Myung-bak, au début de la crise bancaire actuelle.

Ainsi, dans un rapport publié en 2012, Amnesty International indiquait que le nombre de nouvelles infractions tombant sous le coup de la LSN avait augmenté chaque année, passant de 46 en 2008 à 90 en 2011. Ce rapport notait que les tribunaux se montraient sans doute moins enclins que par le passé à prendre pour argent comptant les preuves douteuses de l'accusation. Mais, ajoutait-il, cela n'empêchait pas les instructions de prendre souvent des années avant d'aboutir à un procès, pendant lesquelles les prévenus faisaient l'objet de mesures d'emprisonnement répétées.

Ce rapport d'Amnesty mentionnait par exemple le cas de Kim Myeong-soo, libraire mis en accusation en vertu de la LSN en 2007 pour avoir vendu 300 livres « dans l'intention de menacer l'existence et la sécurité de l'État ». Parmi ces livres, il y avait une biographie de Marx et le livre d'Edgar Snow *Étoile rouge sur la Chine*. Lors de son procès en première instance, l'accusé démontra que tous les livres incriminés pouvaient être consultés librement à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, et il fut relaxé. Mais après appel du Parquet, il fut finalement condamné à six mois de prison avec sursis avec deux ans de mise à l'épreuve.

Amnesty International citait un autre cas significatif, celui de la Ligue socialiste des travailleurs (LST), une petite organisation d'extrême gauche formée en 2008. Six mois après sa création, huit de ses responsables furent mis en accusation en vertu de la LSN, pour avoir « répandu ou été l'origine d'un mouvement de rébellion contre l'État ». Les seules « preuves » de l'accusation étaient la participation de la LST à un vaste mouvement de protestations contre le gouvernement durant l'été et des tracts qu'elle avait diffusés à l'occasion de grèves dans l'automobile et le bâtiment. Malgré cela, les huit accusés furent condamnés en 2012 à des peines d'un à deux ans de prison avec sursis, assorties de périodes de mise à l'épreuve de deux à trois ans. Le fait que les militants de la LST aient été à tout moment susceptibles d'être l'objet de poursuites priva le groupe de toute possibilité d'avoir une activité publique et il dut s'auto-dissoudre, pour le seul crime d'avoir exprimé son opposition au gouvernement et, surtout sans doute, pour avoir défendu la nécessité pour la classe ouvrière de riposter aux attaques du patronat.

Aujourd'hui, il se pourrait que cet arsenal répressif soit encore durci. Ainsi, le quotidien progressiste coréen *Hankyoreh* publiait le 21 janvier 2015 un article intitulé « *Un pas de plus en arrière vers la dictature* », dans lequel il indiquait notamment : « *Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à la Maison-Bleue [équivalent sud-coréen de la Maison-Blanche américaine] à laquelle participaient des représentants de huit agences de sécurité, le Ministre [de l'intérieur] a fait état d'un projet visant à établir une base légale afin d'empêcher la création et les activités de groupes qui, selon les tribunaux, aideraient l'ennemi ou seraient hostiles à l'État. Aux sanctions existantes s'appliquant à des délits constatés, ce projet ajouterait une réponse préventive. Dans une étape ultérieure, le ministère envisage d'ordonner la dissolution des groupes qui aident l'ennemi et d'amender la loi sur la sécurité nationale afin de définir les peines qu'encourrait un groupe défiant un tel ordre de dissolution.* »

### LE CAS DU PARTI PROGRESSISTE UNIFIÉ

La phrase-clé, ici, est celle sur la « réponse préventive ». En fait, avant même d'avoir amendé la LSN, l'État avait déjà fait usage d'une telle « réponse préventive ». Ce fut notamment le cas avec l'interdiction du Parti progressiste unifié (PPU).

Le PPU fut créé en 2011 par la fusion de plusieurs petits partis réformistes de gauche. Le plus important de ces partis sur le plan électoral et le seul ayant une présence militante sur le terrain, en particulier dans la classe ouvrière, était le Parti travailliste démocratique coréen, l'aile politique de la Confédération coréenne des syndicats (connue sous son acronyme anglais de KCTU), formée par les syndicats issus de l'explosion ouvrière des années 1980.

Lors des élections législatives de 2012, le PPU avait obtenu 2,2 millions de voix, soit 10,3% des suffrages. Cependant, du fait de la façon dont le système électoral favorise les grands partis, il ne gagna que 13 des 300 sièges du Parlement, tandis que le parti de droite Saenuri (Parti de la nouvelle frontière) et le Parti démocrate, plus libéral, se partageaient 279 sièges. Le PPU devint quand même le troisième parti au Parlement.

Le PPU ne constituait donc guère une menace pour le régime autoritaire du parti Saenuri, pas plus dans l'arène parlementaire qu'à l'extérieur, à un moment où la lutte des classes marquait le pas. Cela n'empêcha pas la présidente Park Geun-hye de se lancer dans une offensive en règle contre le PPU.

En août 2013, les services secrets (Service national d'information, NIS) perquisitionnèrent le

domicile et les bureaux d'une dizaine de responsables du PPU. Huit d'entre eux, dont le député Lee Seok-ki, furent incarcérés. Ils furent accusés de nourrir des sympathies avec l'ennemi, d'avoir fait son apologie et d'avoir participé à une conspiration visant à l'organisation d'une insurrection. L'accusation s'appuyait sur une allégation du NIS, selon laquelle Lee Seok-ki aurait présidé une réunion secrète d'une organisation subversive clandestine préparant le renversement du gouvernement. Un procès hystérique s'ensuivit, doublé d'une campagne médiatique destinée à dénoncer les liens supposés de Lee avec la Corée du Nord, accusation qui fut pourtant abandonnée plus tard par le NIS lui-même lors des audiences.

Lors du procès, il apparut que le dossier du NIS s'appuyait exclusivement sur la transcription d'un discours de Lee Seok-ki. Cela n'empêcha pas celui-ci d'être condamné à 12 ans de prison en première instance. Mais en août 2014, la cour d'appel de Séoul, estimant que les paroles de Lee avaient été grossièrement déformées, abandonna l'accusation de conspiration visant à renverser le gouvernement. Toutefois, malgré l'absence de toute autre preuve, elle confirma l'accusation d'incitation à l'insurrection et d'infraction à la LSN, de sorte que Lee et ses co-accusés restent derrière les barreaux en attendant que la Cour suprême statue sur leur pourvoi.

Le fait que cette affaire ait été manifestement fabriquée de toutes pièces par le NIS n'empêcha pas Park Geun-hye d'obtenir de la Cour constitutionnelle qu'elle prononce l'interdiction du PPU, la déchéance de ses députés et qu'elle déclare illégale toute manifestation ou prise de position publique contre ces décisions !

Pour le parti au pouvoir, ce geste spectaculaire servait deux objectifs. D'abord, bien sûr, il permettait de renforcer l'idée que la Corée du Nord constituait une menace immédiate, et de justifier par là même sa démagogie agressive, face à la politique de normalisation des relations entre les deux pays défendue par le Parti démocrate. Mais son principal objectif était sans doute d'isoler la KCTU, dont le seul organe politique était le PPU, et, d'une façon plus générale, de priver la classe ouvrière de toute possibilité d'intervention sur la scène politique, dans un contexte où la crise économique se poursuit.

### L'ÉTAT DES CHAEBOLS

Durant les quatre décennies de dictature, ce fut cette atmosphère de guerre froide, combinant l'anticommunisme à un état de siège permanent face à la menace supposée de l'épouvantail nord-coréen, qui permit à la bourgeoisie sud-coréenne d'imposer à la classe ouvrière les

sacrifices nécessaires à la construction d'une économie nationale, dans un pays qui était avant tout un pays pauvre. Et si l'explosion ouvrière de la fin des années 1980 finit par faire tomber la dictature, l'appareil d'État resta essentiellement intact, même si son caractère répressif se fit plus discret, et la bourgeoisie ne changea pas davantage.

Il faut rappeler ici que la bourgeoisie sud-coréenne est l'une des plus concentrées au monde. Elle est organisée autour d'un petit nombre de familles dont chacune contrôle l'un des conglomerats géants du pays, les chaebols (combinaison de deux mots coréens qui signifient « richesse » et « clan »). Les dictatures passées assurèrent le développement de ces conglomerats en confiant à une poignée de familles riches, liées au pouvoir, des pans entiers d'une industrie qui avait été auparavant contrôlée par l'occupant japonais. Les actifs des chaebols furent répartis de manière à ce que chacun possédât un monopole sur son segment du marché intérieur, lequel était protégé de la concurrence étrangère par de fortes taxes à l'importation. Dans le même temps, l'État versa aux chaebols des aides à l'exportation, afin de favoriser les rentrées de devises étrangères, notamment pour financer ses énormes dépenses militaires.

D'autres facteurs contribuèrent au développement relativement rapide de l'industrie sud-coréenne : le fait que la Corée du Sud servît de base logistique à l'armée américaine durant la guerre du Vietnam, puis, à partir des années 1970, la délocalisation en Corée du Sud d'une partie de la production des entreprises japonaises, dont l'exemple fut bientôt suivi par des entreprises américaines.

Mais surtout, si les chaebols purent accumuler autant d'actifs et de profits, ce fut grâce à un niveau d'exploitation de la classe ouvrière qu'ils n'auraient pu lui imposer sans la répression systématique de toute forme d'organisation ouvrière par la dictature, au nom de la lutte contre le communisme. Et ce fut ainsi que se développa l'économie hautement concentrée des chaebols, à l'ombre de la dictature, grâce à ses subventions et à la répression qu'elle exerçait sur la classe ouvrière, et en tant que sous-traitante des économies impérialistes les plus puissantes.

Aujourd'hui, à la suite des crises successives qui ont secoué l'économie du pays, d'abord en 1997, puis en 2008, le système des chaebols est devenu encore plus concentré. Initialement très spécialisés, les chaebols se sont considérablement diversifiés, au point de former des empires gigantesques couvrant plusieurs branches industrielles.

En 2014, on estimait que le chiffre d'affaires total des dix chaebols les plus importants représentait 40 % du PIB de la Corée du Sud. Les quatre premiers se partageaient la part du lion, avec 30 % du PIB du pays. Ces géants sont toujours contrôlés par les familles qui les ont fondés aux premiers temps de la dictature. Il s'agit de Samsung (450 000 salariés), Hyundai (150 000), LG (220 000) et SK (70 000).

C'est dire le pouvoir économique et politique qu'exercent les chaebols dans le pays. Et ce n'est évidemment pas par hasard si la présidente actuelle, Park Geun-hye, est la fille de Park Chung-hee, dictateur qui donna une impulsion décisive au système des chaebols entre 1961 et 1979, ou si son prédécesseur, Lee Myung-bak, avait dirigé l'une des entreprises de l'empire Hyundai.

### **LA CLASSE OUVRIÈRE ET LE RÉGIME DES CHAEBOLS**

Avec le système des chaebols, la dictature de Park Chung-hee avait mis en place un système de contrôle quasi militaire de la main-d'œuvre, dirigé conjointement par le ministère du Travail et une Fédération des syndicats coréens (connue sous son acronyme anglais de FKTU) dont les responsables locaux servaient d'auxiliaires à l'encadrement patronal, tandis que la police se chargeait de mettre les fortes têtes à l'ombre. Moyennant quoi les chaebols pouvaient imposer aux travailleurs

ce qui les arrangeait.

L'explosion de 1987 mit fin à ce bel édifice. Partie d'Ulsan – la capitale de l'empire Hyundai, au sud du pays – une vague de grèves déferla dans l'ensemble du pays. On estima à 3 400 le nombre de grèves au cours des quatre premiers mois du mouvement. Partout, le mouvement fit surgir des syndicats « démocratiques » illégaux, si bien qu'à la fin 1989, on en comptait plus de 2 700.

Les chaebols et leur État mirent longtemps à réaliser que, cette fois, le temps des concessions était venu. Hyundai, par exemple, résista pendant vingt mois avant de reconnaître le syndicat illégal des grévistes. Et encore, le conglomerat ne se résigna à céder qu'après avoir, en vain, fait une ultime tentative pour briser une grève de 104 jours de ses 80 000 ouvriers d'Ulsan, en larguant sur ses usines des troupes hélicoptérées.

Mais les militants ouvriers ne jouirent pas pour autant d'une liberté totale dans les années qui suivirent. Cette période fut sans doute marquée par un niveau élevé de combativité, en particulier dans l'industrie, mais aussi par une répression systématique contre tous ceux qui essayaient de donner à cette combativité une expression organisée, comme l'atteste le fait qu'en 1990, plus d'un millier de militants ouvriers étaient en prison.

Quant à la KCTU, elle mit du temps à conquérir une existence légale. En 1990, il y eut une première tentative de regroupement autour des



**Travailleurs en grève chez Hyundai Motors.**

syndicats « démocratiques » illégaux basés dans les grandes usines des chaebols et d'un syndicat national d'enseignants. Mais la nouvelle organisation fut aussitôt interdite au motif qu'elle « *menait un combat pernicieux basé sur une idéologie qui considère la lutte des classes comme une arme d'émancipation des travailleurs* ». Ce ne fut qu'après une longue série de grèves générales que la confédération fut finalement légalisée en 1996 sous son nom et sa forme actuels. De toute évidence, après avoir tenté d'empêcher le développement de la centrale par le recours à la répression, les chaebols ont fini par estimer que le fait de lui imposer l'illégalité finissait par leur causer plus de problèmes qu'autre chose.

Il faut noter néanmoins qu'entre-temps, à quelques exceptions près, dont la principale est Samsung, les chaebols avaient mis en œuvre une très vieille tactique de la bourgeoisie : « Si vous ne pouvez pas les battre, achetez-les ! » Les syndicats « démocratiques » locaux avaient été reconnus et leurs responsables s'étaient vus offrir divers avantages, comme des postes de permanents. Tout cela était bien évidemment destiné à enfoncer un coin entre les travailleurs du rang et les militants syndicaux que les patrons cherchaient à intégrer peu à peu dans l'appareil d'encadrement de leurs entreprises.

La légalisation de la KCTU elle-même procéda d'une stratégie analogue. La KCTU fut invitée à participer à toutes sortes de comités tripartites, avec des représentants du gouvernement et du patronat. Et il ne fallut pas plus de quelques années pour que l'appareil de la KCTU se trouve ainsi intégré au système des chaebols, des sommets de l'État jusqu'au niveau de l'usine.

Mais il en faut plus pour faire disparaître les traditions de lutte. Ni la répression ni les petits avantages matériels ne pouvaient effacer le souvenir de la fin des années 1980 parmi la génération de militants et de travailleurs du rang qui en avaient vécu l'exaltation et le sentiment de puissance collective de toute une classe sociale qui avait renversé la dictature et fait plier les tout-puissants chaebols. De sorte que, malgré l'intégration de l'appareil de la KCTU dans le système des chaebols, ces traditions de lutte n'ont cessé de ressurgir périodiquement.

### **LA PRÉCARISATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE**

Face à ces traditions, les chaebols ont cherché de plus en plus à diviser les rangs de la classe ouvrière en développant un système d'embauche à plusieurs niveaux.

Jusqu'en 1987, le type d'embauche le plus répandu dans les chaebols était similaire à celui de leurs équivalents japonais : l'emploi « à vie »,

où les travailleurs effectuaient toute leur carrière dans la même entreprise, qui leur offrait quelques avantages en échange d'une loyauté absolue. Mais, à la fin des années 1980, ce furent ces travailleurs embauchés « à vie » qui constituèrent la base des « syndicats démocratiques ». Les chaebols changèrent alors de méthode et créèrent une deuxième catégorie de salariés, effectuant les mêmes tâches, mais travaillant pour un salaire inférieur.

De fait, ces méthodes n'étaient pas nouvelles. Dans le passé, les chaebols avaient souvent modifié les contrats de travail de certaines catégories de travailleurs en fonction de leurs besoins. Mais les travailleurs n'avaient alors aucun droit, et les chaebols n'avaient pas à craindre de réelle résistance de leur part.

Mais après 1987, la combativité ouvrière changea la donne et les chaebols de stratégie. Ils obtinrent du pouvoir qu'il institutionnalise une partition de la classe ouvrière en deux catégories principales. La première, constituée des embauchés permanents, devait être couverte par une législation sociale très limitée et un système de protection sociale à peine embryonnaire. Mais, dans la mesure où existait un syndicat reconnu par l'employeur, elle devait avoir le droit d'y adhérer et de bénéficier des accords d'entreprises qu'il signerait.

En revanche, la deuxième catégorie, celle des travailleurs précaires, ne devait bénéficier d'aucun de ces droits, et en particulier pas du droit de constituer un syndicat ni d'y adhérer, au motif qu'ils ne devaient être employés que pour de courtes durées.

Au début, la proportion des travailleurs précaires s'accrut relativement lentement. Mais en 1997, lorsqu'explosa la crise financière en Asie du Sud-Est, elle devint un prétexte pour le gouvernement pour supprimer tous les limites existantes au nombre de précaires que les grandes entreprises pouvaient employer. Les formes d'emplois précaires se multiplièrent à une cadence ahurissante. La sous-traitance sur site se généralisa dans les grandes usines. Les anciens travailleurs permanents des petites entreprises furent légalement privés de ce statut et transformés en salariés précaires, voire en autoentrepreneurs louant leurs services à la tâche, directement ou en passant par un intermédiaire.

Depuis lors, la proportion de travailleurs précaires est restée plus ou moins identique dans les grandes entreprises. Aujourd'hui, on estime qu'elle se situe entre 50 et 60 % des salariés, avec des proportions plus importantes dans certains secteurs comme la sidérurgie, le BTP, la construction navale et l'automobile.

Ces travailleurs précaires ne sont bien sûr pas couverts par la législation sur le salaire minimum et des statistiques publiées au début 2015 montraient que leur salaire horaire était environ équivalent à la moitié de celui d'un travailleur permanent effectuant les mêmes tâches. De plus, les travailleurs précaires travaillent en moyenne sept heures de moins que les autres car beaucoup sont engagés sur la base d'un contrat qui ne leur garantit pas un nombre régulier d'heures de travail.

Tout en entraînant une explosion des profits des chaebols, la croissance vertigineuse du nombre de précaires a creusé des divisions dans les rangs des travailleurs, et cela d'autant plus que la KCTU est tombée dans une large mesure dans le piège que les chaebols lui avaient tendu. Comme la loi interdisait aux précaires de se syndiquer, l'appareil de la KCTU s'opposa longtemps à toute tentative d'organiser ces travailleurs, par peur de s'exposer à des poursuites. De même, les militants locaux qui tentèrent d'organiser une résistance conjointe des permanents et des précaires contre le patronat, en particulier face aux baisses de salaires qui suivirent la crise de 1997, se heurtèrent à l'opposition de l'appareil de la KCTU. Dans la pratique, la direction de la KCTU fit le choix de représenter exclusivement les intérêts des travailleurs permanents, excluant le reste de la classe ouvrière.

### **LES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES LUTTENT POUR DÉFENDRE LEURS DROITS**

Comme on pouvait s'y attendre, les chaebols n'en finissaient pas de répéter que, dans une période où « *il fallait supprimer des emplois* », le fait que les précaires revendiquent un emploi permanent ne pouvait que constituer une menace pour les travailleurs permanents eux-mêmes. Et le fait que la KCTU n'ait offert aucune perspective susceptible d'unifier les rangs de l'ensemble des travailleurs face à cette démagogie, contribua à élargir encore plus le fossé qu'avaient creusé les chaebols dans les rangs de la classe ouvrière.

Finalement, lorsque la crise actuelle éclata, les dirigeants de la KCTU finirent par réaliser qu'en laissant ainsi le champ libre au patronat, ils risquaient de scier la branche sur laquelle ils étaient assis. En opposant une catégorie de travailleurs à l'autre, les chaebols avaient réussi à affaiblir les deux – et la KCTU par la même occasion.

Ce constat, conjugué à l'apparition d'un certain nombre de syndicats de travailleurs précaires hors du contrôle de la KCTU, poussa les dirigeants de la confédération à changer de stratégie, en particulier dans celles de ses fédérations qui étaient les plus touchées par la montée des

effectifs de travailleurs précaires, comme celle de la métallurgie (KMWU). Et si elle ne lança pas une campagne de syndicalisation systématique parmi les travailleurs précaires, elle se mit au moins à aider ceux qui avaient commencé à s'organiser.

La lutte des travailleurs précaires de Hyundai Motors [la filiale automobile du groupe Hyundai], qui a duré douze ans, illustre bien les obstacles que ces travailleurs ont dû surmonter, dans cette Corée dite démocratique, pour arracher un statut décent et le droit de s'organiser.

La première étape de cette lutte fut le lancement public du premier syndicat de travailleurs précaires de l'automobile, à l'usine Hyundai d'Asan, à l'ouest du pays, en mars 2003. Cet exemple fut rapidement suivi dans d'autres usines Hyundai Motors, à Jeonju, au sud-ouest, et à Ulsan, au sud-est.

Au cours de la décennie qui suivit, alors que les profits de Hyundai étaient multipliés par cinq, ces syndicats persévérèrent obstinément dans leur campagne pour obtenir la transformation de tous les emplois précaires en emplois permanents. Ils lancèrent pétitions sur pétitions, attaquèrent Hyundai en justice pour son usage abusif du statut de précaire, organisèrent des débrayages, cherchant souvent à s'assurer l'aide des syndicats de permanents, mais l'obtenant rarement.

En novembre 2010, 600 travailleurs précaires occupèrent une partie de la principale usine d'Ulsan, paralysant trois lignes de production pendant plusieurs jours. La seule réaction de Hyundai, en plus d'envoyer sa police privée contre les grévistes, fut de poursuivre en justice 22 militants, en leur réclamant l'équivalent de 2,8 millions d'euros de dommages et intérêts. Et même si ce montant fut finalement divisé par deux lors du procès, en 2013, il n'en fallut pas moins pour ruiner tous les accusés.

Pourtant, à deux reprises, en 2010 et en 2012, les plus hautes instances de l'appareil judiciaire du pays avaient conclu que Hyundai avait enfreint la loi en refusant des contrats permanents à plusieurs milliers de ses travailleurs précaires. Mais Hyundai ignore purement et simplement ces jugements.

Fin 2012, dans un geste marqué de désespoir autant que de défi, deux des fondateurs du syndicat de précaires de l'usine d'Ulsan, Cheon Ui-bong et Choe Byeong-seung, escaladèrent un pylône électrique près de l'entrée de l'usine pour appuyer les revendications de leur syndicat. Ils restèrent attachés à son sommet pendant 296 jours, encerclés par un cordon de police et d'agents de sécurité. Lorsqu'ils en descendirent finalement, ils furent tout de suite arrêtés et poursuivis pour délit d'entrave en lien avec leur action

et à leur rôle dans des grèves antérieures.

Les militants des syndicats de travailleurs précaires de Hyundai ont payé très cher le fait d'avoir mené cette lutte : en douze ans, 320 d'entre eux ont été licenciés pour leur activité syndicale, 32 ont fait de la prison et d'autres encore sont en instance de procès. Le syndicat de précaires d'Ulsan a été condamné à payer 7 millions d'euros de dommages et intérêts au conglomérat, tandis que son secrétaire purge une peine de prison pour avoir appelé à la grève afin de contraindre Hyundai à respecter une décision de justice. Mais, bien sûr, aucun tribunal ou procureur n'a envisagé de poursuivre Hyundai pour avoir ignoré des décisions de justice, ni d'exiger de sa part des dommages et intérêts – sans même parler de mettre ses dirigeants en prison.

Mais peu importe : les précaires de Hyundai poursuivent leur combat et ils méritent le respect.

### LUTTE DE CLASSE ? NON, GUERRE DE CLASSE !

Les travailleurs permanents ont beau bénéficier de conditions moins défavorables que les précaires, ils n'en sont pas moins souvent confrontés à des problèmes similaires. Leurs droits syndicaux sont des plus limités, surtout en matière d'action revendicative. En cas de grève, les chaebols et leur État ne connaissent qu'une seule réponse : une répression brutale, tant par les milices patronales, que la police et les tribunaux.

Pratiquement toutes les grèves se déroulent suivant le même scénario. Hormis les grèves générales pour lesquelles le gouvernement sait qu'une interdiction ne servirait à rien, tout arrêt de travail dépassant un bref débrayage est considéré comme illégal. C'est le ministère du Travail qui décide de la légalité d'une grève et s'il est possible de faire appel de cette décision en justice, le critère appliqué par les tribunaux peut se résumer à ceci : toute grève qui porte préjudice aux intérêts de l'entreprise est illégale, tout particulièrement si elle est illimitée.

L'illégalité d'une grève détermine ensuite ses conséquences pour les travailleurs qui y participent et, plus particulièrement, pour ceux que l'employeur considère comme les « meneurs ». Le bureau du procureur transmet à la police des mandats d'arrêt contre les meneurs qu'on lui a désignés. Dans la pratique, cela signifie que les militants concernés sont contraints à se cacher pendant la durée de la grève et que les réunions de la direction de la grève doivent se tenir dans des endroits secrets. Si l'usine n'est pas occupée, la présence massive de la police rend très difficile l'organisation d'assemblées de grévistes sans risquer de nombreuses arrestations. Mais d'un

autre côté, la police ne tolère jamais les grèves avec occupation et, pour déloger les grévistes, elle n'hésite pas à recourir à des moyens militaires face auxquels les travailleurs ne peuvent pas faire grand-chose. Il est donc très difficile d'organiser une grève efficace. Pour cela, il faut un travail de préparation important et la participation active d'autres catégories de travailleurs de la même ville ou zone industrielle pour protéger les grévistes contre les attaques de la police – c'est d'ailleurs précisément cette caractéristique qui avait donné une telle puissance à la vague de grèves de 1987-1989.

Une fois que le mouvement est terminé, et quelle que soit son issue, les grévistes et les militants doivent pratiquement toujours faire face à des mesures de représailles, à moins que l'employeur ait des raisons de craindre une reprise immédiate du mouvement. Sinon, il licencie ceux qu'il considère comme les meneurs, les attaque en justice pour avoir entravé la bonne marche de l'entreprise, et ils sont condamnés à des peines de prisons et/ou à verser des dommages et intérêts considérables destinés à les ruiner pour des années. Après une grève, les militants doivent donc souvent passer dans la clandestinité, en attendant d'avoir mis en place une équipe de rechange qui puisse prendre le relais à la direction du syndicat – après quoi ils se livrent à la police. C'est ce qui explique le fait que nombre de responsables de syndicats d'entreprise sont des travailleurs licenciés qui survivent grâce à de petits boulots précaires et à la solidarité financière des syndiqués.

### DE LA GRÈVE DE SSANGYONG MOTORS...

Deux exemples relativement récents illustrent la guerre de classe menée par les chaebols et leur État contre les travailleurs.

Le premier concerne l'occupation de l'usine Ssangyong Motors de Pyeongtaek, à environ 65 kilomètres au sud de Séoul, qui dura 77 jours, entre mai et août 2009. Lorsque SAIC, le groupe chinois propriétaire de l'usine, annonça, le 22 mai, le licenciement de la moitié des 5 000 ouvriers, un millier de travailleurs décidèrent d'occuper l'usine. Trois semaines plus tard, le gouvernement se livra à une démonstration de force : il émit des mandats d'arrêt contre 190 grévistes et envoya quelque 20 000 policiers antiémeute encercler l'usine. Les grévistes se barricadèrent alors dans le bâtiment de l'atelier de peinture. Le nombre de grévistes participant à l'occupation commença à baisser. Le 20 juillet, lorsque le gouvernement passa à l'offensive, ils n'étaient plus que 450. La police leur coupa l'eau, le gaz et l'électricité. Puis elle attaqua à partir d'hélicoptères, usant de taser

à longue portée et aspergeant les grévistes de gaz lacrymogène. Les affrontements durèrent une semaine entière, sept jours et sept nuits pendant lesquels les grévistes tinrent tête à leurs assaillants avec des cocktails Molotov.

À la fin de la semaine, près de la moitié des grévistes avaient été blessés et durent se rendre, entraînant la fin de la grève. La plupart furent arrêtés. Deux mois après la fin de la grève, 32 grévistes avaient déjà été condamnés à des peines de prison, dont le responsable de la section d'entreprise affiliée à la fédération de la métallurgie KMWU, qui avait écopé de 14 mois ferme. 80 autres militants et grévistes attendaient de passer en procès, dont 63 en prison préventive. Parmi ces derniers, il y avait deux vice-présidents de la KMWU. Enfin, les tribunaux condamnèrent plusieurs militants de la KMWU à verser l'équivalent de 22 millions d'euros en dommages et intérêts.

Ssangyong Motors fut finalement racheté par le groupe indien Mahindra et la presse fit grand bruit autour de l'engagement pris par le repreneur de réintégrer les travailleurs licenciés « *dès que les conditions économiques le permettraient* ».

Cinq ans après la grève, en novembre 2014, 153 anciens travailleurs de Ssangyong continuaient à batailler devant les tribunaux pour obtenir leur réintégration, en s'appuyant sur l'engagement pris par le groupe Mahindra. Leur requête ayant été rejetée par la Haute cour, deux militants du KMWU, Lee Chang-geun et Kim Jeong-wook, se firent les porte-parole des licenciés en s'installant au sommet d'une cheminée haute de 70 mètres face à l'usine, en signe de protestation. Ils devaient y rester pendant 101 jours, mais en vain.

### ... À CELLE DE KORAIL

Un autre exemple de la guerre de classe menée par l'État des chaebols est celui de la grève de 22 jours menée par les cheminots en décembre 2013. Malgré tous les discours sur les droits syndicaux des travailleurs permanents, l'État s'est toujours opposé, dans la mesure où il le pouvait, aux tentatives des travailleurs du secteur public de s'organiser. Dans les chemins de fer, il n'a pas réussi à les en empêcher. Mais toutes les grèves qui ont eu lieu dans ce secteur au cours de ces dernières années (en 2003, 2006 et 2009) ont immédiatement été sanctionnées par des licenciements massifs de grévistes. Et celle de décembre 2013 n'a pas fait exception.

Cette grève démarra le 9 décembre, à l'appel de la Fédération du rail de la KCTU (connue sous son acronyme anglais de KRWU), contre le projet de la compagnie nationale Korail de faire passer

l'une de ses lignes de trains à grande vitesse sous le contrôle d'une filiale créée à cet effet. Ce projet marquait un nouveau pas vers la privatisation. Mais en plus les cheminots craignaient que la nouvelle filiale impose des conditions de travail similaires à celles imposées par les autres filiales de Korail – des salaires d'embauches réduits de moitié et des roulements dont l'amplitude peut atteindre 26 heures, interrompues par une pause de trois heures.

Craignant que la grève soit déclarée illégale, la direction de la KRWU insista sur le fait que seuls ses adhérents devraient arrêter le travail et qu'ils devraient observer strictement le service minimum légal instauré par la direction. Mais ces précautions s'avèrent inutiles. Le gouvernement déclara immédiatement la grève illégale et Korail se mit à licencier tous les grévistes. Au troisième jour de grève, 6 748 grévistes – la plupart des syndiqués de la KRWU ayant participé à la grève, sur environ 20 000 membres syndiqués – avaient reçu leur lettre de licenciement.

Les dirigeants de la KRWU ne recherchèrent pas le soutien des autres travailleurs de Korail ni celui des banlieusards. Au lieu de cela, ils misèrent tout sur l'organisation de sit-in quotidiens devant le siège de Korail à Séoul, apparemment dans l'espoir que le gouvernement n'oserait pas recourir à des mesures plus répressives. Mais comme la suite le montra, c'était un mauvais calcul. Des mandats d'arrêt furent lancés contre les dirigeants de la KRWU eux-mêmes, qui durent passer dans la clandestinité. La police perquisitionna alors les bureaux de la KRWU et ceux de la KCTU, mais sans succès. Finalement, grâce à une médiation organisée par le Parti démocrate, le principal parti d'opposition, le KRWU obtint qu'en échange d'un appel à la reprise du travail, le gouvernement abandonne toute poursuite contre ses dirigeants et que soit mise en place une commission parlementaire pour examiner la question de la filiale de Korail. Mais il n'y eut rien pour les travailleurs déjà licenciés.

Dès que la grève fut terminée, Korail licencia encore d'autres syndiqués du KRWU et annonça la mutation de nombreux autres cheminots pour février 2014. Souvent, du fait du coût élevé des logements et des frais de scolarité, cela revenait à contraindre les travailleurs mutés à la démission, ce qui entraîna de nombreux arrêts de travail spontanés, malgré l'opposition énergique des dirigeants de la KRWU.

Quant au gouvernement, il ne respecta bien sûr pas les engagements qu'il avait pris. Non seulement rien ne sortit de la fameuse commission parlementaire, mais les dirigeants de la KRWU ne furent guère récompensés pour avoir tenté



*Meeting à Séoul des cheminots en grève.*

de rester dans un cadre strictement légal. Korail (c'est-à-dire le gouvernement) a engagé une procédure auprès des tribunaux contre la KRWU pour obtenir des dommages et intérêts pour un montant de 24 millions d'euros. Si la justice donne raison à Korail, le syndicat devra se déclarer en faillite. Qui plus est, 176 syndiqués et militants de la KRWU, dont les 35 membres de la direction du syndicat, font l'objet de poursuites. Et si les quatre premiers accusés ont été acquittés en décembre 2014, les autres attendent encore un procès.

La lutte de classe dans la Corée du Sud « démocratique » a donc toutes les caractéristiques d'une véritable guerre de classe. Mais la poigne de fer de l'État des chaebols rend les relations entre classes bien plus brutales, et les intérêts contradictoires qui les opposent bien plus visibles. Si certains travailleurs sud-coréens peuvent encore nourrir de telles illusions démocratiques, il est peu probable que cela dure très longtemps. En tout

cas, c'est ce que l'on peut espérer à la classe ouvrière sud-coréenne.

Si cette classe ouvrière a trouvé la force de balayer la dictature dans le passé, si elle est capable de lutter avec tant d'obstination contre l'exploitation des chaebols et la violence sans fards de leur État, elle a certainement en elle les ressources nécessaires pour balayer le système des chaebols, c'est-à-dire le capitalisme. Mais comme partout ailleurs dans le monde, elle ne sera en mesure de le faire qu'en se réappropriant la tradition communiste – non pas celle de la Corée du Nord, qui n'a jamais été communiste, mais celle de Marx, de Lénine et de Trotsky – et en construisant un parti révolutionnaire qui s'appuie sur cette tradition ainsi que sur ses traditions de luttes passées; et qui soit déterminé à mener ses combats futurs sur la base de ses intérêts de classe.

*21 mars 2015*

# États-Unis : la situation politique et sociale en 2015

*Rédigée fin février 2015, l'analyse de la situation politique et sociale qui suit a été discutée au sein de l'organisation trotskyste américaine The Spark en mars et adoptée par les militants de cette organisation lors d'une réunion en avril.*

## LA REPRISE NE PROFITE QU'À UNE PETITE MINORITÉ

La presse économique américaine ne se lasse pas de répéter que nous vivons l'une des plus longues périodes de reprise jamais enregistrée dans l'histoire. Et ce n'est pas faux, du moins si l'on s'en tient à la manière dont les économistes bourgeois mesurent les choses, il y a une reprise depuis près de cinq ans et demi.

Mais cette reprise ne profite qu'à une petite minorité. Les profits ont enregistré une croissance rapide et soutenue, atteignant des sommets historiques en 2013 : ils se sont inscrits à près de 11 % du PIB et 14,5 % du PNB. Si les premiers chiffres disponibles pour 2014 ne sont pas aussi élevés, ils demeurent considérables.

Les actionnaires ont récolté la part du lion. Par exemple, les 500 plus grosses entreprises américaines, regroupées dans l'indice Standard & Poor's 500, devraient utiliser 95 % de leurs bénéfices pour racheter des actions et verser des dividendes. Cela constitue un cadeau astronomique de 1 000 milliards de dollars aux actionnaires de ces 500 entreprises uniquement pour l'année 2014<sup>1</sup>.

Derrière la propagande qui voudrait que chacun détienne une petite part du gâteau de l'entreprise, 80 % des actions sont aux mains des 10 % les plus riches<sup>2</sup>.

Et en toute logique, le nombre de milliardaires a atteint un nouveau sommet en 2013, qu'il a encore dépassé en 2014.

La part des profits des entreprises dans le PIB n'a jamais été aussi importante depuis 1929, première année où cet indicateur était enregistré. À l'inverse, jamais la part des salaires n'a été aussi faible. L'un est bien entendu la conséquence de l'autre.

1 Source : estimations de Bloomberg News en octobre.

2 Robert B. Reich 1-8-2014.

## LE PRIX FARAMINEUX PAYÉ PAR LA POPULATION

C'est la classe ouvrière qui a largement payé cette énorme croissance de la richesse de quelques-uns.

D'abord, le chômage continue à faire des ravages. Le taux de chômage au sens étroit sur lequel se base le gouvernement (U-3) a certes reculé de 0,9 point en un an, pour s'établir à 5,7 % en janvier 2015. Mais le chômage au sens large (U-6) demeure de 12 %<sup>3</sup>.

Ces chiffres demeurent du reste un mirage statistique. La proportion de la population adulte occupant un emploi n'a jamais été aussi faible y compris durant les pires années de la « Grande récession » après 2007. Il s'agit même de la proportion la plus faible depuis 37 ans.

Pour les hommes, les valeurs sont encore pires : 69 % occupaient un emploi fin 2014, soit la proportion la plus faible depuis 1948, année où cet indicateur était pour la première fois enregistré.

La situation des femmes est diamétralement opposée : elles ont fait leur entrée sur le marché du travail au début des années 1970, leur nombre s'accroissant rapidement chaque année pour atteindre un taux d'activité de 60 % en 1999. En 2014, ce taux était de 57 %.

Il est probable que le mouvement féministe, ainsi que d'autres changements intervenus dans la société, ont influé sur ce choix des femmes de travailler, au moins quelque peu et notamment parmi les milieux de classes moyennes au début.

Mais dans la classe ouvrière, les femmes ayant des enfants ont vraiment fait leur entrée sur le marché du travail un peu plus tard, et pour une raison pratique et très immédiate. Dès les années 1970, la crise a commencé à entamer le revenu des familles. La montée du chômage conjuguée aux baisses de salaires des hommes ont contraint les femmes de milieux ouvriers à travailler, y

3 Le chômage au sens large comprend aussi ceux qui sont trop découragés pour chercher du travail, comme ceux qui n'ont qu'un emploi occasionnel ou partiel.

compris lorsqu'elles avaient de jeunes enfants à charge, y compris un mois ou deux après avoir accouché, y compris, enfin, lorsqu'elles pensaient qu'il ne s'agissait que d'une activité temporaire pour joindre les deux bouts.

Le passage d'une à deux personnes salariées au sein des familles a permis, pendant plusieurs décennies, de maintenir le revenu familial. Mais depuis 2007, le chômage et les baisses de salaires frappent également les hommes et les femmes, et le revenu des familles composées de deux personnes salariées baisse lui aussi.

De plus, la guerre que le gouvernement prétend mener contre la drogue, qui a pour conséquence l'emprisonnement d'un nombre ahurissant de jeunes hommes, et surtout de jeunes hommes noirs, laisse de plus en plus de femmes seules pour subvenir aux besoins de leurs enfants. Or, comme les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, il en découle nécessairement un accroissement du nombre d'enfants qui sombrent dans la pauvreté.

Dans tous les cas, après plus de cinq ans de prétendue reprise, le revenu familial médian restait, en 2014, inférieur de 4 000 dollars par an en termes réels à ce qu'il était huit ans plus tôt.

### **PRODUIRE PLUS AVEC MOINS DE TRAVAILLEURS, C'EST LA RECETTE D'UNE EXPLOITATION ACCRUE**

La production est en augmentation aux États-Unis. Toutes choses égales par ailleurs, cela aurait dû entraîner une progression de l'emploi.

Or, il n'en a rien été. À la fin de l'année dernière, l'indice de la production industrielle a retrouvé son pic d'avant la crise financière, mais le nombre des emplois n'a pas retrouvé un rythme de croissance comparable à celui de la production.

Entre début 2010 et fin 2013, près de 700 000 emplois industriels ont été créés. Mais le déficit restait de 5,3 millions d'emplois par rapport au pic atteint en 2000. Autrement dit, il y avait 5,3 millions de travailleurs en moins dans l'industrie que treize ans plus tôt.

L'industrie automobile illustre cette réalité de manière crue : le nombre total de véhicules produits dans le pays était de quelque 11,7 millions par an à la mi-2014, soit autant qu'en 2004, année où le dernier pic avait été atteint avant la crise. Mais pour produire cette même quantité de véhicules, 20 % de travailleurs en moins étaient employés.

Autrement dit, la course folle à la productivité est en train de faire s'effondrer les emplois. Et une minuscule proportion des gains de productivité est effectivement due à l'investissement dans des processus d'optimisation de l'outil de production :

d'après Bloomberg, l'âge des installations et des machines n'a jamais été aussi élevé depuis 1956, car d'une année à l'autre les entreprises ne cessent de réduire la part de leurs liquidités qu'elles investissent pour renouveler le capital fixe.

L'augmentation de la productivité se retrouve donc stérilisée dans l'augmentation des profits engrangés par les entreprises et transmis aux membres de la classe aisée qui en sont propriétaires. Mais la productivité n'est pas seulement un indicateur économique : c'est une réalité qui repose sur le travail de personnes en chair et en os. L'accroissement de l'intensité du travail et des horaires utilisés pour extraire davantage de productivité est pris sur la vie des travailleurs.

### **RECU PRONONCÉ DES SALAIRES**

Lorsque de nouveaux emplois sont créés, ils ne sont pas mieux payés. Les salaires industriels, qui ont longtemps été de 8 à 10 % plus élevés que dans les autres branches de l'économie, ont reculé si rapidement dans les dix dernières années qu'en 2013, le salaire industriel médian était de plus de 4 % inférieur au salaire médian pour l'ensemble des branches !

Ce brusque retournement de la situation traduit en partie la capacité de nombreuses entreprises à imposer deux ou trois échelles de salaires différentes pour les mêmes emplois (par exemple la mise en place révoltante des « deux niveaux » de salaires dans l'industrie automobile), ainsi que le recours à l'emploi temporaire ou à temps partiel, et aux agences d'intérim. Entre 2009 et 2012, le nombre de travailleurs temporaires s'est accru de 29 %. Globalement, au moins 30 % des travailleurs sont aujourd'hui soit à temps partiel, soit contractuels, soit des autoentrepreneurs qui travaillent pour des entreprises privées.

La part moins élevée des salaires reflète également le refus des entreprises d'accorder des hausses de salaires à leurs travailleurs embauchés, c'est-à-dire à ceux qui font partie du « premier niveau », les travailleurs qui ne sont pas précaires. Chez les trois constructeurs automobiles américains, par exemple, il n'y a pas eu d'augmentation depuis neuf ans.

Enfin, la faiblesse globale des salaires traduit la pression exercée dans de nombreuses entreprises, et pas seulement dans l'industrie, pour externaliser certaines tâches vers d'autres entreprises américaines qui ont, dans de nombreux cas, été créées par leurs propres filiales. Quels que soient les moyens mis en œuvre, l'externalisation entraîne presque toujours une réduction des salaires ; souvent, les mêmes travailleurs sont transférés avec les presses, les stocks, les

machines, voire le matériel de nettoyage vers la « nouvelle » entreprise.

### **LE PILLAGE DES BUDGETS PUBLICS**

L'évolution des salaires et des emplois dans le secteur privé touche également le secteur public, avec un léger retard. Dans les premières années de la crise, les employés du secteur public étaient un peu protégés du fait que les Démocrates avaient besoin du soutien des syndicats pour être élus, et les attaques dans le public furent quelque peu mises en sourdine au début. Mais ce facteur ne pesa pas bien lourd lorsque le capital jeta son dévolu sur les budgets publics pour se protéger contre la crise dont il était lui-même à l'origine. Les employés du secteur public, y compris les enseignants, devinrent alors la cible de l'une des attaques les plus violentes enregistrées ces dernières années.

La réduction drastique qui en résulta dans les services municipaux et la destruction des écoles publiques dans les quartiers ouvriers ont également contribué à abaisser le niveau de vie des travailleurs. Les conditions dégradantes dans lesquelles les gens vivent les abaissent. Et les attaques brutales lancées contre les écoles signifient simplement que l'avenir des enfants de la classe ouvrière, et en particulier des plus pauvres, est réduit à néant.

Les politiciens affirment qu'il n'y a pas d'argent pour conserver les services publics et les écoles. Certes, et cela ne tombe pas du ciel : l'État a largement ouvert son portefeuille pour aider chaque grande banque, chaque grande entreprise, et même chaque petit requin à l'affût d'une occasion de réaliser un profit rapide.

### **L'EXEMPLE DE LA FAILLITE DE DETROIT**

La ville de Detroit illustre parfaitement cette situation. Elle a recouru à la faillite pour réduire les pensions des retraités de 20 % et pour supprimer leur couverture santé. Le jour même de la validation de cette décision scandaleuse par les tribunaux, la ville en faillite signait un contrat pour payer un nouveau stade de hockey et un centre de loisirs pour la famille Ilitch<sup>4</sup>, qui avait déjà reçu un stade de baseball 14 ans plus tôt, entièrement payé par la ville et le comté ; et ce n'est là qu'un exemple de ces dépenses inutiles qui ont poussé la ville dans la spirale de l'endettement, puis vers les tribunaux des faillites.

Le fait que les responsables aient de nouveau osé remettre les clés de la ville à la famille Ilitch ce jour-là montre l'arrogance de ces gens, qui ont

4 Famille de milliardaires possédant notamment une chaîne de pizzerias et des équipes de baseball et de hockey. (NdT)

pour but de transformer rapidement Detroit, ville ouvrière majoritairement noire, en une ville dont le centre serait réservé aux ménages aisés, principalement blancs, une ville dont de vastes terrains seront cédés aux aménageurs, aux industriels et aux spéculateurs immobiliers pour qu'ils en extraient du profit. Et ces gens-là sont pressés : ils veulent réaliser à Detroit en une ou deux décennies un processus qui a nécessité 70 ans dans la ville de New York : expulser la classe ouvrière du centre-ville.

Detroit n'est pas un cas exceptionnel. D'une manière ou d'une autre, dans toutes les villes américaines dont les centres étaient habités par des ouvriers et des pauvres, et où les riches étaient réfugiés dans des enclaves de banlieues, les exécutifs municipaux prennent des mesures pour restituer les centres urbains aux riches. Le but est de transformer chaque centre urbain en un mini-Manhattan.

### **CHICAGO ET LA DESTRUCTION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION PUBLIC**

Par de nombreux aspects, Chicago est le modèle réduit de la manière dont la classe capitaliste et les politiciens à son service veulent extraire de l'argent des écoles publiques au détriment des enfants de la classe ouvrière. Depuis le mandat de Richard M. Daley, qui fut élu maire de la ville en 1989, les écoles de Chicago ont été le laboratoire de différents programmes visant à transférer de l'argent public aux populations riches et ayant des relations, avec la mise en place des écoles à charte (*charter schools*) et la privatisation de différents services, dont divers services administratifs. Dans le même temps, de nombreux programmes furent mis en place à Chicago pour dissimuler partiellement la destruction de l'éducation : écoles à choix<sup>5</sup> ou écoles à inscription sélective<sup>6</sup>.

Il est plus que symbolique que l'administration du système éducatif public ait été adaptée en fonction d'un modèle de gestion, avec la désignation d'un *chief administrative officer* (CAO), sorte de super-PDG (CEO en anglais) dont dépendent plusieurs établissements, en remplacement du recteur. Et ce n'était pas non plus un hasard qu'Obama, lorsqu'il commença ses attaques contre les écoles, confiât à Arne Duncan, CEO des écoles publiques de Chicago, la responsabilité de la mise en œuvre et de la diffusion des programmes de privatisation de l'administration de George W. Bush, d'abord

5 *Schools of choice*, c'est-à-dire classes où l'inscription n'est pas limitée par un critère de résidence géographique, contrairement aux *neighborhood schools*. (NdT)

6 *Selective enrollment schools* : écoles où l'inscription se fait en fonction des notes obtenues, sur dossier et selon des critères de résidence géographique. (NdT)

appuyée sur le slogan « *No Child Left Behind* » (Aucun enfant laissé de côté), puis sur l'hymne à la compétition « *Race to the Top* » (La course au sommet), qui sous-entend que seuls les « meilleurs » réussiront.

S'il est probable que Chicago ait joué un rôle de précurseur, cette ville n'est pas la seule à chercher à transformer les écoles publiques en source de profits pour le capital privé, et ce n'est pas non plus un problème local. Chicago et les autres villes qui l'ont suivi ont simplement répondu aux exigences du grand capital, formulées par l'intermédiaire d'associations sans but lucratif créées par des milliardaires (telles que les fondations Gates, Walton, Broad, etc.). Et cette pression exercée sur les écoles n'est pas simplement la conséquence d'une décision prise par des individus comme Bill Gates ou les frères Koch, qui ont trop d'argent et ne savent pas quoi en faire.

Cela fait maintenant plusieurs décennies que le capital cherche à pénétrer le système de l'école publique, qu'il voudrait utiliser pour se prémunir contre les conséquences de la crise. En 1996, la défunte Lehman Brothers publia un rapport qui indiquait notamment : « *En 1996, il est possible que l'industrie de l'éducation remplace le secteur de la santé comme le secteur sur lequel nous devons nous concentrer.* » C'est-à-dire sur lequel la banque entendait concentrer ses investissements. Le capital a transformé la santé d'un service public sans but lucratif en une industrie permettant de réaliser de confortables profits. Il s'attaque maintenant aux écoles publiques dans le même but. Pour la petite histoire, la banque Lehman Brothers a également fait son miel de la bulle du numérique, puis s'est entichée des crédits *subprime* quand ceux-ci étaient en vogue... jusqu'à prendre les risques inconsidérés qui l'ont conduite à la faillite.

À Chicago comme ailleurs, les attaques les plus sournoises ont entraîné la fermeture d'écoles de proximité, qui constituaient depuis longtemps des points d'ancrage dans les quartiers et offraient aux enfants et aux adolescents une certaine protection. Dans certains cas, ces fermetures procédaient simplement du mépris pour les besoins des enfants et des quartiers concernés, qui passaient à la trappe devant les mesures destinées à « faire des économies » en entassant plus d'enfants dans moins d'établissements, ou en les contraignant, de fait, à s'inscrire dans des écoles à charte.

Mais dans d'autres cas, la fermeture des écoles de proximité fait partie d'un programme de plus grande ampleur pour transformer les villes et en expulser les pauvres qui habitaient près de ces écoles. Quand l'école disparaît, les familles ne

mettent pas longtemps à partir. Et bien entendu, ce sont presque toujours les plus pauvres et les plus précaires qui sont touchés de plein fouet par les conséquences de ces fermetures. Sur 50 écoles qui ont été fermées à Chicago en 2013, 45 se trouvaient dans des quartiers noirs.

### **LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE 2014 SONT REPRÉSENTATIFS**

L'année 2014 a été une année électorale. Mais 35,9% seulement des inscrits sont allés voter, soit le taux de participation le plus faible enregistré pour des élections de mi-mandat depuis 1942, année où la conscription de la Deuxième Guerre mondiale déracinait les populations.

Il faut certes avoir en tête le fait que les élections de 2014 étaient des élections de mi-mandat, c'est-à-dire sans enjeu présidentiel, et avoir conscience du fait que les Républicains ont utilisé l'appareil des États qu'ils contrôlaient pour réduire l'importance de l'électorat du Parti démocrate. Mais, même dans les grandes villes dirigées par des maires démocrates, la participation fut extrêmement basse. Selon le *New York Times*, la participation a été de seulement 31% à Detroit, de 25% à Los Angeles et d'à peu près autant à Baltimore. Chicago a été une exception, car l'appareil de la section locale du Parti démocrate est en mesure d'y assurer une participation des électeurs un peu plus élevée. Mais même dans cette ville, la participation ne fut que de 36,4%.

À propos des élections de 2012, le *Wall Street Journal* qualifiait l'électorat de « maussade ». Et c'est tout à fait exact : les électeurs se méfient des deux grands partis, mais ils n'ont pas vraiment de moyen à leur disposition pour exprimer leur colère. Faute de perspective en dehors de l'alternative Démocrates-Républicains, la plupart des travailleurs décidèrent de boycotter les élections.

Dans le contexte politique actuel aux États-Unis, il est probablement plutôt sain que beaucoup de travailleurs ne veuillent pas voter.

Bien sûr, cela peut simplement signifier qu'ils sont démoralisés et qu'ils ne sont pas en mesure d'entreprendre quoi que ce soit. Et l'absence persistante de luttes, y compris au niveau d'une seule usine, est là pour le prouver. Même les réactions face aux assassinats de Noirs tués parce qu'ils étaient noirs ont été quelque peu modérées, à l'exception notable de la vague de protestations de Ferguson.

Mais en n'allant pas voter, les travailleurs n'ont, au moins, pas donné un blanc-seing à leurs ennemis de classe.

## ÉPIDÉMIE D'ASSASSINATS COMMIS PAR DES FLICS

L'année 2014 a été marquée par une sorte d'interminable série d'assassinats par des policiers d'hommes noirs non armés. Le fonds d'aide judiciaire de la NAACP (Association nationale pour la promotion des gens de couleur, organisation de défense des droits civiques) a publié un rapport mentionnant 64 personnes ainsi assassinées dans les sept dernières années. La majorité étaient des hommes jeunes. Le rapport indique, également parmi les victimes, trois hommes issus de la communauté hispanique et deux hommes indiens, ainsi que sept femmes noires. Mais il n'en reste pas moins que, dans leur grande majorité, les victimes des flics sont des jeunes hommes noirs.

La majorité des personnes mentionnées dans le rapport de la NAACP ont été assassinées en 2014. Y a-t-il effectivement eu davantage de victimes cette année-là que les années précédentes ? Une telle hypothèse n'est pas fondée. Il est bien plus probable que les protestations de Ferguson, qui ont entraîné des mouvements de protestation plus faibles dans d'autres villes, ont attiré l'attention des médias sur ces meurtres.

Si l'on effectue une recherche Google sur la presse locale, on découvre encore bien davantage de meurtres. Par exemple, une recherche ciblée sur les journaux de Chicago en 2012 permet de trouver des articles sur un mouvement de protestation lancé par une organisation religieuse locale à la suite de l'assassinat de quatre hommes noirs et d'une femme noire cette même année. Or, seule la femme est prise en compte dans les chiffres du rapport du fonds d'aide judiciaire. Si on jette un œil sur les comptes rendus de délits commis, on en trouve bien plus encore dans chaque ville. Mais, faute de l'initiative d'un individu

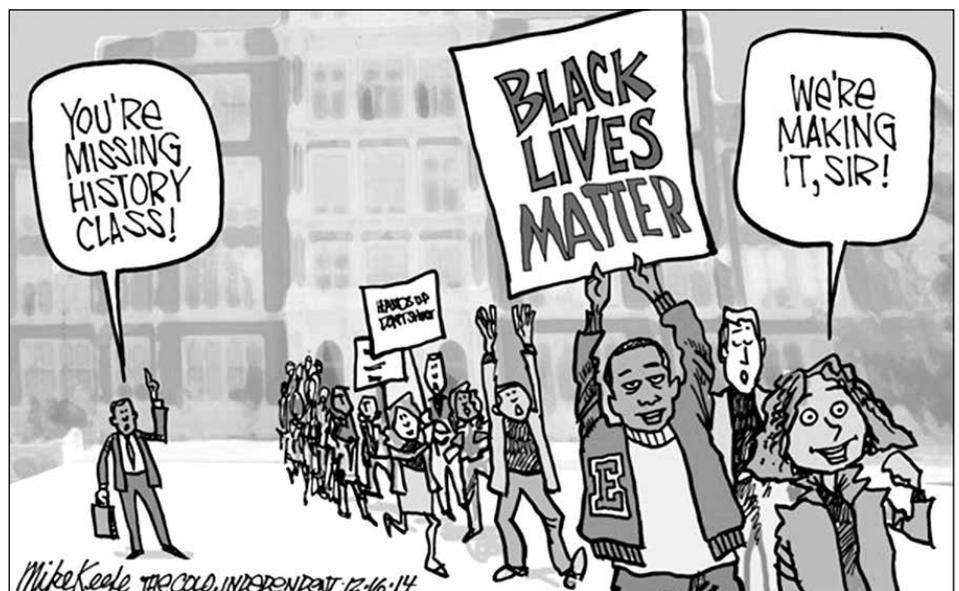
ou d'un groupe pour organiser une protestation collective, ces meurtres passent la plupart du temps inaperçus. Et dans le meilleur des cas, la version des flics – la victime était armée, elle menaçait la vie d'autrui et/ou elle tentait de s'enfuir après avoir commis un délit – n'est pas remise en question.

Il est impossible de dire exactement combien de jeunes hommes noirs ont été tués par des flics cette année. De tels actes ne sont centralisés nulle part. Et même au niveau local, les autorités conservent uniquement la trace des assassinats dont elles peuvent affirmer qu'ils découlent de délits commis par la victime. Mais quel que soit le nombre de ces victimes, il est parfaitement reflété par l'expression utilisée dans la communauté noire : il s'agit d'une « *épidémie d'assassinats commis par les flics* ».

Ces meurtres ne peuvent pas être séparés du fait que ce que les autorités appellent la « guerre contre la drogue », menée dans un contexte de pauvreté endémique, a criminalisé des pans entiers de toute une génération, voire de plusieurs générations, de jeunes hommes noirs. En les envoyant directement en prison, les autorités ont favorisé l'émergence de groupes de jeunes hommes amers et endurcis. Et les flics le savent bien. Et lorsqu'ils voient quelqu'un dans la rue, ils réagissent au quart de tour, y compris ceux qui sont capables de faire la différence entre les membres de gangs et les autres jeunes hommes.

Et ce phénomène ne prend pas en compte les réactions souvent instinctives de nombreux flics racistes (majoritairement blancs, mais aussi hispaniques ou asiatiques, et parfois noirs) lorsqu'ils se trouvent dans la rue face à un jeune homme noir. Ce sont ces réactions qui expliquent un grand nombre des assassinats les plus ignobles, comme celui de Tamir Rice, garçon de

*En réaction à la mort de Michael Brown, à Ferguson, une caricature qui montre un jeune Noir brandissant un des slogans des manifestations, « Les vies de Noirs importent », et un dialogue entre un enseignant et une jeune manifestante.*  
– « Vous allez rater le cours d'histoire! »  
– « Nous sommes en train de la faire, Monsieur! »



douze ans qui était assis sur un banc, dans un jardin public de Cleveland, ou celui d'Akai Gurley, qui marchait avec sa petite amie dans une cage d'escalier obscure, dans une barre d'immeuble de Brooklyn.

### À FERGUSON, LA POPULATION FAIT FACE AUX FLICS

Cette année a été marquée par les protestations de Ferguson. Mais il est important pour nous de comprendre ce qui a distingué la vague de protestation de Ferguson de celles qui se sont développées dans le reste du pays.

À Ferguson, les gens ordinaires se sont mobilisés à plusieurs reprises. Ils envahirent les rues, semblant refuser de laisser tomber l'affaire. Dans une petite ville comme Ferguson, il est presque certain que tous ceux qui sont descendus dans la rue ont été identifiés, et leur identité enregistrée par la police, qui est ouvertement raciste. Mais dans le même temps, la petite taille de la ville fait que presque chacun connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un qui est impliqué dans les événements. Et lorsque les habitants décident d'agir, cela compte. En fait, Ferguson fait penser, par certains aspects, à ces petites villes du Sud qui furent le théâtre des luttes les plus acharnées et les plus courageuses contre la discrimination raciale.

Étant donné le désespoir dans lequel vivent tant d'habitants, un mouvement démarrant dans une ville comme Ferguson pourrait certainement donner une impulsion à la mobilisation de la population dans d'autres villes et enraciner les luttes dans les quartiers. Cette diffusion pourrait se produire du jour au lendemain. Mais ce n'est pas ce à quoi nous assistons : nous voyons certes des protestations, mais pas une explosion de mobilisation de la population.

### LA NÉCESSITÉ DES LUTTES DE LA CLASSE OUVRIÈRE... ET D'UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE

En 2014, la classe ouvrière et les couches populaires ont très peu réagi aux attaques continues menées par la classe capitaliste et ses politiciens.

Il n'y a pas eu de grève importante sur des conventions collectives, pas même au niveau de la grève des enseignants de Chicago en 2012, pourtant bien timide et contrôlée par les syndicats. À l'époque, cette grève acquit une importance particulière car elle avait été appelée en pleine campagne présidentielle par un syndicat qui savait que cela embarrasserait le candidat du Parti démocrate qu'il soutenait. Autrement dit, cette grève était par là même devenue un

fait politique. Et elle est apparemment devenue populaire, dans une ville où les écoles publiques avaient été fortement attaquées. Mais on ne peut pas dire qu'elle ait été militante, combative ou déterminée.

Les syndicats n'ont opposé aucune réponse digne de ce nom aux attaques menées en permanence par les gouverneurs républicains contre les droits syndicaux, même pas à un niveau comparable à celui des manifestations contre les attaques du gouverneur républicain du Wisconsin Walker, qui aboutirent à l'occupation du Capitole<sup>7</sup> de l'État en 2011. Les seuls appels syndicaux ne sortaient pas du cadre de la légalité. Et nous devons nous souvenir qu'en cherchant à utiliser les manifestations du Wisconsin pour protéger leur propre droit à percevoir les cotisations de leurs membres, les syndicats étaient prêts à brader les retraites des travailleurs... creusant par la même occasion leur propre tombe ! Une telle politique devait nécessairement démoraliser les employés de l'État de Wisconsin qui avaient participé aux protestations. Et de fait, les travailleurs du secteur public furent très nombreux à quitter les syndicats lorsque les changements imposés par Walker leur en donnèrent la possibilité.

En 2014, il n'y eut rien non plus qui s'approchât des manifestations du mouvement *Occupy* de 2011, même si ce mouvement n'était rien de plus qu'une petite comédie jouée par une partie des franges intellectuelles de gauche du Parti démocrate liées aux bureaucraties syndicales... avant d'appeler les jeunes à soutenir Obama en 2012. De la même manière que les manifestations sur l'immigration en 2006, ces protestations ont disparu sans laisser de traces, si ce n'est quelques cohortes amenées à participer à la campagne électorale du Parti démocrate.

Trop souvent, la gauche qualifie toute nouvelle protestation de « mouvement ». Elle confond ainsi les proclamations publiées sur Internet avec les hommes et les femmes en chair et en os qui descendent dans la rue dans une situation difficile. La gauche croit trop souvent que des manifestations éparses organisées par des directions liées au Parti démocrate traduisent une poussée « à la base ».

Les révolutionnaires n'ont aucune influence sur la capacité de la population de se mobiliser. En revanche, il leur incombe de construire un parti révolutionnaire, et ils doivent comprendre qu'en l'absence d'un tel parti, les luttes qui se dérouleront effectivement n'auront aucune issue politique.

<sup>7</sup> Siège des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire de l'État du Wisconsin (NdT).

# Les brochures du Cercle Léon Trotsky

## Afrique

- **Afrique du Sud : de l'apartheid au pouvoir de l'ANC**  
(n° 118, 29 janvier 2010)
- **L'Afrique malade du capitalisme**  
(n° 104, 16 juin 2006)

## Moyen-Orient

- **Moyen-Orient : la barbarie des djihadistes et celle de l'impérialisme**  
(n° 138, 14 novembre 2014)
- **Israël-Palestine : comment l'impérialisme, en transformant un peuple en géolier d'un autre, a poussé les deux dans une impasse tragique** (n° 109, 1<sup>er</sup> février 2008)
- **Liban : une création du colonialisme français dans un Moyen-Orient divisé par l'impérialisme**  
(n° 99, 16 juin 2005)

## Europe

- **L'Europe : ni la cause de la crise du capitalisme ni un moyen de la surmonter** (n° 136, 11 avril 2014)
- **La Grèce face à la crise** (n° 133, 14 juin 2013)
- **Italie : la classe ouvrière face au gouvernement Berlusconi... et à la politique des partis de gauche qui lui ont ouvert la voie**  
(n° 127, 7 octobre 2011)
- **Allemagne : vingt ans après, où en est la réunification ?**  
(n° 122, 19 novembre 2010)
- **Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui**  
(n° 103, 28 avril 2006)

## Amérique

- **Amérique latine : les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis**  
(n° 105, 24 novembre 2006)

## Asie

- **Afghanistan, Pakistan : toute une région déstabilisée par l'impérialisme**  
(n° 128, 18 novembre 2011)
- **L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité**  
(n° 102, 10 mars 2006)
- **La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?**  
(n° 101, 27 janvier 2006)

- **Temps de travail, salaires et lutte des classes**  
(n° 141, 10 avril 2015)



- **Un quart de siècle après l'éclatement de l'Union soviétique, le peuple ukrainien victime des rivalités entre les impérialistes et Poutine**  
(n° 140, 6 mars 2015)

## • Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

Textes des interventions d'Arlette Laguiller et de Nathalie Arthaud dans les meetings de Lutte Ouvrière (n° 115, 1<sup>er</sup> trimestre 2009)

## - On en parle...

- **Développement des sciences et fondements des idées communistes**  
(n° 138, 23 janvier 2015)
- **Guerre de 1914-1918 : la classe ouvrière livrée à ses bourreaux par la trahison des directions du mouvement ouvrier** (n° 137, 19 septembre 2014)
- **La crise actuelle de l'économie capitaliste et ses origines**  
(n° 131, 22 février 2013)
- **La Turquie, du kémalisme à l'islamisme, et les perspectives de la classe ouvrière** (n° 130, 25 janvier 2013)
- **Il y a cinquante ans, la fin de la guerre d'Algérie, mais pas la fin de l'oppression** (n° 129, 16 novembre 2012)
- **Avec Mitterrand et après... la gauche au gouvernement**  
(n° 126, 13 mai 2011)
- **Aux origines lointaines et proches de la révolte des peuples arabes**  
(n° 125, 1<sup>er</sup> avril 2011)
- **Le prolétariat international, la seule classe capable de mettre fin au capitalisme et à l'exploitation** (n° 124, 4 mars 2011)
- **Les religions, l'athéisme et le matérialisme**  
(n° 123, 28 janvier 2011)
- **Les syndicats hier et aujourd'hui** (n° 121, 15 octobre 2010)
- **Sport, capitalisme et nationalismes** (n° 120, 18 juin 2010)
- **La décroissance : faire avancer la société à reculons**  
(n° 117, 10 décembre 2009)

## France

- **L'enseignement public** (n° 114, 30 janvier 2009)
- **Au-delà de la crise actuelle, la faillite des solutions bourgeoises à la crise du logement** (n° 111, 13 juin 2008)
- **La grande bourgeoisie en France** (n° 110, 18 avril 2008)

**Ces brochures peuvent être envoyées sur demande**

en joignant 5 timbres à 0,63 euro par brochure.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky sont publiées depuis octobre 1983. Nous tenons à la disposition de nos lecteurs la liste complète des brochures non épuisées.

## Librairies où *lutte de classe* est en vente

### FRANCE

#### ■ PARIS

Le Point du Jour  
58, rue Gay-Lussac  
Paris 5<sup>e</sup>

La Brèche  
27, rue Taine  
Paris 12<sup>e</sup>

#### ■ ALBERTVILLE

SNC le Maryland  
106, rue de la République

#### ■ ALBI

Maison de la Presse  
Place du Vigan

#### ■ ANGERS

Librairie Contact  
3, rue Lenepveu  
Librairie Les Nuits bleues  
21, rue Maillé

#### ■ ARGENTEUIL

Librairie Presse-papier  
28, avenue Gabriel-Péri

#### ■ BESANÇON

Les Sandales d'Empédocle  
95, Grande-Rue

#### ■ BOURGES

« La Plume du Sarthate »  
83, avenue Arnaud-de-Vogüé

#### ■ BREST

La Bouquinerie  
Place Guérin

#### ■ CHAMBÉRY

Tabac-presse des Portiques  
9, rue de Boigne

#### ■ DIJON

Relais H, quai n° 1  
Gare SNCF de Dijon

#### ■ DOLE

La Passerelle  
16 bis, rue de la sous-préfecture

#### ■ GAP

Librairie-papeterie Davagnier  
3, place Jean-Marcellin

#### ■ GRENOBLE

Tabac-presse Le Brazza  
18, place Sainte-Claire  
Tabac-presse « Le Berriat »  
97, cours Berriat

#### ■ IVRY-SUR-SEINE

Librairie « Envie de lire »  
16, rue Gabriel-Péri

#### ■ LA ROCHELLE

Librairie « Les Saisons »  
21, rue Saint-Nicolas

#### ■ LYON 7<sup>e</sup>

Terre des livres  
86, rue de Marseille

#### ■ MARSEILLE

Librairie « L'Odeur du Temps »  
35, rue Pavillon  
Marseille 1<sup>er</sup>  
Librairie de l'arbre  
13, rue des Trois-Mages

#### ■ NANTES

Librairie « Vent d'Ouest »  
5, place du Bon-Pasteur

#### ■ RENNES

Tabac-presse « La Civette »  
(Centre commercial des Longs  
Champs)

#### ■ ROUEN

Mag Presse  
Rue Saint-Sever

#### ■ SAINT-BRIEUC

Maison de la presse Agora  
13, rue Saint-Guillaume

#### ■ TOULON

Kiosque à journaux  
Cours Lafayette - Place Hubac

#### ■ VALENCE

Librairie « Notre temps »  
30, Grande-Rue

### GUADELOUPE

#### ■ POINTE-À-PITRE

Librairie Jasor  
Rue Schoelcher  
Match  
Grand Camp

### LA DOMINIQUE

#### ■ ROSEAU

Frontline Co-op  
78, Independence street

### HAÏTI

#### ■ PORT-AU-PRINCE

Librairie La Pléiade  
Librairie Phénix  
Lalue 212, en face rue Chrétien

### ALLEMAGNE

#### ■ BERLIN

Buchhandlung Schwarze Risse  
Gneisenaustr. 2a  
Im Mehringhof  
10961 Berlin

### BELGIQUE

#### ■ BRUXELLES

Librairie Aurora  
Avenue J.-Volders, 34  
1060 Bruxelles (Saint-Gilles)  
Librairie Joli Mai  
Avenue Paul-Dejaer, 29  
B-1060 Bruxelles

### POLOGNE

#### ■ VARSOVIE

Główna księgarnia naukowa  
im. B. Prusa Sp. Cyw  
Krakowskie przedmieście 7

### SUISSE

#### ■ GENÈVE

Librairie du Boulevard  
35, rue de Carouge

On peut également se procurer *LUTTE DE CLASSE* (langue française) dans un certain nombre de librairies de plusieurs autres villes en Allemagne ainsi que de plusieurs autres pays, notamment l'Argentine, le Canada (Québec), l'Italie, le Mexique. Pour plus de précisions, écrire à *LUTTE OUVRIÈRE*.

# Lisez la presse révolutionnaire

<http://www.union-communiste.org>



## AFRIQUE

Mensuel trotskyste publié par l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes  
P.A.T. - BP 42 - 92114 Clichy Cedex  
<http://www.uatci.org>



## ALLEMAGNE

Das rote Tuch - Mensuel du Bund Revolutionärer Arbeiter  
Abonnement un an : Allemagne 11 €, autres pays 15 €  
Correspondance : Das rote Tuch, Postfach 10 08 02, 45008 Essen  
<http://www.bund-revolutionaerer-arbeiter.org>



## BELGIQUE

Lutte Ouvrière / Arbeitersrijd  
Adresse : BP 62 5100 Jambes - Belgique  
<http://www.lutte-ouvriere.be> et <http://www.arbeidersstrijd.be>



## ESPAGNE

Correspondance: boletinvozebrera@yahoo.es - apartado de correos - 10210 - Sevilla  
<http://www.vozobrera.org>



## ÉTATS-UNIS

Bimensuel trotskyste américain  
Abonnement : par avion, sous pli fermé : USA, Canada, Mexique : six mois : 13 \$ - un an : 26 \$  
Autres pays : 6 mois : 19 \$ - un an : 37 \$  
PO box 13064, Baltimore, Maryland 21203 - <http://www.the-spark.net>



Revue trimestrielle publiée par *The Spark*  
Abonnement : par avion, sous pli fermé : USA, Canada, Mexique : un an (4 numéros) : 16 \$  
Autres pays : un an (4 numéros) : 25 \$  
Adresse : PO box 13064, Baltimore, Maryland 21203



## FRANCE

Hebdomadaire trotskyste - Prix : 1,20 €  
Abonnements : France - DOM TOM : six mois : 20 € ; un an : 40 €  
Autres pays, par avion, sous pli fermé : nous consulter  
Versements à LUTTE OUVRIÈRE - CCP PARIS 26 274 60 R  
[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)



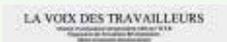
## GRANDE-BRETAGNE

Trimestriel publié par Workers' Fight  
BM ICLC - London WC1N 3XX  
Abonnement 1 an : GB £8 - Reste de l'Europe : £10  
Mensuel  
Abonnement : écrire à la boîte postale  
<http://www.w-fight.org> - contact e-mail : [contact@w-fight.org](mailto:contact@w-fight.org)



## GUADELOUPE - MARTINIQUE

Bimensuel trotskyste - Guadeloupe - Martinique  
Abonnement un an : Pli fermé : 30,50 f - Pli ouvert : 23 f  
Guadeloupe : Combat Ouvrier  
M. Philippe Anaïs - 1111 Rés. Matélie, l'Aiguille - 97128 Goyave  
Martinique : Combat Ouvrier  
Louis Maugée - BP 821 - 97258 Fort-de-France CEDEX  
<http://www.combat-ouvrier.net>



## HAÏTI

Mensuel révolutionnaire internationaliste  
publié par l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (UCI)  
[vdtravailleurs@yahoo.fr](mailto:vdtravailleurs@yahoo.fr) - BP 2074 - Port-au-Prince - Haïti



## ITALIE

Mensuel du Cercle Ouvrier Communiste  
Via Luigi Ademollo 5/B - 57124 Livorno - Italia  
Abonnement 1 an : 12 €  
<http://www.linternazionale.it> - contact e-mail : [l.internazionale@tin.it](mailto:l.internazionale@tin.it)



## TURQUIE

Sınıf Mücadelesi (Lutte de classe)  
Mensuel trotskyste turc  
Correspondance : BM ICLC - LONDON WC1N 3XX  
<http://www.sinifmucadelesi.net>

